

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXXII — ANNÉE 1995
3^{me} LIVRAISON

TARIFS

Cotisation (sans envoi du bulletin)	80 F
Pour un couple, ajouter une cotisation	80 F
Droit de diplôme	50 F
Abonnement (facultatif) pour les membres titulaires	140 F
Abonnement pour les particuliers non membres	230 F
Abonnement pour les collectivités	230 F
Prix du bulletin au numéro (fascicule ordinaire)	70 F
Prix du bulletin au numéro (fascicule exceptionnel) selon le cas.	

Il est possible de régler sa cotisation 1994, par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W, ou par chèque bancaire adressé au siège de la compagnie.

Sur présentation d'une photocopie de leur carte d'étudiant:

- Les étudiants en histoire et archéologie seront admis et auront le service du bulletin gratuitement.
- Les étudiants d'autres disciplines régleront demi-tarif.

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit:

Les dispositions mentionnées dans le Code civil, article 543, s'appliquent dans leur intégralité à la présente publication. Toute reproduction publique, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est soumise à l'autorisation écrite du directeur de la publication, laquelle a fait l'objet d'un dépôt légal.

La S.H.A.P. est reconnue d'utilité publique. A ce titre, elle est autorisée à recevoir dons et legs.

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXXII — ANNÉE 1995
3^{me} LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 3^{me} LIVRAISON 1995

• Compte rendu de la séance	
du 5 juillet 1995	515
du 2 août 1995	517
du 6 septembre 1995	519
• La grotte de La Mouthe, une étude de l'abbé Breuil (Brigitte Delluc, Gilles Delluc et Denis Vialou)	523
• Trou du Roc ou Trou Grévy, commune de Thonac (Christian Harielle et Pascal Raux)	537
• L'illusoire «Commanderie des templiers» de Saint-Naixent (David Bryson)	547
• La refortification des châteaux périgourdins au temps des guerres de religion (Laurent Bolard)	569
• Les derniers vicaires d'Ancien Régime du Périgord (Robert Bouet)	585
• Dans notre iconothèque :	
Il y a 900 ans: le suaire de Cadouin et la première croisade (B. et G. Delluc)	611
• Notre excursion en Bouriane périgourdine (L.-F. Gibert)	619
• Travaux universitaires :	
Jean-Pierre Thuillat : Un conflit de trois siècles entre le chapitre de Saint-Yrieix et les vicomtes de Limoges (1247-1505) ; (J. Lagrange)	625
• Vient de paraître :	
La nutrition préhistorique de Gilles Delluc avec Brigitte Delluc et Martine Roques (D. de Sonnevill-Bordes)	627
• Notes de lecture :	
Comte de Saint-Saud : <i>Généalogies périgourdines</i> ; Dominique Audrerie : <i>Visiter la cathédrale Saint-Front</i> ; Pierre Pommarède : <i>Un immortel bien oublié, Charles-Marie de Feletz</i> ; Bernard de Montferand : <i>Montferand du Périgord</i> (D. Audrerie) ; Henri Mazeau : <i>La châtellenie de la Rochebeaucourt, La Rochebeaucourt-et-Argentine</i> ; Syndicat d'initiative de Neuvic-sur-l'Isle avec Géraud Lavergne, Jean-Louis Galet et Pierre Matignon : <i>Le château de Mellet</i> ; <i>Périgord par coeur</i> : numéro hors série de la revue <i>Le journal du Périgord</i> ; Alain Lamongie : <i>Le livre imprimé à Périgueux, de 1498 à 1842</i> ; Roland Nespoulet : <i>Visiter la grotte du Grand Roc</i> ; Paul Thibaud : <i>Aux caprices de la plume</i> ; Miton Gossare : <i>Un siècle de chroniques villageoises</i> ; Madeleine Lajard : <i>Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme</i>	630
• Les petites nouvelles (Brigitte Delluc)	632

Le présent bulletin a été tiré à 1.600 exemplaires.

Cette livraison a été conçue et réalisée par Jacques Lagrange et Jeannine Rousset, avec la collaboration de la commission de lecture.

Photo de couverture: Grotte de La Mouthe, le premier bison gravé découvert il y a cent ans, le 11 avril 1895, par G. Berthoumeyrou (cliché Delluc).

COMPTE-RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU MERCREDI 5 JUILLET 1995

Présidence : P. Pommarède, président.

Présents : 102 - Excusés : 5.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

NECROLOGIE

Roger Chapelet, Jean Bouchud.

ENTREE DE DOCUMENTS

- Accroissement de la bibliothèque des Archives départementales de la Dordogne, par Dominique Grandcoin.
- Chrétiens aujourd'hui en Périgord 1995-1996.

REVUE DE PRESSE

- La Société française d'archéologie vient de publier le numéro 1 de son Bulletin de liaison.
- Philippe Testard-Vaillant, dans *Libération* du 20 juin 1995, rend compte de l'ouvrage du Dr Delluc sur la nutrition préhistorique.
- *Le Borat* de juin 1995 rappelle le souvenir de notre ami et collègue le commandant Barrier récemment décédé.
- Dans le *Bulletin du cercle d'histoire et de généalogie* n°39 de juin 1995, on relève notamment la famille et le château de Saint-Maurice par L. et C. Imbert, la famille de Lauberterie par J. Chevé.
- Dans le *Bulletin des amis de Sainte-Foy-la-Grande* n°9 de juin 1995, on peut retenir parmi de nombreuses études et documents, la fontaine Belzunce par M. Rateau, les prévôts de Bergerac par M. de Lombrière, les curés de Garonne par R. Bouet, les armoiries de Prigonrieux par J. R. Bousquet.
- *La Forge patrimoine* n°6, 1995, commence la publication d'une histoire de Carlux par André Ménard.
- Dans *la Dordogne Libre* du 21 juin 1995, Anne-Marie Siméon relate l'histoire des Tréfileries de Périgueux.
- Dans la livraison du 28 juin, le père Pommarède dresse le compte rendu de notre sortie du 24 juin dans la Bourlaine périgourdine.

- Dans *l'Agriculteur de la Dordogne* du 30 juin 1995, Jean-Louis Galet rappelle qu'il y a juste cinq cents ans que le roi Charles VII octroyait à la bastide de Domme le privilège de tenir foires et marchés.

COMMUNICATIONS

En ouvrant la séance le président rappelle la mémoire de Roger Chapellet, disparu récemment. Habitant à Montpon, il avait su dessiner avec talent et sensibilité les vieilles maisons du Périgord.

Mme Delluc rappelle le souvenir du paléontologue Jean Bouchud, né aux Eyzies et décédé au mois de juin. Chercheur au CNRS, rattaché à l'Institut du Quaternaire de Bordeaux, dans l'équipe du Pr François Bordes, et à l'Institut de Paléontologie humaine, il a mené de nombreuses études des faunes préhistoriques du sud-ouest de la France.

Le président remercie les nombreuses personnes qui offrent à notre compagnie des documents qui viennent enrichir nos collections, en particulier Mme Frappin et M. Demoures.

M. Audrerie fait le compte rendu de notre dernière sortie dans la Bouriane périgourdine, où les participants ont pu découvrir des monuments et des sites peu connus. Il remercie au nom de tous les organisateurs de cette belle journée, MM. Gibert et Guichard, ainsi que les maires des localités traversées, qui nous ont honorés de leur présence.

Le conseil d'administration a pris la décision de demander aux participants de nos prochaines sorties de régler le montant des frais à l'inscription, de manière à limiter les annulations de dernière minute.

A la séance du mois d'août, nous recevrons nos amis de la société d'Agen.

Mme Caillat-Girardy indique qu'une mosaïque polychrome à décor géométrique a été retrouvée à l'occasion de travaux de labours dans un champ, au lieu-dit Pomarède, au nord de Périgueux. Vingt mètres carrés ont été dégagés dans une pièce qui devait en faire trente. Elle présente la même trame et le même type de rinceaux que l'on retrouve sur les panneaux exposés au musée du Périgord et trouvés à Véronne. Ces pavements sont datés de la deuxième moitié du II^e siècle au III^e siècle. Il est intéressant de noter la cohérence entre le milieu urbain et le milieu rural. Cette mosaïque fera l'objet d'un dégagement dans le courant du mois de juin. Elle appartient à une villa connue depuis deux générations par les propriétaires du site grâce à la découverte de mobilier.

Mme Caillat-Girardy précise également que les fouilles de la domus des Bouquets à Périgueux ont repris. Avec M. Soubeyran, elle présente l'exposition qui se tiendra durant l'été au musée du Périgord, sur l'évolution de la demeure des Bouquets et le résultat des fouilles conduites les années antérieures.

Mme Delluc présente la réédition de l'ouvrage *Préhistoire de l'art occidental* d'André Leroi-Gourhan (éd. Citadelles, Paris, 1995), dont le Dr Delluc et elle-même ont assuré l'actualisation. Afin de respecter l'œuvre originale, les notices et compléments ont été publiés dans des caractères différents. Les illustrations sont également plus nombreuses. Mme Delluc insiste sur la personnalité d'André Leroi-Gourhan et l'importance de ses travaux, notamment sur la stylistique, sur les thèmes rencontrés et leur association ; il a également proposé des datations qui ont ouvert la voie aux travaux postérieurs.

M. Soubeyran a reçu une offre d'achat portant sur une affiche " Le Quinquina des Princes ", où le nom Périgord apparaît clairement. Il en donne une copie pour notre bibliothèque.

M. Soubeyran a également poursuivi ses recherches sur les quatre peintures qui ornaient la salle des séances du conseil général. Deux sont actuellement dans le cabinet du préfet ; ils figurent Montaigne, vêtu à la mode du XVI^e

siècle, et Fénelon en grande tenue épiscopale, d'après le modèle de Vivien. Les deux autres portraits, Pierre Magne et Bugeaud, semblent perdus.

M. Lagrange évoque, à la suite d'un article paru dans la presse locale, la maison du Pâtissier, qui a appartenu à la famille Franconi. Mais cette famille n'a rien à voir avec l'humoriste Franconi, comme on le dit et écrit trop souvent.

Trente ans après la première édition, les éditions Citadelles et Mazenod viennent de publier une nouvelle édition de l'ouvrage fondamental de A. Leroi-Gourhan *Préhistoire de l'art occidental*, mise à jour et augmentée par Brigitte et Gilles Delluc. Cette nouvelle édition fait le point sur toutes les nouvelles découvertes et fournit un grand nombre de planches photos couleurs et noir et blanc et une bibliographie entièrement remaniée. Mme Brigitte Delluc projette des diapositives pour présenter les nombreux ajouts (140 notices de sites contre 90 dans l'édition précédente), tout particulièrement ceux qui concernent les grottes périgourdines et les découvertes récentes telle la grotte Chauvet.

ADMISSIONS DU 7 JUIN 1995

- M. Choury Alain Gérard, 9, rue des Mures, 68260 Knigersheim, présenté par le père Pommarède et M. B. Lesfargues.

- M. Baggio Jacques, maison Jhiztarria, 64120 Laribar-Sorhapuru, présenté par MM. D. Audrière et C. Turri.

- Mme Raymondie Marie-Noëlle, Couture, 24660 Notre-Dame-de-Sanilhac, présentée par M. et Mme J. Bélingard.

ADMISSIONS DU 5 JUILLET 1995

- M. Lavigne Lionel, 10, allée Marcel-Jouhandeau, 92500 Rueil-Malmaison, présenté par le père Pommarède et M. D. Audrière.

- M. Planche Jean-Guy, 24250 Saint-Martial-de-Nabirat, présenté par le père Pommarède et M. D. Audrière.

- M. Mongibeaux Jean-François, résidence les Conviviales, appart. 14, 40, rue des Thermes, 24000 Périgueux (réinscription).

Le président,
P. Pommarède.

Le secrétaire général,
D. Audrière.

SEANCE DU MERCREDI 2 AOUT 1995

Présidence : P. Pommarède, président.

Présents : 80 - Excusés : 8.

Le compte rendu de la précédente séance a été adopté à l'unanimité.

NECROLOGIE

Lucienne Debet, Paul Breton, Robert Burg, Yves Eytier, André Menot.

REVUE DE PRESSE

- Dans *Le Républicain Lorrain* du 8 mai 1995, un hommage est rendu à Guy de Larigaudie.

- Dans *Le Monde* du 31 mars 1995, François Bott évoque l'amitié d'Etienne de la Boétie et de Montaigne (articles communiqués par J.-P. Durieux).

- Dans *Les Amis des monastères* n°103 de juillet 1995, M. Berthier présente le prieuré de Trémolat.

COMMUNICATIONS

En ouvrant la séance, le président accueille M. de Sevin, président de la Société académique d'Agen, qui a bien voulu répondre à notre invitation. C'est, comme le rappelle le P. Pommarède, l'occasion de mieux se connaître entre sociétés savantes d'une même région. Il y a quelques années, le président de la Société d'archéologie et d'histoire d'Angoulême était venu nous présenter les activités de son association.

M. de Sevin insiste sur la joie qu'il a de se retrouver à Périgueux parmi nous. La Société académique d'Agen est très ancienne puisqu'elle remonte à 1776. Si ses activités ont évolué en fonction des personnalités et des époques, elle manifeste une belle continuité à travers ses nombreuses publications, dont plusieurs sont remises en hommage à notre bibliothèque.

Le P. Pommarède souligne les liens qui nous unissent à l'Agenais et cède la parole pour quatre communications préparées spécialement pour cette rencontre.

M. Audrière rappelle la personnalité de Mgr Nicolas de Sevin, qui fut évêque de Sarlat de 1646 à 1658. Il devait résilier sa charge pour succéder à Mgr Alain de Solminihac sur le siège de Cahors.

M. Bordes revient sur les limites géographiques entre le Périgord et l'Agenais, longtemps soumises à des luttes d'influence, tant en ce qui concerne les divisions ecclésiastiques qu'administratives au moment de la formation des départements. Cette intéressante communication fera l'objet d'une publication dans le bulletin.

M. Mouillac évoque l'histoire de Castillonès, dont l'origine serait liée à la fondation d'un oratoire dédié à saint Front. Castillonès est un exemple remarquable de territoire disputé au cours des siècles par des autorités religieuses ou laïques.

Le P. Pommarède revient sur la saga de saint Front, dont l'Agenais conserve le souvenir à Saint-Front-la-Lémance, à Castillonès, à Duras et à Castelnau-sur-Gupie.

Le Dr Delluc remet l'inventaire des ouvrages et tirés à part offerts par l'association Préhistoire et Périgord à notre bibliothèque. Ces ouvrages proviennent de la bibliothèque de Jean et Geneviève Guichard. C'est l'occasion pour le Dr Delluc de rappeler la personnalité et l'oeuvre importante de notre regretté ami Jean Guichard.

M. Bordes signale que les deux tableaux, naguère au Conseil général de la Dordogne, figurant Pierre Magne et Bugeaud, dont M. Soubeyran n'avait pu retrouver la trace, sont en dépôt aux Archives départementales. Notre doyen, le Dr Louis Magimel, est complimenté pour sa persévérance dans cette quête.

ADMISSIONS DU 2 AOUT 1995

- M. Nury Renaud, préfecture de la Dordogne, Cabinet, 24000 Périgueux, présenté par le père Pommarède et M. J. Lagrange.

- Dr Barnier Louis Charles, 24390 Granges d'Ans, présenté par M. et Mme J. Zilberman.

- Mme Fellweis Jacqueline, La Beaureille, 24140 Saint-Georges-de-Monclár, présentée par Mme Lemay et le docteur L. Imbert.

- M. Thomas Jean-Pierre, 49, rue de Varennes, 75007 Paris, présenté par le père Pommarède et M. B. Secret.
- M. Hazard Claude, 19, rue Alexandre-Lange, 78000 Versailles, présenté par M. et Mme J.M. Bélingard.

Le président,
P. Pommarède.

Le secrétaire général,
D. Audrière.

SEANCE DU MERCREDI 6 SEPTEMBRE 1995

Présidence : P. Pommarède, président.

Présents : 117 - Excusés : 4.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

NECROLOGIE

Le professeur Gohier.

ENTREE D'OUVRAGES

- *Charles-Marie de Feletz*, par Pierre Pommarède, éditions Pilote 24, Périgueux 1995 (don de l'auteur et de l'éditeur) ;
- *Visiter la cathédrale Saint-Front*, par Dominique Audrière, éditions Sud-Ouest Bordeaux 1995 (don de l'auteur) ;
- *Etudes historiques sur Blis-et-Born*, par Thierry Tillet, slnd (don de l'auteur) ;
- *Saint-Martin de Limeuil*, par Edouard Bouyé, traduction de l'étude en anglais publiée par les Amis de Saint-Martin de Limeuil, 1994 (don de M. Dollé) ;
- *A la découverte de la vallée de la Couze*, association pour le développement de la vallée de la Couze-Bayac, sd (don de M. Mouillac) ;
- *Etudes statistiques de l'INSEE Aquitaine sur la région*, Bordeaux 1993, 1994, 1995 ;
- *Les verreries périgordines* par Françoise Droillard, université de Bordeaux III (don de l'auteur)

REVUE DE PRESSE

- Revue de presse établie par le CDIPEIS, centre d'information sociale, n°9 à 20.
- Dans le *Bulletin d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir* n°61-1995, Mireille Bénéjean poursuit la publication de son histoire de Sarlat, Marcel Escat étudie les moulins de Siorac, Louis-François Gibert donne la troisième partie de son travail sur Berbiguières, Françoise Auricoste donne la liste des émigrés du canton de Villefranche.
- *Mémoire de la Dordogne* n°6 propose un dossier sur hygiène et santé avec notamment : «A propos d'hygiène en Périgord à la fin du Moyen Age» par Bernard Fournioux, «Le sort des hôpitaux de Périgueux aux XVe et XVIe siècles» par Louis Grillon, «La peste en Sarladais» par Louis-François Gibert, «Pestes et épidémies en Périgord au XVIIIe siècle» par Claude Lacombe, «Une

épidémie oubliée : la suette militaire» par Alberte Sadouillet-Perrin, «Quelques remèdes anciens contre la rage» par François Bordes et Christiane Nectoux.

- Dans *Paraulas de novelum* n°68 de juin 1995, Jean Roux étudie le toponyme Firbeix.

- Dans la *Dordogne Libre* du 17 août 1995, Serge Avrilleau présente les vestiges médiévaux mis au jour à Mussidan. Dans la livraison du 24 août, il est fait mention de la découverte d'une maison gauloise à la Curade, près de Périgueux.

- Dans le *Bulletin de la Société d'histoire de la Corrèze* n°200-1994, Gilbert Beauratie s'interroge sur la venue de Trosky à Clairivivre.

COMMUNICATIONS

Le président rappelle la prochaine projection sur les écrans de télévision du film «La Rivière Espérance».

M. Berthier donne le compte rendu du colloque qui s'est déroulé au mois d'août à Cadouin et qui a réuni des spécialistes de l'histoire religieuse autour du thème de l'eau. Le Dr Delluc indique qu'un important programme de travaux doit prochainement débiter pour la restauration des bâtiments abbatiaux.

Le P. Pommarède a participé à la rencontre des descendants d'Abzac de Ladouze et du Cheyron les 21 et 22 août derniers. Une messe a rassemblé plus de 300 membres de cette famille, qui a marqué l'histoire du Périgord. Il a également visité avec le Dr Brachet, dans les Dombes près de Lyon, la trappe fondée en 1858 par un membre de cette famille, dom Augustin.

M. Audrière rappelle la tenue prochaine à Périgueux, les 22, 23 et 24 septembre des Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord sur le thème «Châteaux et villages».

La prochaine sortie de notre compagnie le dimanche 10 septembre aura notamment pour cadre le musée de la carte postale de Saint-Pardoux-la-Rivière. M. Brives, qui en est le fondateur, en fait la présentation et indique les circonstances dans lesquelles il est devenu collectionneur de timbres et de cartes postales. La sortie devant également conduire ses participants à l'abbaye de Ligeux, Mme de Chauliac en donne un rapide historique.

Mme Sadouillet-Perrin rappelle le souvenir de Joseph Chateau, qui fut curé de Creysac et qui se maria avec Elisabeth Larue, peu avant la Révolution. La romancière Marcelle Tinayre, qui eut son heure de célébrité à la fin du siècle dernier, en est la descendante. Cette intéressante communication sera soumise au comité de lecture pour publication dans le bulletin.

M. François Michel rappelle l'existence, dans le médaillon de la Société, de monnaies antiques provenant du trésor de Labadie à propos duquel A. Jouanel publia une longue et riche étude en 1938 et 1939 (Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord, tomes LXV et LXVI). Ce trésor, découvert au lieu dit les Careignes, se composait de 2800 antoniniens s'échelonnant du règne de Sévère-Alexandre (222 - 235) à celui d'Aurélien (270 - 275). La Société conserve une trentaine de ces monnaies et un simple aperçu de cet échantillon permet d'aboutir à de fort intéressantes conclusions.

Plus de la moitié des monnaies composant le trésor (1430) a été frappée sous le règne de l'empereur Postumus, usurpateur qui se constitua un empire comprenant les Gaules, la Bretagne et les Espagnes de 260 à 269. Six cents monnaies sont à l'effigie de Valérien et Gallien, ce dernier étant l'empereur légitime durant la même période. La grande majorité des monnaies a donc été frappée dans un laps de temps très court (de 253, début du règne de Valérien, à 269, fin du règne de Postumus, soit seize ans). L'attention est attirée d'une part par l'aspect flambant neuf de ces monnaies et d'autre part, par la facture assez sommaire de certaines d'entre elles.

Ce dernier aspect permet de lier l'ensevelissement du trésor non pas à la panique due à des invasions barbares dont on sait à présent qu'elles ont surtout concerné la région rhénane, mais plutôt à des conditions socio-économiques afférentes à la disparition de l'empire gaulois. L'inflation qui sévissait sous le règne commun de Valérien et Gallien s'est accentuée sous le règne de Postumus et la hausse des prix a entraîné un manque numéraire que n'ont pu pallier les ateliers impériaux ; des ateliers « parallèles » se sont alors mis à fonctionner en copiant les monnaies officielles, ce que démontrent certaines pièces de facture plus rustique conservées à la Société.

En 274, Tétricus, le dernier des empereurs gaulois, se rend à Aurélien et les Gaules retournent dans le giron de l'empire. La même année, désireux d'assainir la circulation monétaire, Aurélien crée des espèces nouvelles, les Aureliani, et fait retirer les anciennes monnaies. Il semble donc que l'ensevelissement du trésor de Labadie soit dû au souci d'échapper aux mesures de rétorsion qui ont alors frappé les individus qui faisaient circuler des espèces démonétisées, à l'effigie d'usurpateurs et, qui plus est, contrefaites. C'est la peur de la justice, et non la peur des barbares qui a mené l'homme qui habitait la villa de Labadie à ensevelir son trésor compromettant. La présence d'une unique monnaie d'Aurélien, que nous ne possédons malheureusement plus, permet de préciser l'époque à laquelle ont été cachées ces espèces, les raisons pour lesquelles elles ont été soustraites à la circulation, et nous invite à rendre hommage à A. Jouanel, dont l'étude est remarquable et nous permet aujourd'hui d'avoir des lumières sur la totalité d'un trésor dont il ne reste que des brides.

Le président,
P. Pommarède.

Le secrétaire général,
D. Audrière.

La grotte de la Mouthe (Les Eyzies)

Une étude de l'abbé Breuil La découverte et l'archéologie

par Brigitte DELLUC, Gilles DELLUC
et Denis VIALOU

L'art pariétal préhistorique est reconnu depuis 100 ans.

Il y a 100 ans, en avril 1895, étaient découvertes les figures pariétales de la grotte de La Mouthe, après une désobstruction du fond de la salle d'entrée. D'emblée, ces œuvres étaient considérées comme préhistoriques par Emile Rivière. La trouvaille d'une lampe en 1899 confirmera cette attribution.

En 1902, lors du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, l'antiquité de la décoration pariétale de La Mouthe sera reconnue par le monde scientifique. Dès lors, celle des cavernes d'Altamira, Pair-non-Pair et Chabot, précédemment remarquée, pourra être acceptée comme remontant, elle aussi, au Paléolithique.

La découverte des figures gravées et peintes de La Mouthe en 1895 est donc le véritable début de l'étude de l'art pariétal préhistorique. C'est pour commémorer cet important centenaire que nous publions ici une très belle et très complète description inédite de la grotte par l'abbé H. Breuil¹⁾.

1. L'abbé Breuil la destinait à un deuxième tome de son ouvrage *Quatre cents siècles d'art pariétal* (Breuil 1952). Il avait prévu, en cas de décès, d'en confier la réalisation à l'abbé André Glory (lettre manuscrite de H. Breuil du 7 janvier 1955, archives Glory), mais le projet ne put se réaliser du vivant de ce dernier. Nous disposons du manuscrit rédigé en novembre

I. EMPLACEMENT. HISTORIQUE.

La grotte ou caverne de La Mouthe, à 300 m du petit hameau, presque déserté aujourd'hui, de ce nom, s'ouvre à 193 m d'altitude, au sommet d'une colline boisée, d'où l'on domine une bonne partie des plateaux d'alentour et la vallée de la Vézère, coulant 123 mètres plus bas. Elle est à plus de trois kilomètres de la station de chemin de fer des Eyzies, et sur la propriété de la famille Lapeyre, dont la ferme est toute voisine, et qui, depuis plusieurs générations, en cultive les environs.

Le vestibule de la grotte, assez simple, avait été déblayé vers 1845, par le propriétaire, pour le transformer en grange et y ranger ses outils aratoires. Au printemps de 1895, 7 et 8 avril, son fils et successeur, voulant l'agrandir pour y loger des charrettes, en baissa le sol davantage et jusque vers le fond, ce qui amena la découverte d'une étroite entrée de galerie. La nouvelle se répandit parmi les jeunes gens de sa parenté et relations, qui décidèrent d'explorer, le 11 avril, ce trou inconnu ⁽²⁾.

Parmi eux se trouvait Gaston Berthoumeyrou (dit Pagès), fils d'un maître carrier de ce nom dont la femme tenait le petit hôtel de la Gare à Cro-Magnon. Lui-même, alors que je vins aux Eyzies en 1897, pour la première fois, et descendis à cette auberge modeste, me raconta sa visite de trois ans auparavant ; ils étaient cinq ou six à s'introduire à plat ventre par l'étroit orifice (0,37 de haut ; 0,62 de large) avec des bougies. Le sol était stalagmité ; la galerie, très surbaissée, les obligeait à ramper de très fatigante manière. Enfin ils trouvèrent une salle où ils purent se relever assis, et ils en profitèrent pour se reposer et fumer

1937, comme l'indique une mention de H. Breuil en première page, et du document dactylographié, corrigé par lui-même. C'est ce dernier texte que nous publions aujourd'hui ; il est demeuré inédit. La notice sur La Mouthe figurant dans les Quatre cents siècles n'en avait repris que quelques courts extraits (Breuil, 1952, p. 293-303). Les documents font partie de la succession scientifique de l'abbé Glory et sont conservés par son laboratoire au Muséum national d'histoire naturelle, Paris. C'est à Denis Vialou que nous devons la protection et le classement de ces précieux feuillets. Nous avons déjà publié les autres textes de H. Breuil consacrés aux grottes ornées périgourdines de La Calvée, (Delluc, 1985), des Combarelles II et de Benifal (Delluc et Vialou, 1994 et 1995). Le manuscrit relatif à la grotte de Pair-non-Pair (Gironde), qui faisait partie de ces inédits de H. Breuil, a déjà été publié par la Société archéologique de Bordeaux (Cheyrier et Breuil, 1963). Nous fournissons ici le début du manuscrit consacré à la découverte et à l'archéologie de la grotte ; l'étude de l'art pariétal suivra. Le texte et les notes originales de H. Breuil sont imprimés en caractères romains. Ils sont complétés par des notes, en caractères italiques, permettant de les préciser et de les actualiser.

2. En 1894, le Dr Emile Rivière avait effectué quelques trouvailles dans les sédiments répandus alentour et reconnu l'existence de « véritables foyers quaternaires intacts » dans l'entrée de la grotte. Le 11 avril 1895, jour de la découverte des figures pariétales, les compagnons de Gaston Berthoumeyrou étaient F. Barthélémy, L. Fernier et A. Laborie. Mais Armand Laborie avait déjà parcouru toute la grotte dès le lundi 8 avril comme en témoigne sa signature au charbon de bois sur la paroi du boyau terminal orné (Delluc, 1973 et 1991). Ce dernier tronçon de la galerie, que nous avons nommé « galerie Armand Laborie », difficile d'accès, semble être demeuré ignoré de E. Rivière. H. Breuil l'a atteint une seule fois en 1900 et y a observé « un mauvais dessin noir de Bison » (comme il l'indique plus loin). Sa modeste décoration pariétale sera remise en évidence par le Spéléo-club de Périgueux (dont Jacques Lagrange) et A. Glory en 1958 (Delluc, 1973). Au-delà une désobstruction permit en 1983 aux spéléologues périgourdins de gagner quelques dizaines de mètres supplémentaires mais sans observation de vestiges préhistoriques.

quelques cigarettes. Le hasard avait voulu qu'en face de Gaston Berthoumeyrou, garçon de quelque culture et qui avait fait quelques études secondaires, une paroi reçut obliquement la lumière d'une bougie, ce qui lui permit d'observer des traits, il reconnut là une figure de bison, animal dont il avait rencontré une gravure sur éclat d'os à Cro-Magnon⁽³⁾.

Il avisa de suite M. Emile Rivière, depuis quelques années l'hôte de son auberge pendant la belle saison, et qu'il accompagnait à ses fouilles en divers gisements. On sait qu'il en avait faites, dès 1872, de très fructueuses aux grottes de Menton-Grimaldi, et qu'il y avait découvert de nombreuses sépultures paléolithiques supérieures.

En juin 1895, M. E. Rivière, par lettre au président de l'Académie des sciences, attira l'attention de l'assemblée et en sollicita une mission.

E. Rivière entreprit, dès juin 1895, le déblai de la galerie, car il n'était point homme à faire de la reptation. Ce travail fut poursuivi jusqu'en septembre, et reprit durant cinq mois de 1896, époque où M. Rivière fit prendre des photographies, et exécuter quelques estampages⁽⁴⁾, dont une série est actuellement au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye (fig. 1).

Dès cette époque, les visiteurs scientifiques ne manquèrent pas : Rivière cite le Dr Capitan, Emile Cartailhac, Gustave Chauvet, Edouard Harlé, le Dr Gosse (Genève), MM. Féaux et Durand (Périgueux), les Drs Testut et Pozzi, d'Ault du Mesnil. Tous acceptèrent l'authenticité des figures.

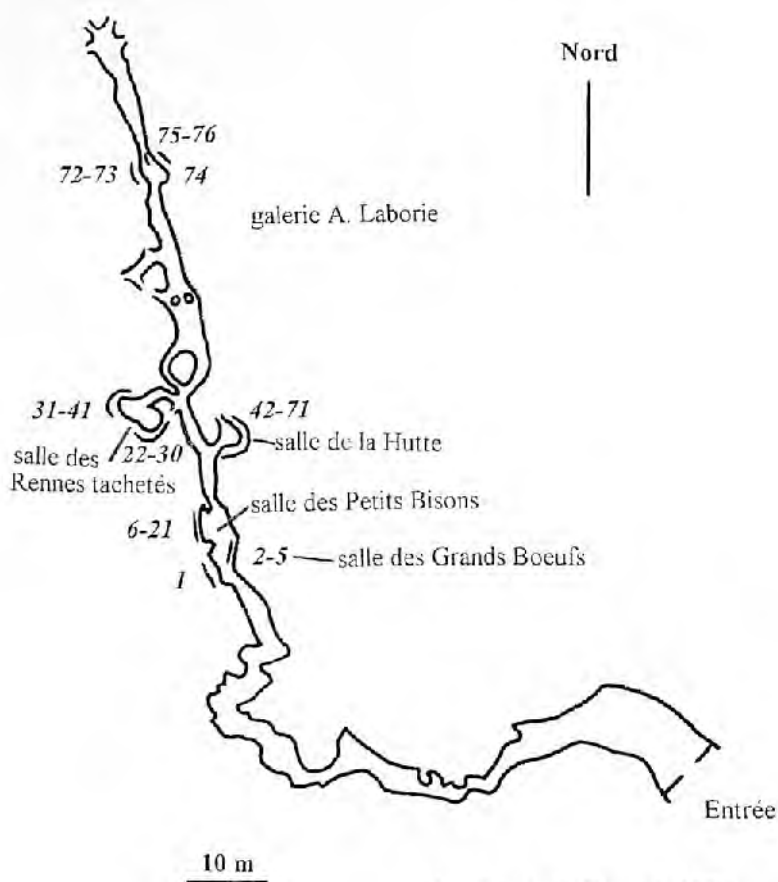
En septembre 1896, une délégation de la Société historique et archéologique du Périgord s'y rendit, composée de son président, M. de Roumejoux, du marquis de Fayolle, vice-président, et de MM. Féaux, Durand, Aublant, Ladevie-Roche⁽⁵⁾.

3. Conservé au musée de Périgueux.

4. Ceux-ci, exécutés après huilage de la paroi, ont occasionné, lorsque l'huile s'y est corrompue, une noircissure très malencontreuse, de forme rectangulaire, des surfaces moulées. A la même époque, pour voir plus aisément de grandes figures plafonnantes du premier groupe, M. Rivière rubriqua le trait creusé ancien avec de l'argile ocreuse, ainsi que M. Lapeyre fils m'en a témoigné. Il me paraît que les taches des moulages perdent peu à peu d'intensité, par oxydation dans l'air des matières charbonneuses résultant de la décomposition de l'huile. Mais le cerne rouge ajouté par M. Rivière aux premiers dessins de La Mouthe me paraît indélébile ; un effort circonscrit de nettoyage de ma part l'a bien enlevé, mais aussi la patine de la roche, et je m'en suis tenu là.

5. Maurice Féaux : «Excursion à la grotte de La Mouthe, près Les Eyzies» (*Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 1896). Il y accepte sans réserve l'authenticité des gravures. Cette visite fait suite à une demande de subvention effectuée en 1895 par E. Rivière auprès de la S.H.A.P. (*Bulletin de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome XXII, p. 399-400) et confirmée par une visite au siège lors de la réunion mensuelle du 6 août 1896 (*Bulletin de Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome XXIII, p. 323-324). Une photographie des visiteurs, groupés autour de E. Rivière, a été publiée (Delluc, 1888). La date réelle de l'excursion est le 10 août 1896. Charles Durand, archéologue périgourdin prit des photographies à la demande de E. Rivière dès l'été de 1896 (à l'aide de 150 bougies, chaque pose durant 6 heures) et leva le plan en 1899. La relation de cette visite et le vote d'une subvention de 300 francs (soit un peu plus de 5000 francs actuels) interviendront lors de la réunion mensuelle du 3 septembre suivant (*Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome XXIII, p. 331). Nous avons conté plus longuement ailleurs l'histoire des découvertes et des travaux de La Mouthe (Delluc, 1991, p. 271-276). Ces travaux furent interrompus peu après 1900, à la suite de mésententes avec le propriétaire.

Grotte de La Mouthe Les Eyzies, Dordogne



Plan d'après C. Durand 1899
et B. et G. Delluc 1973
avec numérotation des figures par H. Breuil
(et B. et G. Delluc pour la galerie Laborie)

Figure 1 : Plan de la grotte ornée de La Mouthe avec indication des figures.

Je visitai La Mouthe pour la première fois (fig. 2) le 25 et 26 septembre 1900 avec M. Rivière, qui me demanda de lui décalquer quelques figures gravées. Ce furent (1er octobre 1900) mes premiers décalques dans une caverne ornée, et je manquais naturellement d'expérience. J'eus le tort d'utiliser, pour maintenir les feuilles de papier sur les parois, des boulettes d'argile qui ne peuvent pas plus complètement disparaître que l'argile ocreuse de E. Rivière. Mes dessins, mis au propre par moi-même, sont ceux qui illustrent les notes de M. Rivière de 1901, et ce sont, jusqu'à ceux que je publie maintenant, les meilleures copies qui en aient été publiées. Ce n'étaient que cinq figures : mammouth, bouquetin, renne, deux chevaux. On les retrouve dans la note d'E. Rivière dans *l'Homme préhistorique*, 1903 ; les nouvelles images que E. Rivière y a ajoutées, obtenues par les soins bénévoles de M. Georges Courty, sont malheureusement lamentablement mauvaises, absolument rudimentaires et inexactes.

A ce moment-là, je m'étais associé au Dr Capitan et à Denis Peyrony pour l'étude des Combarelles et de Font-de-Gaume, dont la découverte, sans ôter le moins du monde à La Mouthe son grand intérêt, et, à M. Rivière, son mérite de premier inventeur d'une grotte ornée en Dordogne, éveilla chez lui des sentiments ombrageux.

En 1902, un groupe de congressistes de la réunion de l'Association pour l'avancement des sciences tenue à Montauban, vint aux Eyzies visiter les trois grottes et aussi Bernifal, que venait de découvrir D. Peyrony. Il y avait eu à Montauban une attaque furieuse déclenchée par le vieux collectionneur Elie Massénat et son collaborateur, le Dr Paul Girod, contre l'authenticité des grottes ornées⁶⁾. E. Cartailhac leur répondit, ainsi que plusieurs autres, de décisive façon ; mais ces contradicteurs ne désarmèrent jamais, employant, ainsi que plus tard, le marchand Otto Hauser, d'une culture et mentalité encore plus rudimentaires, des arguments et accusations aussi mensongères. Après le congrès, une excursion eut donc lieu aux Eyzies, à laquelle ne vinrent ni L. Girod, ni E. Massénat, dont on peut douter qu'ils ont jamais visité les grottes.

Une photographie que je reproduis ici, montre les congressistes ayant assisté à la visite de La Mouthe, et que l'on peut qualifier de document historique, puisque, après ce jour, les adversaires des grottes ornées se réfugièrent dans le maquis de la calomnie sous le manteau (fig. 3).

On y voit, de gauche à droite, assis au premier plan : M. Peyrony, qui tourne le dos, François Daleau, l'inventeur de Pair-non-Pair ; au second plan : l'abbé Labrie, fouilleur de divers gisements leptolithiques du Bordelais, M. Rivière fils, M. X, Emile Cartailhac avec sa bougie,

6. E. Massénat, A.F.A.S., congrès de Montauban 1902, p. 261-262. Réponse, E. Cartailhac, A. de Mortillet, G. Chauvet, p. 262-263, pour la défense de l'authenticité.

Figure 2 :



A. Etat actuel de la grotte. On observe au bas de la paroi de droite les vestiges du remplissage.



B. Le bison 72 de la galerie A, dessiné au trait noir. Au-dessous de lui, on lit Armand Laborie 8 avril 1895. En cartouche, de gauche à droite, lecture des dessins de cette galerie (bisons probables 72, 73 et 74) (Delluc, 1973).



Figure 3 : La photographie classique de la visite à La Mouthe des congressistes de l'A.F.A.S. (14 août 1902). Un deuxième cliché de ce groupe a été récemment publié par A. Roussot.

Adrien de Mortillet, M. Zaborowski, en bretelles ; Armand Viré, de profil à droite ; Gustave Chauvet, avec sa belle barbe ; l'abbé H. Breuil, encore jeune et mince (25 ans) ; Emile Rivière, assis, avec jambières et canne ; le Dr Azoulay ; Georges Courty, à l'extrême droite. Le Dr Capitan, bien qu'acceptant l'authenticité des gravures, n'était pas venu à La Mouthe, par crainte de difficultés extra-scientifiques avec M. Rivière, dont le caractère n'était pas toujours affable, et qui pensait que L. Capitan ne lui avait pas rendu suffisamment justice dans les premières notes sur les Combarelles et Font-de-Gaume, où son rôle est peut-être laissé un peu trop au second plan.

II. LES FOUILLES DE A. RIVIERE. LE CONTENU ARCHEOLOGIQUE. DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE.

A. Fouilles d'E. Rivière et mobilier archéologique

Le vestibule avait été en grande partie vidé, nous l'avons vu, dès 1845, d'abord, puis surcreusé en 1895. Il était, de toute évidence, la salle d'habitation de l'époque du Renne, dont cependant les débris de cuisine et les traces de foyers s'engageaient un peu dans le couloir qui lui fait suite. Le contenu de ces terres a été déversé dans les champs avoisinants, où des silex paléolithiques de tout âge, depuis le Tayacien,

se rencontrent encore abondamment. On voit encore, le long des parois du vestibule, les attaches cendreuse noires de l'ancien remplissage congloméré, qui passent ensuite plus avant à une brèche de blocailles et d'ossements.

E. Rivière a constaté :

1. sur le plancher stalagmitique, une couche noirâtre de cendres et charbon, faune actuelle (Boeuf domestique, Canis, Cerf élaphe, Cheval, Sus, Lapin), des ossements humains, beaucoup de poterie et quelques silex, dont deux fragments de haches polies.

2. sous la stalagmite épaisse de 4 à 5 centimètres, se trouvaient les dépôts quaternaires, où M. Rivière n'a fait d'abord aucune division, ni dans la distribution de la faune, ni dans celle des objets décorés ⁽⁷⁾. La dispersion de la collection Rivière après sa mort ne permet pas de faire un nouvel inventaire de ses récoltes ⁽⁸⁾. On peut simplement rappeler ce qu'il a écrit, et ce qu'on peut savoir d'autre part.

En 1897, il parle, pour la faune, d'*Ursus spelaeus*, *Hyaena spelaea*, etc. Il n'y a aucun doute qu'un repaire de ces animaux carnivores n'eût précédé l'établissement humain. Il parle de cinq têtes du grand ours, dont deux entières ; peu d'ossements en étaient entiers ; il attribue à l'homme leur morcellement. A noter, comme autres espèces de quelque intérêt, le Lynx, le Castor, un Rhinocéros, *Cervus megaceros canadensis* (?), *elaphus*, *dama*, *tarandus* (abondant), Bouquetin, Antilope sp, Boeufs et Chevaux, *Canis lupus* et *spelaeus*. Le Renard, le Blaireau et quelques autres petites bêtes banales ont pu y pénétrer de tout temps. Je crois que la mention d'Hippopotame (?) avec point de doute, doit être laissée pour bien douteuse.

L'état physique de ces ossements variait naturellement depuis les plus minéralisés, venant du repaire, jusqu'à la conservation ordinaire des grottes du Leptolithique. Les silex taillés quaternaires les plus anciens se rapportent certainement au Tayacien, dont ils ont la taille grossière et maladroite ; ils étaient ordinairement usés, ainsi (lettre de Capitan à d'Ault du 25 septembre 1897) qu'assez de hachettes de facture rappelant l'Acheuléen (probablement Moustérien ancien de tradition acheuléenne comme à Laussel, Combe-Capelle, La Ferrassie). Une, très belle, mesurait 15 cm.

7. Cependant, dans sa note sur la lampe, à la Société d'Anthropologie, il distingue nettement « une couche magdalénienne » de 40 à 55 cm avec foyer, silex et os travaillés ; et une couche moustérienne à silex émoussés, dont de belles pointes ; nombreux os d'Ours ; cette couche plus ancienne est brun-rougeâtre, surtout vers le haut, et mêlée d'argile et de sable.

8. Les collections de E. Rivière furent vendues à l'Hôtel Drouot en 1924, deux ans après son décès, et certaines furent acquises à vil prix par le jeune suisse Henry Grass, étudiant à l'école dentaire de Paris. Il transporta cette collection à La Chaux-de-Fonds (Suisse), où elle demeura ignorée pendant une trentaine d'années, l'étudiant étant mort en 1927. La collection a été acquise par le Dr Moir en 1957 (Pittard, 1960, p. 215). R. Daniel a étudié une des nombreuses caisses de la vente Rivière (Daniel, 1960). D'autres éléments de la collection Rivière sont à l'Institut de la Paléontologie humaine, au musée d'Aquitaine de Bordeaux et au Peabody Museum of Harvard à Yale University.

Il y avait aussi, mais peu, de vestiges moustériens typiques ; j'ai aussi trouvé dans les champs où on a versé les terres, divers types de silex de tous les niveaux aurignaciens : Châtelperron, Aurignacien typique, Gravette, quelque peu de Solutréen⁹⁾, que Rivière mentionne aussi, et naturellement, assez de Magdalénien, plutôt ancien. Rivière mentionne, sans niveau ni figure, quelques très belles lames, jusqu'à 17 cm, des grattoirs, burins simples et doubles, pointes et pointerolles.

Plus intéressant est un inventaire de l'outillage osseux : cinq canines de cervidés perforées ; une de Renard, *idem* ; une coquille percée de *Nassa neritea*, une patelle. Une quarantaine d'os travaillés : une longue alène de 18 cm, large de 0,3 cm, brisée à un bout, à pointe opposée intacte ; une pointe de sagaie à biseau simple, striée, courte ; une petite pointe aplatie fusiforme, large de 0,05 cm ; une tige de poinçon cylindrique à fût strié obliquement, à tête manquante ; trois fragments d'aiguilles, à têtes manquantes ; un poinçon à double épaulement sur lame de côte ; une extrémité de sagaie très aigüe ; une base en biseau simple hachuré et en lancette d'une forte sagaie en ivoire ; une perle tubulaire en os d'oiseau, ornée d'une triple série d'incisions transversales ; un fragment de lame de côte long de 3 cm à deux bords finement décorés de fines incisions en série et plat piqueté de quatre ou cinq lignes de ponctuations ; deux fragments de côtes et baguettes hachurées ; une très petite perle ovale en os, percée au centre (12 mm x 4 mm) (fig. 4).

Le Dr Capitan, dans la lettre citée, parle d'un os où il a vu une série de têtes de chevaux gravées sommairement en série ; elle n'a pas été publiée et je ne l'ai pas vu.

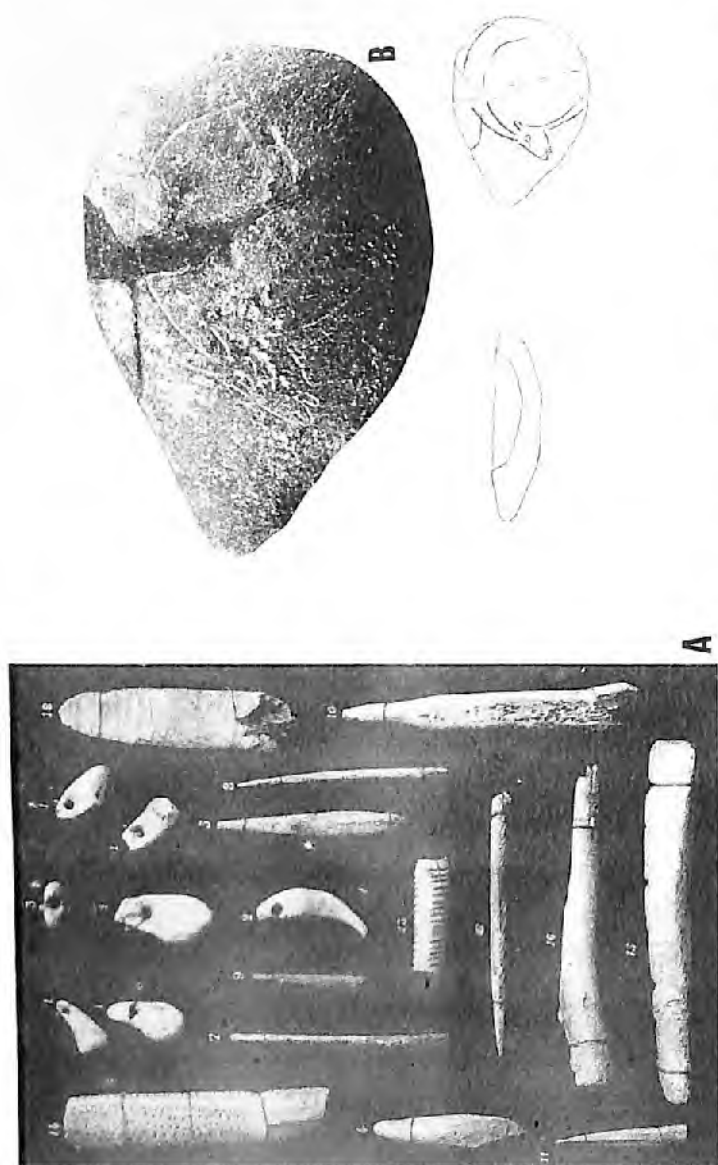
Lors de la vente après décès (1922) de la collection Rivière, plusieurs lots furent acquis par M. Georges Grant Mac Curdy pour le Peabody Museum of Yale University¹⁰⁾. L'un d'eux provenait de La Mouthe et l'auteur américain en a décrit et figuré quelques objets. Outre la base de sagaie d'ivoire mentionnée, il est une autre baguette d'ivoire, plus mince, à base ornée d'incisions en série et portant un bourrelet analogue à ceux de certains prototypes de harpons. Il figure aussi une canine de loup, divisée en long par le milieu, avant perforation, une de lynx perforée, et une attribuée à l'élan (?), ainsi que la perle en os d'oiseau. A signaler aussi un crayon d'ocre.

La plupart de ces objets peuvent appartenir à du Magdalénien assez ancien ; mais la présence d'un galet peint semblable à ceux du Mas d'Azil est plus exceptionnelle. Il s'agit d'un galet plat ovale allongé, peint sur une seule face de trois taches rondes, avec les bords cernés de la même couleur rouge. Si ce galet est azilien ou plus ancien, nul ne

9. Avec une pointe à cran du Solutréen supérieur

10. «Certain specimens from the Rivière Collection», *American Anthropologist*, tome XXV, 1923, p. 72-89.

Figure 4



A. Dents et objets de matière osseuse découverts par E. Rivière dans sa fouille de l'entrée de La Mouthe (Rivière, 1897, pl. VI h - i.). L'abbé Breuil, dans sa monographie, en fournit l'inventaire.

B. La célèbre lampe découverte le 29 août 1899. Relevé du boutquetin gravé et section de l'objet par A. Rousot.

peut aujourd'hui l'assurer. Un autre existe dans des séries de Hauser actuellement au musée des Eyzies⁽¹¹⁾.

Le plus important objet découvert par E. Rivière dans cette première partie de la grotte est une lampe en pierre, décorée d'une tête gravée de Bouquetin, recueillie le 29 août 1899, à 7,10 m de l'entrée du couloir et à l'intérieur de celui-ci, à 0,29 m sous la stalagmite, et à 0,14 m au-dessus du niveau moustérien. Ce très remarquable objet, aujourd'hui au musée de Saint-Germain, est un godet à manche de 0,171 m de long, creusé d'une cavité de 0,104 m de dimension sur 0,034 de profondeur ; sa paroi n'a pas 0,045 m d'épaisseur. La convexité du verso présente la gravure assez grande d'une belle tête de Bouquetin. L'objet est en grès permo-houillier de la région de Brive, comme un certain nombre d'autres lampes découvertes deci-delà⁽¹²⁾.

La matière noirâtre examinée par l'illustre chimiste Berthelot, a été reconnue comme résiduelle de la carbonisation de matières graisseuses animales. L'usage d'une lampe à graisse, analogue à celle des Esquimos, par les Leptolithiques était donc certain ; mais il est à penser que n'importe quel caillou ou os creux a pu tout aussi bien être employé, voire même des pierres plates sur lesquelles on aurait fixé un paquet de graisse muni directement d'une mèche. Ce dernier procédé a dû être le plus fréquent, comme l'abondance extraordinaire des plaquettes à traces de combustion, dans les cavernes pyrénéennes, permet de le supposer.

B. Topographie

L'entrée de La Mouthe, que ferme aujourd'hui un mur et une porte, s'ouvre en plein sud, par un vestibule à voûte arrondie de 9 m de large à l'entrée, 12,68 m de long et 3 m de hauteur médiane actuellement. C'était la salle d'habitation des Leptolithiques, qui se prolongeait un peu dans le couloir suivant, assez tortueux, dont les parois sont souvent cachées par d'épaisses concrétions stalagmitiques, se raccordant en un plancher recouvrant l'argile de la grotte, très collante ; dans celle-ci chemine la tranchée d'accès creusée par E. Rivière.

Le plan joint a été décalqué sur celui au lavis dû à un habile topographe, M. C. Durand, conducteur principal des Ponts et Chaussées.

11. La stratigraphie de La Mouthe a donné lieu à un résumé de D. de Sonneville-Bordes (Sonneville-Bordes, 1965, p. 176) et une synthèse de A. Roussot (Roussot, 1969-1970, p. 95-97). Une couche d'occupation moustérienne très dense a été récemment relevée en avant du porche de la grotte (Beaune-Roméra de, 1984). Au total la stratigraphie voyait se succéder les niveaux suivants : moustérien à bifaces probablement de tradition acheuléenne, châtelperronien, aurignacien typique, solutréen supérieur à feuilles de laurier et pointes à cran, magdalénien sans harpons, ni burins bec de perroquet, magdalénien final ou azilien, vestiges néolithiques ou plus récents (Roussot, 1969-1970, p. 96-97).

12. Comme celles de Coual (Lot), Moulins (Charente), etc. : voir R. de Saint-Périer, «La grotte des Scilles à Lespugue (Haute-Garonne)», *L'Anthropologie*, tome XXXVI, 1925, p. 30-39. Cet objet a donné lieu à une étude de A. Roussot qui le décrit avec précision et le réinsère dans son contexte (Roussot, 1969-70).

Périgueux, qui l'établit en septembre 1899. La grotte, qui s'ouvre dans le calcaire crétacien supérieur, est précédée d'une petite terrasse, certainement augmentée en avant des matériaux extraits, qui domine un peu un vallon cultivé à formes adoucies, d'une largeur de 180 m à sol argilo-sableux profond. La caverne présente, à l'intérieur, des vestiges de nombreuses cheminées de dissolution par lesquelles l'eau d'infiltration a entraîné et fait circuler des sables et argiles, dès l'époque des sables quartzeux et kaolinifères du Périgord.

La topographie environnante montre du reste qu'une rivière de cet âge Eo-oligocène avait creusé, puis rempli un de ces méandres que recoupe le Vézère, entre le vallon de La Mouthe et les carrières de kaolin de Pagenal. Ce doit être dès cette époque que les couloirs de la grotte ont été percés dans la roche crétacique et c'est des formations kaolinifères du voisinage que la très pure argile glaiseuse de la galerie est dérivée.

La galerie a été creusée par E. Rivière jusqu'à 128,50 m du seuil de la grotte ; elle continue certainement au-delà et j'ai pu à deux reprises, m'insinuer à grand peine dans un couloir qui la prolonge ; la première fois, en 1900, assez loin, et la seconde, en 1927, beaucoup moins loin. Je me souviens qu'en 1900, j'ai atteint, après une assez longue rampe dans l'eau recouvrant le sol stalagmitique, une salle assez large où l'on pouvait se tenir debout et où j'ai vu un mauvais dessin noir de bison. Lors d'une seconde visite, je n'ai pu atteindre ce point, que je n'avais pas dépassé en 1900, et, sans doute, je laisserai aux spéléologues de l'avenir le soin de vérifier la suite ; je n'avais alors qu'une bougie et des allumettes en grand péril d'être mouillées. Mais la grotte se poursuit certainement et peut encore, dans les salles plus amples entrevues, contenir des panneaux ornés intéressants.

Mais, prenant la caverne dans son état présent, où y trouve-t-on les figures découvertes par G. Berthoumeyrou et E. Rivière ?

1. A 50,80 m se voit une belle colonne en forme de cariatide ; cette partie de la grotte est aussi ornée de belles draperies de calcite blanche. A 94,39 m, on arrive dans la salle des grands Bovidés gravés sur le plafond et, malencontreusement, en partie rubriqués par E. Rivière.

2. Celle des petits Bisons lui fait immédiatement suite ; leur ensemble mesurant 8,55 m, on est, en sortant vers le fond, à 102,95 m de l'entrée.

3. A 8 m plus loin, vers la droite, s'ouvre le goulet de la salle de la Hutte, que l'on atteint à 111,10 m de l'entrée de la grotte, et qui mesure environ 4 m sur 5 ; là le déblai s'est arrêté, mais la galerie, remplie d'argile jusqu'au plafond, se poursuit de ce côté, vers les couloirs aperçus par une autre voie en 1900-1927.

4. Si l'on dépasse l'entrée vers la Hutte et si l'on prend à gauche, le couloir se poursuit, à gauche, 13,62 m pour aboutir à la salle des grands Rennes et du Rhinocéros, qui mesure 6 m sur 2,90 m envi-

On est alors au point le plus éloigné de l'entrée que l'on ait atteint par déblaiement, à 128,50 m.

Toutes les figures gravées, sauf l'extrémité inférieure de quelques pattes, qui plongent sous le remplissage et y sont détruites par l'acidité du sol, se trouvent sur des parois toujours libres de remblais ; mais les goulets successifs qui mettent en communication ces diverses petites chambres plus exhaussées de voûte, étaient extrêmement surbaissés et presque totalement colmatés par l'argile, la stalagmite de sol et des colonnes de belle calcite blanche.

Ce n'est qu'après le décès de E. Rivière en 1922, que j'ai pu songer à reprendre l'étude de La Mouthe, ce que le propriétaire, MM. Lapeyre, père et fils, m'autorisèrent à faire avec beaucoup de gentillesse ; ils m'ont constamment aidé de tout leur pouvoir, et m'ont reçu à déjeuner avec mes auxiliaires sous leur toit et à leur table familiale, avec une cordialité simple et franche dont je leur suis très reconnaissant.

Le travail s'est réparti sur plusieurs campagnes : du 26 au 30 août 1924, avec l'aide de Miss D. Garrod et de ses compagnes ; du 20 au 29 mars 1928, avec le dévoué concours de Miss Mary E. Boyle, qui m'a également aidé encore du 15 au 19 avril 1929, et du 26 au 29 avril 1930. Décalques et photographies m'ont donc pris 24 jours dans la caverne. C'est le fruit de ce travail qui fera le sujet des chapitres suivants.

B. D., G. D., D. V.⁽¹⁾

Bibliographie et sources

- . Archives Glory, Institut de Paléontologie humaine, Muséum national d'histoire naturelle, Paris.
- . Beaune-Romera S. de 1984 : La Mouthe in « Informations archéologiques de la circonscription d'Aquitaine », *Gallia Préhistoire*, 27, 2, p. 275-277, fig. 6.
- . Breuil H. 1952 : *Quatre cents siècles d'art pariétal*, Centre d'études et de documentation préhistoriques, Montignac (1974 : nouvelle édition en offset par les éditions Max Fourny, Paris).
- . Cheynier A., Breuil H. 1963 : *La caverne de Pair-non-Pair, Gironde. Fouilles de François Daleau. Documents et industries*, Société d'archéologie de Bordeaux, documents d'Aquitaine, III.
- . Daniel R. 1960 : « Grotte de La Mouthe (Dordogne), contribution à l'étude de son outillage », in *Bull. de la Soc. préhistorique française*, tome LVII, 9-10, p. 627-631.
- . Delluc B. et G. 1973 : « Quelques figurations paléolithiques inédites des environs des Eyzies », *Gallia-Préhistoire*, 16, 1, p. 201-209, 9 fig.
- . Delluc B. et G. 1987 : « La grotte de La Calévie, Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil (Dordogne) », in *Sarlat et le Périgord*, Actes du 39^e congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, Sarlat, 1986, publications de la Soc. hist. et arch. du Périgord, p. 185-202, 6 fig.

13. U.M.R. 9948 du C.N.R.S., laboratoire de Préhistoire du Muséum national d'histoire naturelle, Paris.

- . Delluc B. et G. 1988 : « Emile Rivière accueille les membres de notre compagnie à La Mouthe le 10 août 1896 », in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome CXV, p. 374-375, 1 fig.
- . Delluc B. et G. 1991 : *L'Art pariétal archaïque en Aquitaine*, XXVIII suppl. à Gallia-Préhistoire.
- . Delluc B., Delluc G. et Vialou D. 1994 : Une étude de l'abbé Henri Breuil sur la grotte des Combarelles II (Les Eyzies), in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome CXXI, p. 285-294, 5 pl.
- . Delluc B., Delluc G. et Vialou D. 1995 : « Une étude de l'abbé Henri Breuil sur la grotte de Bernifal (Meyrals) », in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome CXXII, p. 22-37, 4 pl.
- . Feaux M. 1986 : « Excursion à la grotte de La Mouthe, près Les Eyzies », in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome XXXIII, p. 335-346.
- . Glory A. 1965 : « Une nouvelle galerie ornée de la caverne de La Mouthe », in *Congrès préhistorique de France*, Monaco, 1959, p. 608-612, 2 fig.
- . Graziosi P. 1956 : *L'Arte dell'antica età della pietra*, Firenze, Sansoni.
- . Léonardi P. 1983 : « Considérations paléontologiques sur quelques figurations animalières de l'art leptolithique franco-cantabrique et méditerranéen », in *Atti della Accademia nazionale dei Lincei*, série VIII, vol. XVII, sezione IIa, fasc.2, 131 p., 12 pl.
- . Leroi-Gourhan A. 1965 : *Préhistoire de l'art occidental*, Mazenod, Paris.
- . Leroi-Gourhan A., Delluc B. et G. 1995 : *Préhistoire de l'art occidental*, Citadelles et Mazenod, Paris.
- . Pittard E. 1960 : « Une gravure de Cro-Magnon (Dordogne) exilée à Neuchâtel (Suisse) », in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome LXXXVII, 3, p. 213-216, 1 fig.
- . Rivière E. 1897 : « La grotte de La Mouthe », *Congrès de l'A.F.A.S.*, 26^e session, Saint-Etienne, p. 669-687, 4 fig., 1 pl. h.t.
- . Rivière E. 1901 : « Les dessins gravés et peints de la grotte de La Mouthe (Dordogne) », *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, séance du 30 septembre 1901 (repris dans la *Revue scientifique*, du 29 octobre 1901, 19 p., 5 fig.).
- . Rivière E. 1903 : « Les parois gravées et peintes de la grotte de La Mouthe formant de véritables panneaux décoratifs », *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, tome CXXXVI, séance du 19 janvier 1903, p. 142-144, (repris dans les *Bulletins de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, du 19 février 1903, p. 191-195).
- . Rivière E. 1895 à 1909 : autres publications à propos de la grotte de La Mouthe (20 références) : voir B. et G. Delluc, 1991, p. 371-372.
- . Roussot A. 1969-70 : « La lampara decorada de La Mouthe (Dordona) », *Ampurias*, 31-32, p. 91-103, 4 fig.
- . Sonnevile-Bordes D. de 1965 : « Les industries des abris et grottes ornés du Périgord », *Centenaire de la Préhistoire en Périgord* (1864-1964), suppl. au tome XCI du *Bulletin de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, p. 167-180.
- . Vialou D. 1987 : « D'un tectiforme à l'autre », in *Sarlat et le Périgord*, actes du XXXIX^e congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, Sarlat, 1986, édit. de la Soc. hist. et arch. du Périgord, p. 307-317, ill.
- . Zervos C. 1959 : *L'art de l'époque du renne en France*, Cahiers d'art, Paris.

Trou du Roc ou Trou Grévy, commune de Thonac

par Christian HARIELLE et Pascal RAUX

Le «trou de blaireaux», cavité située à Thonac se devait d'être visitée et étudiée. Voici les résultats de cette analyse réalisée l'année dernière, qui permet d'en savoir plus sur les vestiges préhistoriques découverts.

I. SITUATION ET ACCES

1. Situation

- . Commune de Thonac (Dordogne).
- . Lieu-dit : Au Roc.
- . Cadastre : Section C Parcelle 116.
- . Carte IGN 50 000e Terrasson XX-35.
25 000e Montignac 2035 Ouest.
- . Coordonnées Lambert III, zone sud. : $x = 503,570$

$y = 3303,360$

$z = 75 \text{ m.}$

. Situé dans le talus boisé de la D.45, à 100 m des maisons du Roc, face à l'embranchement d'un chemin rural.

2. Accès

. Peu après l'embranchement de la route, se trouve les maisons du Roc. Fait suite un petit front rocheux, dont la base est bientôt masquée par un talus boisé.

. La cavité se trouve juste en face au départ sur la droite d'un chemin rural restant parallèle à la route et d'un poteau électrique.

. Entrée cachée par la végétation.

II. -GEOLOGIE

1. Cartes géologiques

- 80 000e Bergerac n°182 2e édition.
- 50 000e Terrasson XX-35 n°784.

2. Etage géologique

Coniacien Moyen-supérieur - C. 4b (ex C. 7b)

3. Nature lithologique (d'après cartes)

- 80 000 : Calcaires jaunâtres, gréseux, à brachiopodes (*Rhynchonella baugasi*, *Terebratula nanclasi*), petites Ostracées et Bryozoaires. Micrographiquement, ces calcaires sont à ciment microcristallin, graveleux.

- 50 000 : Calcaires bioclastiques jaunes et calcaires gréseux. A la base, calcaires microcristallins bioclastiques jaunes à rosâtres, assez durs, à débit en grandes dalles irrégulières. La moitié inférieure plus riche en éléments quartzeux. Puis assise plus massive de calcaire gréseux jaune bioclastique et gréseux, tendre (calcaire jaune du Sarladais). Puis petits bancs de calcaire gréseux jaune roux, à stratifications obliques, assez dur.

Nouvel ensemble de calcaires durs bioclastiques jaunâtres, à passées plus rosées. L'élément arénacé est mélangé aux gravelles et aux nombreux débris bioclastiques, glauconie toujours présente. Stratification formée de grandes plaques imbriquées. Tout au sommet, quelques mètres d'un calcaire identique jaune pâle, en plaquettes plus fines où abondent les huîtres (*Exogyra plicifera*).

4. Observations de terrain

La cavité s'ouvre à la rupture de pente d'un front rocheux irrégulier et abrupt et du talus pentu rocheux (mal visible et caché par les éboulis de pente et la végétation). Elle se développe dans un banc de calcaire gréseux jaunâtre très bioclastique, localement friable et poreux. Massif en profondeur, il se débite à l'entrée en plaques irrégulières.

On y remarque une extrême abondance de débris fossilifères, et ceci dans toute la cavité (Bryozoaires, débris d'*Inoceramus*, de gros tests de Lamellibranches, petites Ostracées).

En certains points, la roche prend un aspect marbriforme. Sa dégradation laisse sur place un abondant matériel sableux. On note un important affaissement de la masse rocheuse sur le côté droit de la cavité, dans la galerie d'accès.

III. - HISTORIQUE, EXPLORATIONS ET TRAVAUX

1. Historique

Non connue sur le plan spéléologique. Elle nous fut anciennement indiquée le 8 et 22 novembre 1972 par MM. Delord et Dumont, habitants de Thonac et chasseurs de renards, (d'après leurs indications : salle basse avec goulet au fond et refuge de renards).

. 15 juillet 1973 : repérage des lieux.

- près de la première maison, en bordure de la route, dans un petit parking : fissure double de décollement, remplie de terre argileuse.

- plus loin, boyau partiellement dégagé au-dessus du talus de la route. Petite falaise à prospecter car il semble y avoir quelques boyaux.

. 27 juin 1993 : Pascal Raux signale la cavité pour y avoir trouvé un panneau de tracés digitaux.

. 11 septembre 1993 : retour d'étude géologique, Christian et Bruno Harielle.

. novembre 1994 : visite de la grotte en compagnie de Jean Clottes.

. janvier 1995 : Pascal Raux relève les digités et gravures.

IV. - DESCRIPTION

La cavité s'ouvre dans le front rocheux, visible après les maisons du Roc, face au départ d'un petit chemin rural parallèle à la route et bordé de jardinets. Un poteau électrique se trouve juste en face.

L'entrée est située dans une zone de végétation sur éboulis de pente à environ 3 m au-dessus du niveau de la route et 3 m en retrait, presque à mi-hauteur du front rocheux lui-même. Ce dernier présente une partie subverticale à la base de laquelle s'ouvre un conduit en terrier occupé par la sauvagine et qui semble plonger et se diriger vers la zone de décollement de la cavité. Son entrée se situe à 2 m au-dessus de celle de la grotte et 3 m en aval. Il présente d'abondants rejets de sable jaune, mêlé de petites caillasses et galets de quartz provenant des alluvions anciennes de la Vézère.

L'entrée de la grotte se trouve dans un talus rocheux, pentu à 40° et prolongeant vers le bas le front rocheux subvertical. C'est une petite entrée ogivale surbaissée asymétrique, large de 0.90 m pour une hauteur de 0,35 m. Un tas de pierrailles à l'entrée montre que cette cavité peut occasionnellement être fermée par les chasseurs de renards. Fait suite un boyau descendant, long de 6 m, au sol terro-pierreux et

fère, de section ogivale asymétrique, à voûte également descendante. Sa largeur varie de 0,90 m à 1,80 m. Cet accès a été en grande partie envahie par des apports extérieurs. Dès ce niveau, sur le côté gauche et près de la voûte, court une fissure horizontale qui amorce l'énorme décollement visible plus loin.

Avant de déboucher dans la galerie d'entrée, les parois montrent des efflorescences blanches de calcite, avec formations de micro-choux-fleurs. Sur la paroi droite, on peut également observer quelques petites concrétions corrodées.

On débouche ensuite dans une petite galerie rectiligne d'une vingtaine de mètres, plus spacieuse, orientée est-ouest. Elle mesure de 1,20 m à 2,60 m de large. La voûte présente des alternances de plafonds plats, de coupoles évasées ou à forme ogivale avec sillon médian. Parois et voûtes sont un peu corrodées et portent par endroits des taches blanchâtres, efflorescence de calcite. Par endroits aussi, les enduits calcitiques sur les parois ou les banquettes se desquament ou sont en phase de corrosion. Ces parois sont constituées d'une suite de concavités, parfois avec corniches, souvent cupulées et séparées par des petits étranglements. Le tracé de la galerie au sol est plus régulier.

Cette galerie présente, dans sa première moitié et en paroi gauche, au niveau de la voûte, un grand décollement en masse de la roche, formant un pseudo-laminoir profond de 5 à 6 m et de 0,15 à 0,30 m de hauteur. Cet espace est dépourvu de remplissage. Les quelques pierrailles qui s'y trouvent ont été lancées par les visiteurs. A son extrémité, un boyau ensablé et remontant se divise en deux au bout de 3 m. Une branche un peu sinueuse et remontante se poursuit en arrière du laminoir et peut-être rejoint le boyau sus-jacent vu près de l'entrée ? L'autre branche est descendante et semble parallèle à la galerie. Elle se dirige, et peut-être rejoint, la galerie terminale ?

La galerie forme, à son origine, une espèce de première rotonde allongée, limitée par un rétrécissement des parois (l. : 1,20/1,60 - h. : 1,75 m). Suit alors une seconde petite rotonde. C'est ici, à la voûte plane et presque au niveau d'un bec rocheux formant le deuxième rétrécissement de paroi, que l'on peut voir les digités assez estompés, tracés sur le support rocheux, calcaire gréseux un peu friable (l. : 1,60/2,20 - h. : 1,50 m). Vient ensuite une espèce de troisième rotonde allongée, avec mini-coupole de voûte et dont l'axe est parsemé de petites stalactites. Sur le côté gauche, au niveau d'un bec rocheux, on peut voir des petites draperies en phase de corrosion (indentation des bords). Des concrétions ont, de plus, été brisées et détériorées par les visiteurs (l. : 1,20/1,70 - h. : 1,50 m). Les banquettes des parois portent fréquemment des griffades de sauvagine (renards et blaireaux), et de nombreux graffitis.

A ce niveau, on se trouve pratiquement à la fin de la zone de décollement. Le sol forme ici un bombement sablo-argileux et semble correspondre à un apport de matériaux. En effet, en paroi gauche

s'ouvre le départ d'un boyau avec petit chenal de voûte. A la voûte, on remarque une coupole d'érosion tourbillonnaire haute de 3 m, avec départ d'un petit chenal de voûte plongeant dans le départ du boyau latéral précité (alors qu'il n'y en a pas dans la galerie principale).

La galerie devient ensuite plus spacieuse (h.: 1,80 à 2,50 m), avec un sol descendant. La voûte est toujours formée de conques ogivales séparées par des zones planes ou de retrécissement (avec amorce de chenal). Les parois ont le même aspect, corrodées et cupulées, formées de concavités successives avec minicorniches étagées. Sa largeur varie de 1,50 à 2,60 m.

Dans la partie descendante, on remarque sur la gauche ce qui est également un décollement de bloc, bien moins important que le premier. On a donc, sus-jacent, un évidement latéral en laminoir (prof.: 1,70 m). Ces décollements successifs laissent supposer l'existence d'un vide sous-jacent, beaucoup plus important qu'il ne le paraît, mais ensuite comblé par le remplissage. La fin de ce petit décollement est marqué aussi par le départ d'un boyau ensablé et impénétrable. Plus loin, les parois portent des formations de micro-choux-fleurs blanchâtres et un peu corrodés.

La galerie semble se terminer en cul-de-sac rocheux, mais une petite lucarne dans la mince paroi permet d'accéder à la galerie terminale, d'axe oblique. Elle porte à son sommet une petite échancrure de chenal de voûte. Il est vraisemblable que la galerie se poursuit sous-jacente à cette paroi, maintenant entièrement comblée par le remplissage.

Au niveau de la lucarne, la base des parois porte des efflorescences blanchâtres de calcite, pustuleuses et croûteuses, un peu différentes des micro-choux-fleurs. Sur la gauche de la lucarne et à la base, doit probablement déboucher le boyau plongeant remarqué au niveau du deuxième décollement. Passé la lucarne, on se retrouve donc dans la galerie terminale de la cavité. Elle mesure une dizaine de mètres de longueur. La hauteur varie de 1,50 à 3 m et la largeur de 2 à 3,50 m. Le sol y est toujours sablo-argileux orangé, avec succession de bombements descendants. On retrouve toujours la discrète présence des petits galets alluviaux de quartz.

Les parois sont également cupulées et corrodées, alvéolées, formées d'une succession de concavités avec petites corniches et gradins. Nombreux graffitis. Un joint de strate mieux dégagé marque le niveau le plus large de la galerie. La base des parois forme des banquettes obliques, parfois étagées en gradins.

Côté gauche, la galerie se poursuit en un petit boyau rectiligne, à voûte bien plane, visible sur environ 4 m, et qui vient probablement déboucher vers la fin du premier décollement rocheux ? Face à la lucarne d'accès, la paroi montre un double goulet impénétrable. Une branche est parallèle à la paroi, l'autre est sinueuse.

Côté droit, la galerie descend (h.: 1,50 à 2,20 m - l.: 1,60 à 3,11 m) et se termine à son extrémité par deux goulets :

- Le premier, en paroi gauche, est perpendiculaire à la paroi. Il se poursuit, ensablé et difficilement pénétrable pour l'homme. Au bout de 2 mètres, il semble tourner sur la droite. On remarque, à l'entrée du boyau, un mini-chenal de voûte qui plonge en échancrant la voûte.

- L'autre, dans l'axe de la galerie, est un boyau descendant ensablé (lui, sans chenal de voûte). Il y avait des perches de bois enfoncées et une bombe de chloropicrine (l.: 1 m - h.: 0,30 m).

Vers le fond, on retrouve les dépôts de calcite blanche pustuleuse, d'aspect plus frais, et prenant parfois une forme arborescente.

Enfin, vers le milieu de la galerie et en paroi gauche, au niveau du remplissage, on remarque une petite ouverture en «boîte aux lettres» (h.: 0,20 m - l.: 0,60 m). Après une courte désobstruction, on put pénétrer dans un évasement de la paroi. Sur la gauche, un goulet semble rejoindre le boyau de droite face à la lucarne. Sur la droite, se trouve un boyau plongeant tournant sur la gauche, devenant rapidement impénétrable (l.: 2 m). et d'aspect méandrique.

- longueur : 35,50 m
- développement : 50 m
- dénivellation : - 5 m
- orientation générale : N. 100 gr (est/ouest).

V. - REMPLISSAGE

Il est essentiellement sablo-argileux, souvent meuble, très important et colmatant les parties basses du réseau. Il renferme d'assez nombreux petits galets de quartz provenant des alluvions anciennes de la Vézère. Une partie du résidu sableux provient de la dégradation du calcaire sableux local.

Zone d'entrée : sol terreux, humifère, avec pierrailles et galets.

La galerie : le sol est constitué d'un sable argileux brun-rouge, avec pierrailles et galets de quartz alluviaux. Au fur et à mesure que l'on s'avance dans la cavité, le remplissage devient de plus en plus sablo-argileux, meuble, les pierrailles moins abondantes, puis disparaissant. Vers la fin de la zone de décollement, le sol devient sablonneux, roux.

Les galets de quartz sont toujours épars au long des galeries. Leur diamètre varie de 3 à 10 cm, moins abondants que dans la zone d'entrée. On en retrouve même tout au fond de la galerie terminale. Le réseau a-t-il été colmaté par des apports extérieurs et alluviaux de la Vézère et de son affluent ? Ou bien y a-t-il eu apport de l'intérieur (par effondrement ou cheminée) comme dans la grotte voisine de Belcayre ?

VI. -OBSERVATIONS DIVERSES

1. Climatologie

- cavité sèche
- absence de courant d'air.

2. Concrétionnement

Il est peu abondant :

- on remarque des concrétions de type micro-choux-fleurs sur les parois de la galerie d'entrée (boyau d'accès et zone du décollement).
- des formations pustuliformes de calcite blanche dans la zone de la lucarne de passage dans la galerie terminale.
- rares petites draperies en phase de corrosion et quelques petites stalactites (zone du décollement), plus ou moins dégradées par les visiteurs.

VII. - FAUNE ET FLORE

Cavité utilisée par la sauvagine. Lors de notre visite du 11 septembre 1993 : abondante faune en hibernation.

1. Diptères

Très grande abondance des diptères.

- mouches : plusieurs espèces non déterminées.
- moustiques : *Limnobia nebeculosa* Meigen (Nématocère, Tipuliforme, Limnobiidae) ; une petite espèce non déterminée. Quelques-uns sont moisiss sur place, d'autres, très rares, sont en position d'accouplement.

2. Hyménoptères

Petites guêpes, avec un point jaune sur le céphalothorax.

3. Arachnides

Espèces plus nombreuses que dans les autres cavités environnantes. On les rencontre jusqu'à la fin de la zone de décollement.

- *Meta menardi* Latreille : peu abondante. A noter la présence d'un exemplaire au fond de la galerie.
- *Meta merianea* Scopoli
- *Nesticus cellulanus* Clerck (F. Nesticidae)
- Une espèce «mygalomorphe», non récoltée.

4. Isopodes

Oniscus asellus L. (Isopode terrestre, Oniscidae), un exemplaire au fond de la galerie terminale.

5. Cheiroptères

Rhinolophus hipposideros Bechstein (petit Rhinolophe Fer à Cheval) (F. Rhinolophidae), un exemplaire présent dans la grotte, retrouvé le 18 septembre, tout au fond.

VIII. - ARCHEOLOGIE

Une zone de plafond présentant un relief à peu près plat et cor-

digités et gravures. Cette zone est à une dizaine de mètres de l'entrée, d'environ 0,60 X 2 m, avec tracés digitaux sinueux et traits obliques, anguleux et vestiges. Cette zone est à la limite de la «lumière du jour». Ces tracés digitaux sont principalement rectilignes et dans l'axe de la galerie, très légèrement onduleux et certains s'entrecroisant.

L'un semble axial, assez long, et partage la voûte en deux parties. S'en détachent des petits tracés divergeants : un à gauche et trois à droite, celui le plus en aval étant le plus court. Ces tracés ont été exécutés avec les doigts, le support rocheux étant très friable en ce point. Il semble qu'ils peuvent être «paléolithiques», vu leur aspect et la patine du trait.

Dans le cas où ils seraient paléolithiques, il est possible que les parois aient pu porter une décoration plus importante, mais vu leur état de corrosion, elle a dû disparaître depuis longtemps. L'examen de la paroi nous a révélé :

- des vestiges de point noirs fort calcités, peut-être dus à un frotti de torches, mais il peut s'agir de points de peinture noire, à 7 m de l'entrée, paroi gauche à 1 m de hauteur.

- d'autres traits gravés sous-jacents aux digités.

- à 2,80 m de ces tracés, sur la paroi de droite et à 1 m du sol, un signe angulaire calcité.

Ces traits gravés et la proximité de la grotte du Renne et du gisement solutréen de Belcayre nous font opter pour une datation paléolithique sans autres précisions.

C.H et P.R.

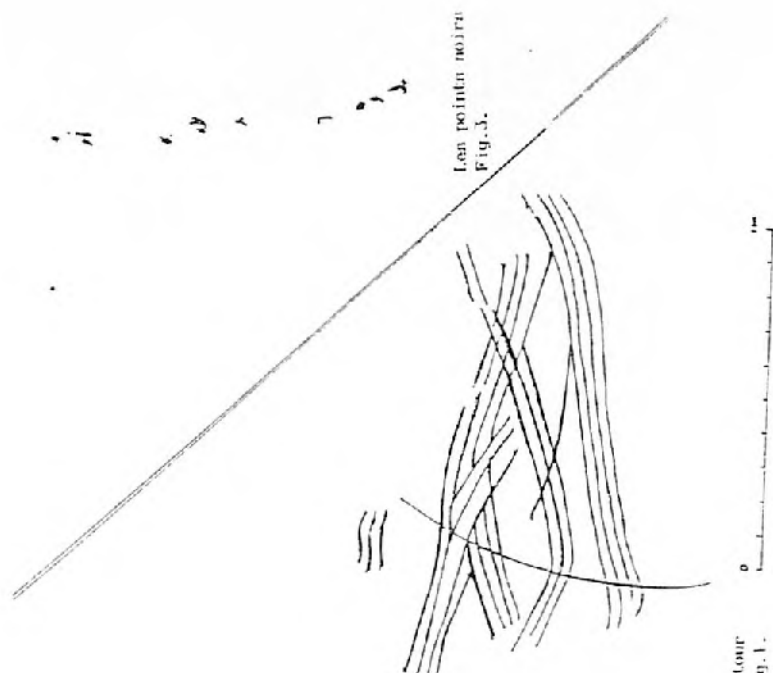
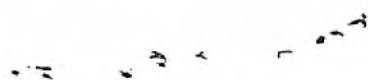
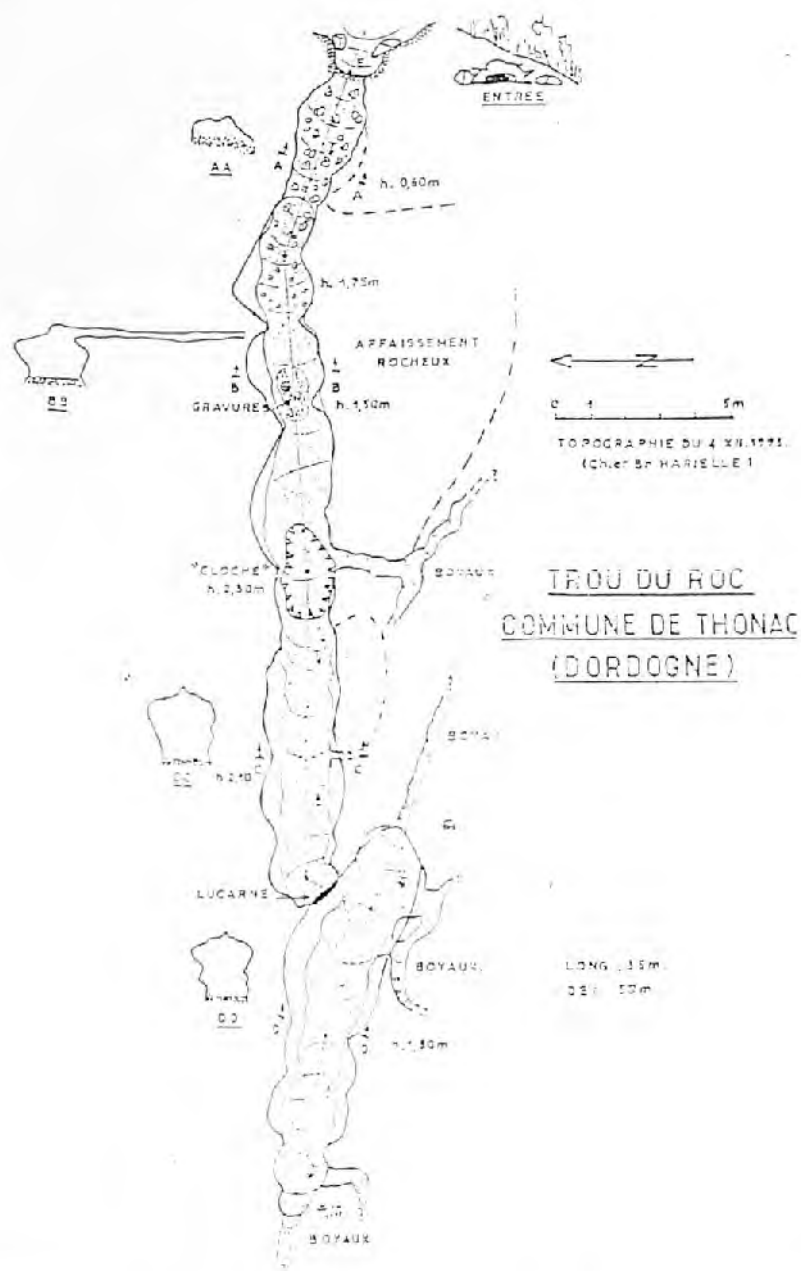


Fig. 2.

Le point noir
Fig. 3.



L'illusoire «commanderie des templiers» de Saint-Naixent

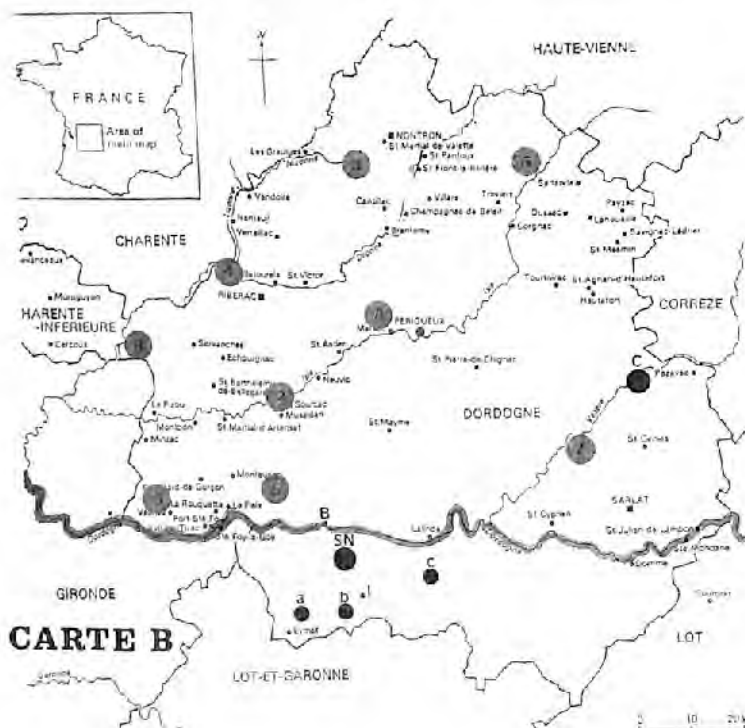
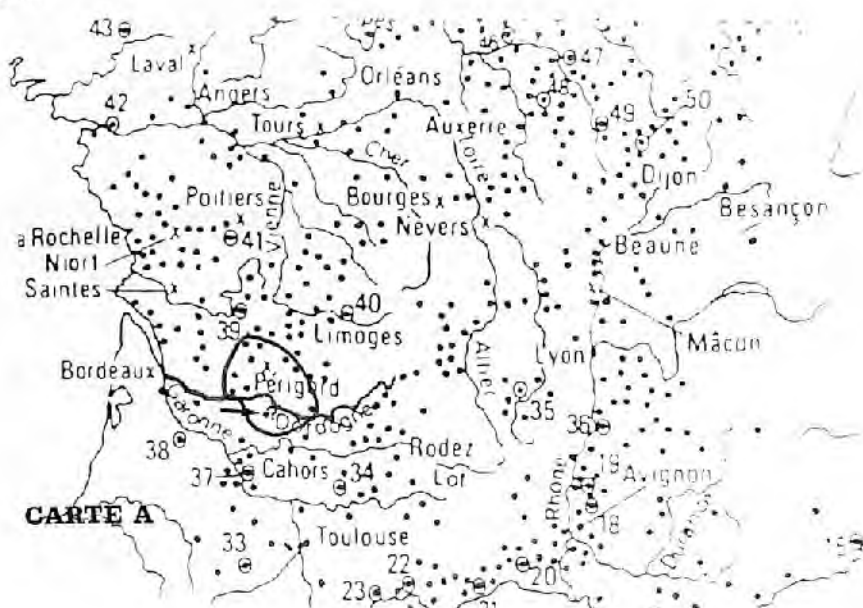
(Communication faite au International Medieval Congress,
Université de Leeds, le 6 juillet 1994. Nous remercions la
Faculty of Arts of the University of Melbourne pour la contri-
bution à nos frais de voyage à ce colloque)

par David BRYSON
Traduit de l'anglais par N. PROSPER

L'objet de notre communication est la maison hospitalière de Saint-Naixent¹ dans la Dordogne, et le faux titre de commanderie des templiers que lui ont conféré un nombre important d'historiens depuis le XIXe siècle jusqu'à nos jours. Comme toile de fond à cette question, nous tenterons d'expliquer comment et pourquoi de telles erreurs persistent à teinter la connaissance historique.

La tâche d'identifier les propriétés du Temple et, en particulier, de distinguer entre elles et celles des hospitaliers, peut présenter des problèmes embarrassants pour un historien. Les circonstances de la saisie des biens immobiliers du Temple par la couronne de France le ven-

1. Plusieurs orthographes alternatives existent pour ce lieu (Saint-Nexans, Naxens, Naxent, Naixant, etc.) dont Saint-Nexans est fréquemment employée. Saint-Naixent est la forme en usage officiel courant, et paraît sur les cartes récentes de la région. Un détail mineur, sans doute, mais la multiplicité d'orthographes peut avoir contribué aux fausses identifications.



13 octobre 1307, et la manière dont la plupart furent finalement cédés aux hospitaliers ne nous ont pas laissé une méthode toujours sûre pour discerner dans les registres d'après la dévolution, entre les maisons qui avaient de tout temps été des propriétés hospitalières et celles qui sont provenues du Temple, soit au cours de la saisie soit à une autre époque. Dans le cas du Périgord, ce problème n'est pas moins difficile à résoudre ; sous certains aspects, il comporte au contraire ses propres complexités.

Carte A : Propriétés des templiers en France

Nous avons ici agrandi une carte, récemment reproduite, de «la distribution des maisons du Temple en France à la fin du XIII^e siècle»⁽²⁾. Nous avons tracé le contour de la région entière du Périgord, qui correspond au diocèse de Périgueux, et le département actuel de la Dordogne. Cette carte semble indiquer l'existence d'une maison fantôme des templiers, représentée par un point (que nous avons marqué par une flèche et un point d'interrogation), dans la région de Bergerac au sud du fleuve de la Dordogne, à peu près à l'emplacement de Saint-Naixent⁽³⁾.

Carte B : Propriétés des templiers et des hospitaliers dans la Dordogne

Il s'agit ici d'une carte de la Dordogne sur laquelle nous avons indiqué les maisons des templiers d'avant 1308 par des cercles gris et les maisons hospitalières par des cercles noirs⁽⁴⁾. Seules ont été incluses les maisons que nous avons pu identifier avec certitude dans les documents contemporains. Il est à noter que toutes les maisons des templiers se trouvent dans la partie *nord* du fleuve, groupées autour de la résidence principale des templiers d'Andrivaux (voir carte B, A)⁽⁵⁾. L'abbaye bénédictine d'Andrivaux fut allouée aux templiers en 1139, par Geoffroy, évêque de Périgueux. Dans un étrange revirement du sort, les bénédictins résidents devaient être expulsés pour leur «irrévérence et leur intempérance»⁽⁶⁾. Sous le maître d'Aquitaine, de 1275 jus-

2. La carte figure dans *The New Knighthood : A History of the Order of the Temple* de Malcom Barber, Cambridge University Press, 1994, p. 252. Elle est reproduite ici avec l'aimable permission de l'auteur et de l'éditeur.

3. Une source qui permet de situer une maison fantôme des templiers dans le Bergeracois, au sud du fleuve de la Dordogne est l'*Introduction au Cartulaire Manuscrit du Temple* (1150-1317) de E. G. Léonard, Paris, E. Champion, 1930. Léonard identifie l'emplacement de la maison du Temple de Pontarnaud comme la «comm. de Monsec arr. de Bergerac, cant. de Beaumont», qui est la commune de Monsac, dans la localité de Saint-Naixent (p. 100), tandis que le vrai site de cette maison du Temple était loin au nord de la rivière, dans la commune de Monsec, arr. Nontron, cant. Mareuil, dans la région d'Andrivaux (carte B : disque 3). Par conséquent, l'intervention d'une seule lettre dans deux noms presque identiques a placé une maison du Temple là où nulle n'existait.

La carte de base de la Dordogne que nous avons utilisée a été produite par le département de cartographie de l'université de Tours, pour le frontispice de *Village des cannibales* d'Alain Corbin. C'est nous qui y avons marqué les sites templiers et hospitaliers.

qu'à la saisie de 1307, Géraud de Lavergne fut le dernier précepteur du Temple d'Andrivaux et du diocèse de Périgueux⁽⁷⁾.

L'ordre de céder les biens des templiers du Périgord aux hospitaliers fut donné à Cahors le 30 avril 1313. A cette époque la partie ouest du Périgord était sous l'autorité britannique. Le 28 novembre 1313, Edouard II ordonna aussi que les propriétés des templiers de l'Aquitaine anglaise passent entre les mains des hospitaliers⁽⁸⁾.

Quant aux maisons des hospitaliers, nous n'en avons signalées (par de plus grands cercles noirs) que les deux principales, soit Condat, au nord du fleuve C, et Saint-Naixent au sud du fleuve (SN), et enfin, par de petits cercles noirs, les maisons auxiliaires de Saint-Naixent⁽⁹⁾. L'établissement de Saint-Naixent avait une importance stratégique parce qu'avec ses maisons auxiliaires et ses autres propriétés, il contrôlait le passage des marchands et pèlerins en Espagne et au lieu saint de Saint-Jacques-de-Compostelle, par le pont de Bergerac B. Sa puissance économique accrut au XIII^e siècle, avec l'expansion rapide des vignobles au sud du fleuve et celle du commerce du vin avec l'Angleterre.

La prise de possession des biens du Temple amena une restructuration radicale de l'organisation des hospitaliers en France. L'ajout d'un grand nombre de propriétés fit pencher la balance de l'importance régionale, et nécessita la création de nouveaux centres d'administration plus près des régions nouvellement développées. L'administration du Périgord fut transférée, en 1315, du grand-Prieuré de Saint-Gilles, dans le sud, à Toulouse. A la fin, Condat devint la maison principale du Périgord, et Saint-Naixent lui fut annexé⁽¹⁰⁾.

5. Les maisons du Temple (aussi bien que leurs communes modernes) représentées sur la carte par les disques gris, identifiés par des lettres ou des chiffres sont : A : Andrivaux (commune de Chancelade) ; 2 : Lagut (Saint-Front-de-Pradoux) ; 3 : Pontarnaud (Monsec) ; 4 : Allemans (Allemans) ; 5 : Puyautier (Pélautier, Saint-Pierre-d'Eyraud) ; 6 : Saint-Paul-la-Roche (Saint-Paul-la-Roche) ; 7 : Sergeac (Sergeac) ; 8 : Saint-Michel-de-Rivière (Saint-Michel-la-Rivière) ; 9 : Bonnetare (Bonneville et Saint-Avit-de-Fumadières). La maison des templiers de Puymartin (Chapelle-Faucher) ne figure pas ici parce que nous n'avons pu confirmer son lieu précis.
Gallia Christiana, II, 1467.
6. Léonard, *Introduction*, pp. 99-101.
7. M. Antoine du Bourg, *Prise de possession par les hospitaliers de la maison du Temple de Toulouse (1313)*, *Mémoire de la Société archéologique du Midi de la France*, XI, Toulouse, 1880, pp. 172-85.
8. Les maisons des Hospitaliers (ainsi que leurs communes modernes) représentées sur la carte sont les suivantes : C : Condat (commune de Condat-sur-Vézère) ; SN : Saint-Naixent (Saint-Naixent) ; a : Montguyard (Serres-et-Montguyard) ; b : Falgueyrat (Falgueyrat) ; c : Naussannes (Naussannes).
10. M. Antoine du Bourg, *Histoire du Grand-Prieuré de Toulouse*, Marseille, Réimpressions Latit-te, 1976 (réimpression de l'édition de Toulouse 1883), pp. 10, 518.

Photo 1 : La plaque de Saint-Naixent.

De l'installation hospitalière de Saint-Naixent il ne reste plus aujourd'hui que son église romane, qui elle-même a sensiblement changé. Il existe encore cependant cette curieuse plaque sur son mur exposé au midi. Nous y reviendrons.

Quant à l'aspect *physique* d'un bâtiment, il ne permet généralement pas de juger si l'architecture est du style des templiers ou de celui des hospitaliers. Par exemple :



Photo 2 : Labadie.

Saint-Naixent avait plusieurs propriétés satellites. Dans le village avoisinant de Labadie (Colombier), le moulin-à-vent qui se trouve à l'horizon (moulin de La Pince-Guerre : v. l'annexe : *Saint-Naixent et le Trésor de l'ordre des templiers*) est situé sur une de ces fermes (La Verdaugie) de l'hôpital de Saint-Naixent ¹¹. Au carrefour du village, la grange connue sous le nom de «Couvent» (à gauche dans la photographie) ressemble à une propriété du Temple dans l'Italie rurale - mais c'est au lecteur d'en juger.



11.

La Verdaugie, Archives départementales de la Haute-Garonne, H. Malte, Inventaire Condat, 26, Liasse 2, No 17. Le moulin-à-vent porte le nom de «Pince-Guerre» comme l'établissement du commandeur de Saint-Naixent, qui possédait aussi et louait la propriété voisine de La Verdaugie.

Photo 3 : La façade du «Couvent».

On voit ici la façade du «Couvent» de Labadie, que nous invitons le lecteur à imaginer sans le plâtre moderne dont la maçonnerie est recouverte...



Photo 4 : La façade de Sancta Maria in Capita.

... et voici en comparaison, la façade de la partie résidentielle de l'établissement rural des templiers de Sancta Maria in Capita, près de Balneoregio, en Ombrie¹².



12. V. Anne Gilmour-Bryson, *The Trial of the Templars in the Papal State and the Abruzzi*, Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, 1982, pp. 90, 214.

Photo 5 : L'arrière du «Couvent».

Voici le «Couvent» de Labadie vu de dos...



Photo 6 : L'arrière de Sancta Maria

et ici l'arrière de la maison des templiers de Sancta Maria in Capita.

Photo 7 : La Grande Maison.

Voici une maison de ferme appelée la Grande Maison, dans le village de Labadie...



Photo 8 : L'église de Sancta Maria.

et ici l'église du préceptorat du Temple de Sancta Maria in Capita. Un bâtiment très modeste, il faut l'avouer, mais non sans importance. Deux des grands maîtres de l'Ordre du Temple italien y sont enterrés¹³.

Malheureusement, la comparaison architecturale est peu concluante. Les bâtiments de Sancta Maria in Capita, par exemple, peuvent avoir été cédés aux templiers, et non construits par eux ; et il se peut qu'ils fussent modifiés, par la suite, ou reconstruits par les hospitaliers. De plus, ceux de Labadie peuvent bien n'être ni templiers ni hospitaliers. Peut-être quelque détail important pourrait-il servir à mettre ce point au clair.



13. Artusius de Pocapaglia, et Hugo de Vercelli. V. Gilmour-Bryson *Le procès des templiers dans le patrimoine de Saint-Pierre, de 1309 à 1310*. Thèse de doctorat, Institut d'Études Médiévales, Faculté des Arts et des Sciences, Université de Montréal, 1980, pp. 250, 272, 288-9, 307, 385.

Photo 9 : La croix au-dessus du portail de Labadie.

La grange de Labadie arbore des croix d'une forme très distincte ; celle-ci se trouve au-dessous d'un portail.



Photo 10 : La croix sur la cheminée.

... et celle-ci sur la cheminée que nous avons récupérée dans un poulailler attenant. Mais s'il existe des sources qui puissent classer les formes - hormis la croix post-médiévale de Malte, nous ne les avons pas trouvées.



Nous allons maintenant examiner le témoignage des *manuscripts* sur le préceptoire de Saint-Naixent, dont les sources principales sont les archives de l'Ordre de Malte à Toulouse (surtout pour la période après la prise des propriétés des templiers), et des manuscrits du XIII^e siècle et du début du XIV^e siècle de la seigneurie de Bergerac, qui font partie de la collection de la famille d'Albret, dans les archives des Pyrénées-Atlantiques à Pau⁽¹⁴⁾.

Parmi les documents de Pau figurent les dernières volontés, datées de l'an 1254, d'Hélie Rudel, seigneur de Bergerac. Ce document révèle que, comme bienfaiteur du «hospitali Sancti-Naxencii», il souhaitait y être inhumé. Un personnage bien en vue parmi les témoins fut Roland Prévost, précepteur de l'hôpital de Saint-Naixent⁽¹⁵⁾. En 1277, Pierre de Valbéon était précepteur, et devait conserver ce poste jusqu'en 1304⁽¹⁶⁾.

Les trois principaux documents *imprimés* sur l'hôpital de Saint-Naixent sont :

1. les *Rôles Gascons*, qui témoignent de l'administration anglaise du duché d'Aquitaine pendant les XIII^e et XIV^e siècles ;
2. les registres du pape Clément V (1305 - 1314) ;
3. le cartulaire de l'Ordre de Saint-Jean jusqu'en 1310, contenant des données qui figurent aussi dans les deux autres sources.

L'étroite proximité des dates de publication de ces sources dans la décennie de 1885 à 1894, et le fait qu'elles tombent juste avant ou après la date de publication d'importants ouvrages secondaires sur les deux ordres, sont, comme nous allons le montrer, probablement à blâmer pour certaines des erreurs historiographiques⁽¹⁷⁾.

Les entrées de l'année 1289 dans le cartulaire des hospitaliers notent la confirmation d'un accord entre le roi Edouard I^{er} d'Angleterre et Guillaume de Villaret, prieur de Saint-Gilles de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Par cet accord, les trois hôpitaux auxiliaires que nous avons déjà signalés sur la carte, au sud du fleuve de la Dordogne, furent cédés à Pierre de Valbéon, en sa qualité de précepteur, non seulement de Saint-Naixent, mais de tous les prieurés et maisons hospitalières du diocèse de Périgueux⁽¹⁸⁾.

14. Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, Série E : Archives départementales de la Haute-Garonne, H, Malte, Inventaire Condat.

15. Archives des Pyrénées Atlantiques, E17, 1254.

16. Archives des Pyrénées Atlantiques, E122, 1277. Pour toute la durée des trois siècles, le terme commun employé dans les documents en latin pour le chef de cette maison hospitalière est *preceptor*, et le lieu est diversement désigné comme *hospitalis*, *domus hospitalis* et *baurlia hospitalis*.

17. *Rôles Gascons* T. I (1242-1254) éd. Francisque-Michel, Paris, Imp. Nationale, 1885, T. I, Supplément (1254-1256) éd. C. Bémont, 1895 ; T. II (1273-1290) éd. C. Bémont, 1900, T. III (1290-1307, avec tableaux des noms et lieux cités dans les T. II et III), éd. C. Bémont, 1906 ; *Regestum Clementis Papae V* (1305-1314), 10 vols, Rome (Ex Typographia Vaticana), 1886 (11 vols, fac-similé, Ann Arbor (Mich.) University Microfilms International) ; Joseph Delaville-le-Roux, *Cartulaire général de l'Ordre des hospitaliers de Saint-Jean* (1100-1310), 4 vols., Paris, 1894-1906.

18. «*prec. nostri prioris domorum Hospitalis in diocesi Petragoricensi*» (Delaville-le-Roux, *Cartulaire général de l'Ordre des hospitaliers de Saint-Jean*, vol. 3, No 4034-5, 1289, pp. 533-4).

Cependant, ces entrées paraissent dans le cartulaire sous la rubrique *Condom* ; et un autre article dans le cartulaire cite Saint-Naixent sous la rubrique *Condat*, mais comme étant sous l'autorité de la Cavalerie dans l'arrondissement de Condom, dans le Gers⁽¹⁹⁾. S'agit-il d'une simple confusion des noms de «Condat» et de «Condom»? Quelle que soit l'explication, la possibilité d'erreur devient manifeste lorsque nous constatons que l'*Introduction au Cartulaire manuscrit du Temple* de E. G. Léonard, publiée en 1930, cite la Cavalerie (dans le Gers) comme «*domus templi*»⁽²⁰⁾. L'ouvrage curieux de Léonard, qui se fie considérablement aux sources secondaires⁽²¹⁾, est lui-même à l'origine d'une erreur moderne, qui veut qu'une commanderie fantôme des templiers soit située au sud de la Dordogne dans la région de Saint-Naixent, ce qui explique peut-être l'existence du point fantôme que nous avons indiqué sur la carte au début de notre communication⁽²²⁾.

En 1300, l'Hôpital de Saint-Naixent avait déjà multiplié ses biens immobiliers au nord comme au sud du fleuve de la Dordogne, et ceux-ci comprenaient la banlieue de la Madeleine (*Carte B, B*) qui contrôlait la circulation sur le pont de Bergerac. Ces acquisitions provoquèrent la colère et attirèrent l'attention jalouse du jeune seigneur de Bergerac, connu pour son caractère belliqueux et son manque de scrupules, et dont l'ancêtre avait été le bienfaiteur de Saint-Naixent, et sur le territoire féodal duquel étaient situées les nouvelles propriétés de Saint-Naixent. Ayant d'abord ravagé et incendié la propriété monastique avoisinante du doyen d'Issigeac (*Carte B, I*), il se résolut à réclamer les biens de l'Hôpital. Pierre de Valbéon, précepteur de Saint-Naixent, se pourvut en appel et demanda une sauvegarde royale, mais, arrivé 1304, il était porté manquant ou déjà mort⁽²³⁾. L'Ordre envoya Dragonet de Montdragon, grand prieur de Saint-Gilles, pour confronter le seigneur de Bergerac. En même temps, Bertrand de Goth, alors archevêque de Bordeaux et futur pape Clément V, s'installa dans le décanat voisin d'Issigeac⁽²⁴⁾. Deux jours plus tard, les propriétés contestées furent rendues à Saint-Naixent⁽²⁵⁾.

Mais ce chapitre ne fut pas clos pour autant. Trois ans plus tard, le 31 août 1307, en présence du pape Clément à Poitiers, Foulques de Villaret, grand maître des hospitaliers, nomma enfin un nouveau précepteur pour Saint-Naixent. C'était Raymond Bernard de Fumel, non seu-

19. Ibid., vol. 2, p. 638.

20. Léonard, *Introduction*, pp. 82, 199.

21. Y compris, notamment, l'*Histoire du Grand-Prieuré de Toulouse* de Du Bourg, et A. Trudon des Ormes, *Liste des maisons et de quelques dignitaires de l'Ordre du Temple en Syrie, en Chypre et en France d'après les pièces du Procès*, Paris, 1900, (éd. de la *Revue de l'Orient Latin*, t. V-VII, 1897-1899).

22. V. la note 3, plus haut.

23. Jean Charet, *Le Bergeracois des origines à 1340*, Bergerac, Imp. Générale du Sud-Ouest, 1950, pp. 295-7.

24. Archives départementales de la Gironde, G264, Visites diocésaines de Bertrand de Goth, 1304-5.

25. Archives des Pyrénées Atlantiques, E. 125, 21 septembre 1304.

lement un hospitalier, mais aussi le propre chambellan de Clément V. Le lecteur aura noté que cette nomination eut lieu un peu plus d'un mois avant la saisie des propriétés du Temple en France. Sa confirmation par Clément, et l'article dans le cartulaire sont cependant datés du 5 novembre 1308, soit une année après l'appropriation ⁽²⁶⁾. Comme pour ajouter au risque de faire confusion, dans cet article et dans un autre, daté de 1308 dans le circulaire ⁽²⁷⁾, le nom de Saint-Naixent dans le diocèse de Périgueux est écrit *Saint-Maixent*, alors que Saint-Maixent était en vérité le nom d'une maison du Temple dans les Deux-Sèvres ⁽²⁸⁾. Cette erreur fut rectifiée dans un article du Cartulaire de 1310 ⁽²⁹⁾, mais le piège avait été mis en place, et l'est toujours, pour prendre les imprudents et comme pour attiser l'espoir du chercheur du Temple.

La confusion de ces événements, et leur coïncidence avec l'arrestation des templiers français en octobre 1307, peuvent avoir engendré la croyance, chez quelques historiens, que les templiers acquirent, ou réacquirent, Saint-Naixent à la fin du XIII^e siècle, mais furent « vite dépossédés » ⁽³⁰⁾. Pour considérer comment cette hypothèse aurait pu être formée, nous laissons maintenant la confusion créée par les sources, pour nous concentrer sur l'interprétation de ces confusions par les historiens, interprétation qui elle-même a débouché sur de fausses conclusions.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, après la publication de l'édition Michelet (1841 - 1851) du procès des templiers à Paris ⁽³¹⁾, le libre accès des archives du Vatican, accordé aux spécialistes en 1879, ouvrit les vannes de l'étude des templiers et des hospitaliers ⁽³²⁾, et les publications se suivirent en succession rapide ⁽³³⁾. Dans cette ruée vers la presse, certaines déclarations faites par les savants furent publiées peu avant la découverte de preuves contraires. Ce fut peut-être le cas quand Antoine du Bourg publia son *Histoire du Grand-Prieuré de Tou-*

26. *Reg. Clem. Papae V*, v.3, N° 3389, Lormont (Bordeaux), 5 novembre 1308, p. 275-6 : « Confirmat collationem baiuliac s. Maxentii Petragoricens. diocesis Raumundo a Fulcone de Villareto magistro hospitalis s. Iohannis Ierosolimitani ... Dilecti filio Raymundo Bernardi di Fumello ordinis s. Iohannis Ierosolimitani cubiculario et familiar nostro ... baiuliam nostram sancti Maxentii cum omnibus membri, grangiis, unbus et pertinentis et appenditiis ».

27. *Ibid.* N° 3393, Lormont, 5 novembre 1308, p. 277.

28. Léonard, *Introduction*, pp. 4, 104, 247.

29. *Reg. Clem. Papae V*, vol. 5, N° 5428, Avignon, 8 juin 1310, p. 118 : « domum ipsius hospitalis s. Naixentii Petragoricens. diocesis ».

30. F. Bernier, *Préinventaire des Monuments du Moyen Âge - Canton de Bergerac*, Mémoire annexe de D.E.S. (Bibliothèque municipale de Bergerac), 1961.

31. Jules Michelet, *Le procès des templiers*, 2 vols., Paris, Éditions du C.T.H.S., 1987 (édition de la Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, 1841, 1851).

32. Léonard E. Boyle, O.P., *A Survey of the Vatican Archives and of its Medieval Holdings*, Toronto, Pontifical Institute of Medieval Studies, 1972.

33. Konrad Schottmüller, *Der Untergang des Templerordens*, 2 vols., Berlin, 1887 ; Hans Prutz, *Entwicklung und Untergang des templerherrenordens*, Berlin, 1888 ; Joseph Delaville-le-Roulx, *Cartulaire général de l'Ordre des hospitaliers de Saint-Jean (1100-1310)*, 1884-1906 ; Amédée Trudon des Ormes, *Liste des maisons et de quelques dignitaires de l'ordre du Temple en Syrie, en Chypre et en France, d'après les pièces du procès*, Paris, 1900 (Précédemment publié en 1897-99) ; Heinrich Finke, *Papsttum und Untergang des Templerordens*, 2 vols., Münster, 1907.

louse en 1883. Dans son ouvrage, du Bourg a consacré un chapitre de vingt-cinq pages à la «commanderie de Condat», dont cinq à l'hôpital de Saint-Naixent et ses dépendances⁽³⁴⁾. Dans son introduction à ce chapitre, du Bourg fait le commentaire suivant : «*La suppression de l'Ordre du Temple avait adjoint de nombreuses et importantes possessions à celles qui formaient leur domaine primitif et aux membres... étaient venus s'ajouter les anciens Temples de Sarjac, de Saint-Nexans, d'Andrivaux, etc. et les hôpitaux de Montguiard, de Bonnefars, de Combarenches.*» Cette affirmation contient deux erreurs : Bonnefars était une maison du Temple, comme le montre le récit des voyages archiépiscopaux de Bertrand de Goth en 1304⁽³⁵⁾, et, comme nous l'avons constaté, Saint-Naixent était une propriété hospitalière en 1307 et 1308, et l'était donc au moment de la suppression, comme le prouvaient les registres de Clément V à leur publication en 1885, juste deux ans après la parution du livre de du Bourg.

En 1891, huit ans après la publication de l'œuvre de du Bourg, une édition française des *Annales historiques de la ville de Bergerac* portait dans une note en bas de page cette allusion à Saint-Naixent : «*Commanderie de l'Ordre du Temple, qui passa ensuite à l'Ordre des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, appelés plus tard chevaliers de Rhodes et de Malte*»⁽³⁶⁾.

Puisqu'aucune source n'est nommée, nous ne pouvons savoir si cette affirmation vient de du Bourg, mais comme nous le savons, toute erreur, une fois publiée, risque de prendre une voie qui suit son propre cours, et de réapparaître, même longtemps après avoir été ensevelie, pour hanter le présent, comme celle-ci, dans une réimpression de 1976, et comme celle de du Bourg dans une réimpression de 1978.

Un texte dactylographié, datant de 1961 et portant le titre résonnant et officiel de *Préinventaire des Monuments du Moyen Âge - Canton de Bergerac*, détenu par la bibliothèque municipale de Bergerac, nous apprend ceci au sujet de Saint-Naixent : «*L'église faisait partie du vieux château fort des Chevaliers de Malte...⁽³⁷⁾ Une dalle représentant la croix de Malte, portant une inscription indéchiffrable et encastree dans la façade latérale, remonte à cette date... à peu près l'époque de la Première Croisade. Plus tard, au temps de Saint-Louis (XIII^e siècle), le château et son église appartiendraient aux templiers*

34. Du Bourg, *Histoire du Grand-Prieuré de Toulouse*, Chapitre XXX, «Commanderie de Condat», pp. 503-528.

35. Ibid., p. 506 (c'est nous qui soulignons).

36. Archives départementales de la Gironde, G264, (Carte B : disque 9).

37. L. de la Roque, *Annales historiques de la ville de Bergerac*, Bergerac, Imprimerie générale du Sud-ouest, 1891 (réimpression éd. Lafitte Reprints Marseille, 1976). Commentaires sélectifs tirés d'une traduction française des *Jurades* par Etienne Trelier, Bergerac, A. Vernoy, 1627, et des *Coutumes et statuts de la ville de Bergerac*, traduite du latin en français par M. Etienne Trelier, commentée par M. de Lamothe, Bergerac, J.B. Puynege, 1779. Note en bas de page au chapitre intitulé *Le seigneur commandeur de Saint-Naixans*, 1378, p. 40 (c'est nous qui soulignons).

38. Ici, l'auteur cite Brugières, *Ancien et nouveau Périgord*, t. X.

39. Ici, l'auteur cite *Fonds du Périgord*, BN, t. 35.

templiers seraient vite dépossédés, un texte de 1304 révélant qu'ils n'en étaient déjà plus les propriétaires.»⁽⁴⁰⁾

Ce lacs de détails factuels et fictifs mériterait à peine d'être démêlé, sinon pour un fait : la mention de la plaque qui se trouve sur le mur de l'église de Saint-Naixent. La voici encore :

Photo 1. : La plaque de Saint-Naixent.



40. Bernier, *Préinventaire des Monuments du Moyen Âge - Canton de Bergerac*, pp. 35-55. Traduction de notes prises en anglais, du texte original, par nous (c'est nous qui soulignons).

Non seulement la forme de cette plaque et son inscription la situent au XIV^e siècle, selon l'opinion des experts ⁽⁴¹⁾, mais un document des archives de Toulouse de l'Ordre de Malte indique qu'elle peut être un des deux «*pannonceaux royaux*» ⁽⁴²⁾ affichés à la résidence et à l'église de Saint-Naixent le mercredi 16 février 1317. La mise en place de ces plaques fut ordonnée après qu'une violente attaque ait été lancée contre la propriété de Saint-Naixent pendant les fêtes de Noël 1316, par le bailli et les sergents du seigneur de Bergerac, malgré une sauvegarde royale, et que des sanctions aient été imposées, à la suite de plaintes portées contre les coupables par le procureur du roi et par le précepteur de l'hôpital de Saint-Naixent ⁽⁴³⁾.

Le fantôme de la commanderie du Temple de Saint-Naixent hante-il toujours les rayons des bibliothèques du monde, prêt à faire un nouveau coup ? Nous le craignons fort.

En 1966, Jean Secret, le plus éminent des historiens du Périgord, écrivait ceci au sujet de Condat : «*Le bourg de Condat... était le siège d'une commanderie de templiers, à la fois maison forte où l'on pouvait soutenir un siège, grange dîmière pour engranger les récoltes, résidence pour les commandeurs, hostellerie pour les pèlerins, hôpital pour les malades.*» ⁽⁴⁴⁾

Le lecteur ne peut qu'en tirer la conclusion logique que, si Condat était une commanderie du Temple, ce qui n'est pas vrai, donc Saint-Naixent dut l'être aussi. Et cette supposition serait erronée.

Alors pourquoi cette maison hospitalière de Saint-Naixent, si importante géographiquement, et si bien documentée, a-t-elle été perçue par les historiens (et par ce terme je désigne aussi les journalistes et les enthousiastes de l'histoire locale), comme une commanderie du Temple ? Et que nous apprend la clef de cette énigme particulière au sujet de l'historiographie en général ?

Notre analyse du cas de Saint-Naixent donne à croire que si les historiens l'ont classée comme «templier», ce n'est pas par manque de sources. Leur méprise résulte plutôt d'un alliage d'anomalies et d'erreurs mineures (principalement la confusion de dates et de lieux), dans les registres qui existent vraiment.

Néanmoins, un point demande à être éclairci. Nous avons l'impression d'avoir expliqué le «comment» mais non le «pourquoi» de la question posée au début de notre communication, au sujet de la *persistance* des erreurs. Ceci nous mène à jeter un plus grand filet dans

41. Lettre qui nous est adressée par Robert Favreau, directeur-adjoint, Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale de l'Université de Poitiers, 1977.

42. Décrits comme «*pannonceaux royaux*» par du Bourg, dans son résumé du document cité ici dans la note 43, plus bas.

43. Archives Saint-Nexans L. I, longuement cité par du Bourg, dans son *Histoire du Grand-Prieuré de Toulouse*, p. 517.

44. Jean Secret, *Le Périgord : Châteaux, manoirs et gentilhommières*, Tallandier, 1966, pp. 221-2 (c'est nous qui le soulignons).

l'océan historiographique des templiers, même jusqu'à ses rives les plus sauvages, dans l'espoir de tomber sur des problèmes qui, de par leur ampleur, seraient plus faciles à observer.

Une industrie du livre lucrative, semi-savante, spéculative et populaire existe au sujet des templiers. D'origine française dans les années d'après guerre⁽⁴⁵⁾, avec le succès populaire d'ouvrages comme celui de Gérard de Sède, intitulé *Les templiers sont parmi nous*, paru en 1963⁽⁴⁶⁾, la demande pour cette littérature s'est répandue dans le monde entier, surtout après le succès de *The Holy Blood and the Holy Grail* en 1982⁽⁴⁷⁾.

En Italie, par exemple, plusieurs livres, dont l'un publié récemment, proposent diverses méthodes pour trouver les commanderies du Temple, y compris la consultation d'annuaires de téléphone sous la rubrique «Temple»⁽⁴⁸⁾. En France, une série de guides illustrés offre au lecteur une tournée des «commanderies du Temple», avec des photos portant des commentaires tels que «les templiers qui avaient des biens dans le secteur ont sûrement connu ce portail.»⁽⁴⁹⁾

Dans le paragraphe final de sa nouvelle histoire de l'Ordre, Malcom Barber identifie ce phénomène du toqué du Temple en citant les mots d'Umberto Eco : «*When asked, at the end of a late night drinking session, how he recognised a lunatic, he was in no doubt. For him, everything proves everything else. The lunatic is all idée fixe, and whatever he comes across confirms his lunacy. You can tell him by the liberties he takes with common sense, by his flashes of inspiration, and by the fact that sooner or later he brings up the Templars*»⁽⁵⁰⁾.

Pour ces adeptes, il semble que la commanderie du Temple soit devenue un terme générique pour désigner n'importe quel lieu qu'on puisse imaginer avoir été associé au symbole mystérieux et magique d'un passé enfoui qui se nomme les templiers. Pour modifier l'expression, les templiers avaient cessé d'exister, et il fallut donc les inventer.

Après tout, la transformation d'un préceptoire hospitalier en commanderie du Temple est un jeu d'enfant, pour un historien.

45. Dans les ouvrages tels que J. H. Probst-Biraben, *Les Mystères des Templiers*, Paris, Omnium Littéraire, 1973 (éd. de 1947).

46. Gérard de Sède, *Les Templiers sont parmi nous*, Paris, Julliard, 1963.

47. Michael Baigent, Richard Leigh and Henry Lincoln, *The Holy Blood and the Holy Grail*, London, Jonathan Cape, 1982.

48. Bianca Capone, *I Templari in Italia*, Milan, Editrice Armenia, 1977, pp. 49-152, et *Vestigia Templari in Italia*, Rome, Edizioni Templari, pp. 49-127 ; Loredana Imperio, *Metodologia di ricerca attraverso la toponomastica templare*, Edizioni F. Capone, Turin, 1987, p. 10.

49. M. Dumontier, N. Villeroux, C. Bernage, T. Barreau, *Sur les pas des Templiers en Bretagne, Normandie, Pays de Loire*, Paris, Editions Copernic, 1980 ; «*Chef-du-pont, porte de l'église datant du XIIe siècle : les Templiers qui avaient des biens dans le secteur ont sûrement connu ce portail.*» (p. 118).

50. Umberto Eco, *Foucault's Pendulum*, 1988, cité par Malcolm Barber dans son ouvrage intitulé *The New Knighthood : A History of the Order of the Temple*, 1994, p. 334.

Appendice

Saint-Naixent et le «Trésor de l'Ordre des templiers»

Pour une explication, et deux exemples, de «messages» en forme d'anagrammes suivis, reconstruits par l'auteur avec des portions de textes de *Cyrano de Bergerac*, nous renvoyons le lecteur à notre article intitulé «Cyrano de Bergerac et la bataille «fantôme» de Labadie (Colombier) de décembre 1562 : fait réel ou imaginaire ?» *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, basé sur une communication faite à l'université de Tasmanie, le 3 février 1994.

L'exemple suivant se trouve en annexe parce que son sujet, réel ou imaginaire, est la «commanderie du Temple» de Saint-Naixent, et ses propriétés de La Pince-Guerre et de La Verdaugie :

Cyrano de Bergerac, Oeuvres complètes, éd. Jacques Prévot, Paris, Belin, 1977 : «Les Estats et Empires du Soleil» (circa 1653). Texte p. 499, II. 5-25

«... e ses deux germaines en une infinité de petits rameaux ; elle grossit en cheminant ; et quoy qu'elle gagne toujours pais, elle va et revient éternellement sur soy-mesme.

De l'humeur de ces trois rivières tout le soleil est arrousé ; elle sert à détemper les atômes brûlans de ceux qui meurent dans ce grand Monde ; mais cela mérite bien d'estre traité plus au long.

La vie des animaux du Soleil est fort longue, ils ne finissent que de mort naturelle qui n'arrive qu'au bout de sept à huit mille ans, quand pour les continus excès d'esprit où leur tempérament de feu les incline, l'ordre de la matière se brouille ; car aussi-tost que dans un corps de la Nature sent qu'il faudroit plus de temps à réparer les ruines de son estre, qu'à en composer un nouveau, elle aspire à se dissoudre ; si bien que de jour en jour on voit non pas pourrir, mais tomber l'animal en particules semblables à de la cendre rouge.

Le trépas n'arrive gueres que de cette sorte. Expiré donc qu'il est, ou pour mieux dire éteint, les petits corps ignées qui composoient sa substance, entrent dans la grosse matière de ce monde allumé, jusqu'à ce que le hazard les ait abreuvez de l'humeur des trois Rivières ; car alors devenus mobiles par leur fluidité, afin d'exercer vistement les falcultez dont cette eau leur vient d'imprimer l'obscur connoissance, ils s'attachent en longs filets, et par u...»

Signes visibles dans le texte ci-dessus

(soulignés et en caractères gras)

na va re = Navarre

tôme br an = Brantôme

l'ordre de l'ier s de temps = de l'ordre des Templiers

Le tré sor = le trésor

e guere pi ne = Pinceguere

Message reconstruit :

«Elle ne gagnoit ni les lutttes, ni la guerre, ni enfin la paix pour tous ses fidels sujets, mais cette grande heroine la reine magesté de Navarre vit éternellement.

Mes chers amis, sur ces trois loups et meurtriers sous-humains le curé Brantôme, le prince de Condé, et le comte de Grammont : la vérité pour eux c'est qu'ils nous ont tués dans la merde, littéralement d'Arras.

Je l'atteste, l'affirme que, et vous en assure qu'à cause de la tricherie de ces vieux loups ravinants plus qu'infameux qui estoient Monsieur le Roi de France et Nostre Seigneur le Pape Clément cinq, les Templiers de la commanderie de Saint-Naixent, devinant tout ce qu'il leur faudroit pour préparer à l'advenant de leur destin immérité, ont bien enterré le trésor qu'est la fortune en or de l'Ordre, sous la butte des roques des carrières par Monbazillacq, et sous les broussailles rosacées, et sous la terre de bruière, et sous les feuilles du bosquet, les briques et tuilles de terre cuite, dans le sol aux alentours du moulin de la Pinceguerre ⁽¹⁾, quelque deux cent pas de La Verdaugie tout près de Labadie, dessus Bouniagues.

Je suis, mon cher Monsieur, vostre serviteur, Monsieur Savinien de Cyrano de Bergeracq le poète, « le plus putain con ». Lu et approuvez ⁽²⁾ : Signé à la main par moy-mesme. Donné à Paris, le lundi hui-tieme jour du mois de septembre de l'an mille six cent cinquante-trois.»

Dénombrement de lettres dans le texte de Cyrano :

a=72 ; b=12 ; c=28 ; d=42 ; e=196 ; f=9 ; g=12 ; h=6 ; i=73 ; j=4 ; l=68 ; m=35 ; n=71 ; o=56 ; p=24 ; q=16 ; r=85 ; s=94 ; t=77 ; u=77 ; v=13 ; x=8 ; y=2 ; z=3.

Dénombrement de lettres dans le message reconstruit :

a=72 ; b=12 ; c=28 ; d=42 ; e=196 ; f=9 ; g=12 ; h=6 ; i=73 ; j=4 ; l=68 ; m=35 ; n=71 ; o=56 ; p=24 ; q=16 ; r=85 ; s=94 ; t=77 ; u=77 ; v=13 ; x=8 ; y=2 ; z=3.

D. B.

(1) Le moulin à vent de La Pinceguerre, un lieu historique dans la région (voir photo 2 et la note 11 en fin de texte) est situé sur la propriété de la Verdaugie, qui appartenait aux hospitaliers de Saint-Naixent en 1461 et « devant et toujours » (Archives départementales de la Haute-Garonne, H. Malte, Condat 26, liasse 2, No 17, 9 novembre 1668).

(2) Au lieu de « approuvé », nous écrivons « approuvez » pour imiter l'orthographe employé par Cyrano pour le mot « abreuvez » dans le quatrième paragraphe de son texte.

La refortification des châteaux périgourdins au temps des guerres de religion

Causes et caractères

par Laurent BOLARD

Sa position de frontière entre terres catholiques et pays huguenots, la violence qui le mine et le ruine, l'importance de sa noblesse et plus encore de ses châteaux, font de la province du Périgord, en matière de refortification à la Renaissance un véritable cas d'école. Mais cette refortification a eu d'autres causes que l'auteur nous explique dans ce texte.

CAUSES

Dans l'évolution de l'architecture castrale française, la période des guerres de religion marque une fracture assez singulière. Une fracture naturellement provoquée par les événements : les châteaux, qui s'orientaient vers davantage d'agrément, brutalement redécouvrent les vertus de la fortification, seul remède à l'insécurité croissante. Ce phénomène, commun à l'ensemble du royaume mais non pas systématique, est alors considéré comme normal face à la violence du temps. Au début du XVII^e siècle encore, le juriste C. Loyseau, lorsqu'il écrit⁽¹⁾ que les moyennes familles «ont le droit d'avoir chasteau ou maison-

1. in *Traité des Seigneuries*, Paris, 1613, p. 46.

forte, c'est à dire munie de fossez, ponts-levis, tours & autres semblables fortifications», consacre un état de fait des plus répandus.

Nous nous attacherons dans ces lignes à l'exemple particulier du Périgord. Sa position de frontière entre terres catholiques et pays huguenots, la violence qui le mine et le ruine, l'importance de sa noblesse et plus encore de ses châteaux, font de la province, en matière de refortification à la Renaissance, un véritable cas d'école.

Dans ces guerres de religion, l'intérêt pour notre propos est que les grandes batailles, c'est à dire les batailles rangées, sont rares (Jarnac, Montcontour, Coutras, Dreux, Arnay-le-Duc). Or celles-ci, par l'ampleur des moyens en hommes et en matériel mis en oeuvre, rendent parfaitement caduques les fortifications ou les refortifications des châteaux. Si donc ces dernières revêtent alors une telle importance, c'est justement parce que dans ce conflit, les grandes batailles le cèdent aux petites, et plus encore aux coups de main, pour lesquels ces systèmes défensifs sont conçus et adaptés.

Au coeur de la tourmente, le Périgord illustre bien tous ces caractères². Fief des Albret - donc d'Henri de Navarre - il se situe à la limite de la vaste zone huguenote du Sud-Ouest, dans un secteur de confrontation directe. La vallée de la Dordogne se révèle un axe majeur de circulation pour les troupes de l'un et l'autre camps, spécialement les protestants, qui reliait par elle leurs bastions charentais et bordelais au midi toulousain et au lointain Languedoc : une lecture, même superficielle, des *Commentaires* de Montluc suffit à convaincre de l'importance stratégique de la rivière. La province se voit coupée en deux : l'antagonisme très périgourdin entre Périgueux la catholique et Bergerac la protestante résume parfaitement les rivalités qui l'agitent, sinon les haines. Comme dans le reste du royaume, il y a très peu de grandes batailles, en fait une seule : Vergt, le 9 octobre 1562. Plus nombreux qu'ailleurs en revanche sont, en Périgord, les passages de troupes. Il faut s'en garder : les soldats pillent, ravagent, tuent, parfois par nécessité ; ils traînent avec eux des maladies, et d'abord la peste, comme en 1586³, voire, tout aussi souvent, la peste plus la famine. Voyez Jean Tarde : «*Les armées, qui avoient couru et ravagé tout le Périgord l'an 1562, laissèrent, comme c'est la costume, la famine et la peste en toute la province*»⁴. Il y a aussi les coups de main. S'emparer d'une ville peut se révéler fructueux, car le point d'appui est solide, et les richesses substantielles : Périgueux en 1575 (que reprendra six ans plus tard Chilhaut des Fieux) ; Sarlat en 1574 par Geoffroy de Vivans ; Domme en 1588 par le même⁵. Mais le succès est rare, et réservé aux audacieux. Prendre un château est finalement du meilleur rapport : eux aussi

2. A. Higonnet-Nadal (sous la dir. de) : *Histoire du Périgord*, Toulouse, 1983.

3. Cf. J. Tarde *Les chroniques*, Paris, éd. de 1887, p. 267.

4. *Les chroniques*, p. 240.

5. *Faits d'armes de Geoffroy de Vivans*, publiés d'après le manuscrit original, Agen 1887.

constituent des points d'appui permettant de tenir un secteur, à tout le moins de le surveiller en contrôlant les voies de communication : en outre, ils peuvent servir de refuge et de concentration de troupes⁶⁾. Aussi les coups de main contre les châteaux sont-ils fréquents dans toute la France : ils deviennent innombrables en Périgord. Que l'on relise les *Chroniques* de Jean Tarde : ce ne sont, à longueur de pages, que châteaux assiégés, pris ou repris, pillés ou au contraire, sauvés. Les exemples sont légion : Masrobert (Vitrac), La Broue ou Labro, Montfort, Bayac, Saint-Germain, Saint-Avit, Salignac, Belcayre...⁷⁾. Et plus encore Montignac, Sermet, Le Repaire et Fages, à Saint-Cyprien⁸⁾. La ruse, moyen courant de s'emparer d'un château, prouve, a contrario, l'efficacité des défenses ; Montaigne donne l'exemple de sa propre demeure («*Un quidam délibéra de surprendre ma maison et moi.*»)⁹⁾. Pour l'essentiel donc une guerre de position.

Ce conflit par ailleurs, comme ce fut le cas pour la guerre de Cent ans¹⁰⁾, en bouleversant les repères traditionnels, fragilise les individus. On assiste alors à des déclassements sociaux, à une paupérisation de certains groupes qui aboutit à leur exclusion du corps social organisé, à un relâchement de certains pouvoirs de contrôle ou de régulation. Toute une marginalité se crée ainsi, qui ne trouve d'autre solution, pour survivre, que la violence ou, au minimum, la contrainte, à quoi répond en face d'elle et par rapport à elle, la violence-exutoire de la société intégrée. L'une et l'autre contribuent à engendrer un climat d'insécurité généralisée, dont rend compte, exemple entre mille, cette phrase de Montaigne : «*Je n'ignorais pas en quel siècle je vivais (...)*»¹¹⁾, et qu'accroissent les soldats, démobilisés ou non, qui vivent sur le pays, c'est-à-dire, le rançonnent. Ou encore les bandes de brigands, qui bénéficient ici de la densité du couvert forestier, toujours susceptible de les cacher. Ici où, selon l'historien De Thou¹²⁾ «*les esprits y sont querelleurs et remuants*». Bien organisés, ces brigands sont effectivement capables de prendre un château mal défendu ; ils sont parfois les seigneurs eux-mêmes. Certaines familles nobles s'étaient fait une spécialité de ce genre d'activités, tels les Talleyrand de Grignols et les La Tour d'Igonie¹³⁾. Aussi les différences entre actes de banditisme et actes politico-religieux tendent-elles à s'estomper, alourdissant l'atmosphère diffuse de violence : les méthodes ne diffèrent guère, et les pro-

6. « Les religionnaires (...) font plusieurs petits forts à l'entour, fortifient et mettent des gens de guerre » (...), J. Tarde, op. cit., p. 263.

7. Cf. J. Tarde, respectivement pp 230-231 et 275-276 ; pp 259 et 264 ; pp 260-261 ; pp 266 et 269 ; p. 274, p. 279 ; p. 284 ; p. 286 ; pp 309, 312 et 315 ; p. 320.

8. Cf. L. Carvès « Prise, pillage et incendie du château de Fages » in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome XII, 1885, pp. 200-202.

9. *Essais*, III, XII.

10. Voir notamment B. Gemerek : *Grands et misérables dans l'Europe moderne 1350-1600*, Paris.

11. *Essais*, III, XII.

12. J. A. de Thou : *Histoire de mon temps*... Paris.

13. Comte de Saint-Saud : « Différends entre gentilhommes périgourdins » in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome LXVI, 1939, pp 486-589.

tagonistes sont quelquefois les mêmes, comme en témoignent les anecdotes contées par Montaigne dans son essai *De la physionomie* ⁽¹⁴⁾. Dans le Sud-Ouest, cette insécurité se grossit des révoltes paysannes dirigées aussi bien contre l'Etat centralisateur, ou du moins ses représentants, que contre les seigneurs et leurs châteaux, symboles d'un pouvoir oppressif ⁽¹⁵⁾.

Ce sont là expressions extrêmes et collectives, quasi ponctuelles, d'une violence beaucoup plus large et intégrée dans les structures d'une société auxquelles elle est immanente. Violence des moeurs, violence des comportements, violence des mentalités : les historiens butent dessus à chaque pas ⁽¹⁶⁾. Ce n'est pas ici le lieu de revenir sur les causes multiples et complexes de cette violence. Bornons-nous à la constater, comme le faisaient les contemporains eux-mêmes : J. Tarde tout au long de ses *Chroniques*, et une fois encore Montaigne, qui en souligne l'exaspération liée aux guerres : « *Qu'est-ce qui fait en ce temps nos querelles toutes mortelles ; et que, là où nos pères avaient quelque degré de vengeance, nous commençons à cette heure par le dernier, et ne se parle d'arrivée que de tuer ; qu'est-ce, si ce n'est couardise ?* » ⁽¹⁷⁾. Expression de la dureté des temps et d'une accoutumance à la souffrance et à la mort (en partie liée à un certain mépris du corps), cette violence traverse en diagonale toutes les couches de la société ⁽¹⁸⁾, y compris celle des seigneurs. On a vu plus haut qu'ils étaient volontiers brigands ; ils sont querelleurs, vindicatifs, susceptibles, etc. Pour peu que l'on consulte les archives, on découvre quantité d'affaires, de procès, suite à des injures, des blessures, des meurtres. En Périgord ⁽¹⁹⁾ comme partout, les esprits s'échauffent vite, d'autant que les guerres, par la licence qu'elles permettent, offrent une relative impunité.

Dans cette insécurité, au sein de pareille violence, la rumeur a la part belle. Elle s'insérait alors dans le quotidien. Parallèle aux croyances et aux superstitions, on y ajoutait facilement foi. Montaigne lui-même : « *Une autre fois, me fiant à je ne sais quelle trêve qui venait d'être publiée en nos armées (...)* » ⁽²⁰⁾. Car faute de communication, de moyens de contrôle, on se laissait aisément abuser. Et même si la ou les rumeurs semblaient peu crédibles, entretenant l'incertitude, on les prenait en compte, par prudence ; surtout en Périgord, pays terrien, surtout en période de conflit, où tout paraît possible. Nous n'en voudrions pour preuve qu'un exemple qui concerne directement l'objet de cette étude :

14. Voir A. M. Cocula : « Un territoire d'histoire : la Guyenne au temps de Montaigne », in *Montaigne et l'Histoire*, Actes du colloque international de Bordeaux, 1989, pub. Paris, 1991, pp. 127-142.

15. Y. M. Bercé : *Croquants et nu-pieds*, Paris, 1991.

16. Par ex. R. Mandrou : *Introduction à la France moderne*, 1500-1640, Paris, 1974, pp. 83-86.

17. *Essais*, II, XXVII, « Couardise, mère de la cruauté ».

18. Voir in R. Mandrou, op. cit., pp. 145-146, la citation des *Mémoires* de Claude Haton, en 1576 (II, 854-856).

19. Par exemple A. C. Périgieux, FF 103 et FF 117.

20. *Essais*, III, XII, C'est nous qui soulignons.

Jacques Nompars de Caumont la Force, tandis que s'élève son château de La Force, écrit de Paris à sa femme, en mai 1611, qu'il faut mettre tous ses ouvriers «à la première muraille des galeries afin de fermer le château et qu'il puisse être en défense ; car il n'y a point de raison que, parmi toutes ces rumeurs de guerre, tout soit ici à l'abandon». Cet exemple montre bien que la paix, puis l'Edit de Nantes, n'ont pas obligatoirement signifié la pacification. Le Périgord a ainsi connu des troubles, comme toute la Guyenne, en 1604⁽²¹⁾, et encore l'année suivante, autour de la conspiration en faveur du duc de Bouillon⁽²²⁾.

CONDITIONS

Les conditions se trouvent donc posées pour la refortification des châteaux. Celle-ci toutefois ne doit être considérée qu'à condition de garder en mémoire deux faits partiellement contradictoires : d'une part qu'elle intervient à contre courant, à un moment de l'évolution de l'architecture castrale où, justement, l'agrément l'emportait sur la défense. D'autre part, que la persistance d'une certaine tradition, amplifiée par le poids d'une symbolique chevaleresque, implique l'attachement à un répertoire militaire ; il est vrai bien souvent vidé de son objet. Cet attachement reste très fort encore : il utilise abondamment des recettes dûment éprouvées au long des siècles médiévaux. Elles sont suffisamment connues pour qu'il soit besoin d'y revenir : mentionnons simplement comme les plus courantes, la tour circulaire et le chemin de ronde avec créneaux, merlons et mâchicoulis. Serlio ne s'est pas trompé sur cette passion seigneuriale pour la forteresse, qui s'étonne, au Livre VI de son traité, qu'en France les nobles habitent hors de la ville, dans des châteaux fortifiés, entourés d'eau...

Mais tout n'est pas refortification, ou nouvelle fortification. Certains systèmes défensifs, en effet, préexistent aux châteaux de cette seconde moitié du XVI^e siècle, et assurent eux aussi ce besoin de se sentir en sécurité dans des édifices particulièrement visés. On peut voir la confirmation de ce souci dans le fait que les membres des plus grandes familles périgourdines se sont donnés avec passion à l'art du traité militaire⁽²³⁾. Deux types de défense ancienne peuvent être retenus : la défense naturelle et la défense médiévale. Dans le Périgord, au relief accidenté, le premier type s'impose de lui-même : le site des châteaux est, pour la plupart, un site perché, donc commode à mettre en défense. D'autant plus commode lorsque, et les cas sont nombreux, les édifices sont bâtis au sommet d'une falaise rocheuse, les courtines se trou-

21. Lettre de Henri IV à M. de la Force, 23 avril 1604.

22. J. A. de Thou, op. cit., livre 134. Voir aussi les lettres de Henri IV à M. de la Force des 26 août 1605 et 5 septembre 1605.

23. Mentionnons ainsi J. de Gontaut-Biron : *Discours au Roy pour la règlement de l'infanterie française*, Paris, 1596 ; A. de Gontaut-Biron : *Maximes et instructions de l'art de la guerre*, Paris, 1611 ; A. de Bourdeille : *Maximes et avis au manement de la guerre*, s.l.n.d. ; et des textes de B. de Salignac sur le siège de Metz (1552).

vant à l'aplomb de l'à-pic. Tel est le cas du château de Bourdeille⁽²⁴⁾, où le système défensif devra donc se concentrer sur le côté sans dénivélé, côté qui est toujours celui de l'entrée. La défense plus ancienne est généralement celle du Moyen Age. Le XVI^e siècle des guerres de Religion l'a quelquefois réutilisée pour se protéger, sans trop se faire d'illusions sur son efficacité face à la nouvelle artillerie. Il semble néanmoins que certaines de ces fortifications anciennes aient pu malgré tout offrir, grâce notamment à l'épaisseur des murs, quelque protection pour les bâtiments nouvellement édifiés à la Renaissance⁽²⁵⁾ : Biron, Excideuil, Beynac, Grignols⁽²⁶⁾, Mareuil, Montfort, Bourdeille ; d'autres en revanche paraissent bien obsolètes, eut égard aux progrès de l'artillerie et à leur fragilité, comme Gageac ou Varaignes.



Château de Montfort.

24. Cf. J. Secret : *Le château de Bourdeille*, Périgueux, 1982.

25. Dans « Tradition militaire et plaisance dans la seconde moitié du XV^e siècle », in J. P. Babelon, *Le château en France*, Paris, 1988, p. 158, A. Musset note : « A la faveur d'un certain style de guerre, les antiques donjons, les courtines surannées pouvaient encore servir. »

26. Voir F. Tétart-Vitru : « le château de Biron », in *Congrès archéologique de France*, Sarlat, 1979, pub. Paris, 1982, pp 214-244 ; J. de Beaugourdon/J. P. Laurent : *Excideuil*, Excideuil, 1954 ; F. Bourdon/ L. Saunier : « Le château de Beynac », in C. A. F., op. cit., pp 287-313 ; A. Jouanel : « Le château de Grignols », in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome LXI, 1934, pp 62-70.

Jugées insuffisantes, ces défenses sont, au temps des guerres de Religion, consolidées ou réaménagées, ou encore réadaptées aux conditions nouvelles de l'art militaire. Si, l'édifice ayant été conçu en fonction de l'agrément, elles n'existent plus, on en crée de nouvelles. Dans un cas comme dans l'autre, on aboutit à la refortification. Celle-ci est basée pour l'essentiel sur la volonté de résister à des coups de main visant le château. On ne rêve pas : personne alors n' imagine raisonnable un château tenant tête à une véritable troupe, pourvue d'un armement moderne. Comme toute règle, celle-ci souffre son exception, qui se situe justement en Périgord, au château de La Force : en février 1622, et malgré 260 coups de canon, il résistera à une armée entière, celle de M. d'Elbeuf⁽²⁷⁾ ; pourtant, comme le commente dans ses mémoires Pierre de Bordeaux⁽²⁸⁾, le château n'était flanqué « *que de deux pavillons d'une maison de plaisance et non d'une forteresse* ». Il n'empêche : la Force comptait quand même des boulevards, un fossé, un pont-levis, une base talutée et des embrasures pour armes à feu. Plus une petite garnison déterminée.

Par chance, on possède pour le Périgord plusieurs documents d'origines diverses montrant le souci des contemporains de refortifier leur château et prouvant, s'il en était besoin, l'étroite relation qui s'établit, dans le demi siècle qui court de 1560 à 1610, entre l'architecture castrale et les événements politico-religieux. Le plus éloquent de ces documents est sans conteste le procès-verbal de 1587 portant consentement des habitants de Bourdeilles pour lever une taille qui permettra de fortifier le bourg et le château lequel, rappelons-le était déjà puissamment fortifié. Dans ce procès-verbal figurent les principaux travaux de défense envisagés⁽²⁹⁾ : fermer les rues du bourg, notamment au sud-est, côté le plus exposé ; faire un portail (évidemment fortifié) dans la muraille neuve du château, lequel répondrait au premier portail déjà existant ; bâtir quelques guérites pour sentinelles, et aménager un grenier dans le vieux château, afin que les habitants de la châtellenie (qui comporte quatorze paroisses) puissent entreposer leurs grains pendant les troubles. Le coût des travaux est même chiffré : cent écus⁽³⁰⁾. Le but de ces fortifications est clairement énoncé dans le procès-verbal : il s'agit de répondre à l'inquiétude née de l'agitation qui parcourt la province. Un autre document des plus intéressants concerne cette fois non pas un grand château seigneurial mais un simple manoir de la petite noblesse locale : il s'agit du « repaire » de La Borie-Fricart, tenu par la

27. *Mémoires de Jacques Nempar de Gaumont, duc de la Force*, 4 vol., Paris, 1843, IV, pp 352-357.

28. Pierre de Bordeaux : *Mémoires*, inédites, Paris, B. N., Ms fr. 6163, nouv. acq.

29. M. de Bourdeilles : « Travaux de défense au château de Bourdeilles en 1587 », in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome LII, 1925, pp 299-304.

30. A comparer au coût de Richemont évalué par Brantôme lui-même, à cette époque, à 20 000 écus.

famille Arnault de la Borie, près de Brantôme, donc dans la même zone que Bourdeilles. A la suite d'un procès qu'ils ont perdu, deux maîtres-maçons de Périgueux, Louis Guichard et Jean Seguy, s'engagent, en 1582, à effectuer un certain nombre de travaux pour maître Pierre Arnault, en son château de la Borie. A la fin du «contrat» est spécifié : «(...) le pourtailh, la chambre de la autheur de unze pieds pas dessus led. portailh garny de machicoulis et craneaulx et toutes canonières y nécessaires»⁽³¹⁾.

D'autres documents, quoique moins suggestifs, sont également dignes d'intérêt. Nous avons vu plus haut la lettre, tardive, de J. N. de Caumont la Force au sujet de son château ; nous pouvons également mentionner l'écrivain Brantôme qui, dans son testament, raconte à propos d'une terre face à son abbaye : «*Je fus une fois et longtemps en dessein d'y faire bastir un chasteau en forme de citadelle, par despit, pour commander aux environs et chemins.*»⁽³²⁾ De même, lorsque le château de Hautefort est reconstruit, les travaux commencent, sous la direction de Nicolas Rambourg, par le puissant châtelet⁽³³⁾. Citons aussi Bertrand de Montaigne, frère de l'écrivain, sommé au début du XVII^e siècle par l'archevêque de Bordeaux, dont il dépend, de se justifier d'avoir construit son château fortifié de Matecoulon, et se défendant en invoquant sa sécurité et celle des siens, excusée par les temps de troubles qu'ils venaient de traverser : d'où les ponts-levis, tours, guérites et mâchicoulis⁽³⁴⁾.

Etant donné les développements de l'artillerie, les véritables fortifications exigeaient d'importants bouleversements des anciennes structures des châteaux, et d'abord l'aménagement d'une nouvelle enceinte en remplacement des remparts du Moyen Age. Mais outre que cela réclamait de gros investissements que la plupart des maîtres-de-l'ouvrage n'étaient pas à même d'assumer, il fallait «trouver un terrain suffisamment plat et dégagé devant les anciennes murailles»⁽³⁵⁾ ce qui, dans le Périgord aux châteaux perchés, était malaisé, et condamnait les seigneurs à faire du neuf avec de l'ancien. L'idéal, pour commencer, était bien de pouvoir entretenir une garnison à demeure : 20 à 30 hommes pouvaient suffire, permettant au minimum de tenir jusqu'à l'arrivée des premiers secours. «Certains châteaux ont essuyé un bombardement, et la détermination de leur garnison interdit à l'ennemi de s'engouffrer par les brèches qu'il avait ouvertes.» précise le colonel

31. A. D. Dordogne, B 97.

32. In *Oeuvres*, éd. Lalanne, Paris, 1881, X p. 151. Le testament est daté du 30 décembre 1609. C'est nous qui soulignons.

33. S. Gendry : « Nicolas Rambourg, architecte et sculpteur en Périgord, 1559-1649 », in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, t. XCVI, 1969, pp. 31-69.

34. L. Gardeau : « Le château de Matecoulon et ses possesseurs », in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome XV, 1963, p. 43.

35. Col. Rocolle : *2 000 ans de fortification française*, 2 vol., Paris, 1973, I, p. 182.



Château de Hautefort.

Rocolle³⁶). Une telle solution cependant, onéreuse par l'entretien de ces soldats, était réservée aux familles les plus riches ou les plus puissantes; ainsi feront en Périgord, dans leur château respectif, les La Force, les Bourdeille, les Biron, les Pontbriand à Montréal, ces derniers, catholiques, se trouvant en première ligne face au bastion protestant du Bergeracois³⁷).

A l'exception de La Force (cas un peu limite par la fortune de son possesseur et sa date de construction), où apparaissent des boulevards, on se contente la plupart du temps, pour les anciens comme pour les nouveaux châteaux, de quelques aménagements, afin surtout de renforcer la capacité dissuasive plus encore que défensive du château. Si,

36. Idem, p. 193. Il ajoute cependant : « Il s'agit là de cas exceptionnels, mais ils achèvent de montrer que les possesseurs des châteaux et des manoirs trouvèrent intérêt à prolonger leurs capacités d'auto-défense ».

37. Cf. A. M. Cocula-Vaillières : « Les sources de financement des châteaux périgourdiens aux XVe et XVIe siècles », in *Châteaux et sociétés, XIVe et XVIe*, Les cahiers de Commarque, Pénigoux, 1986, p. 92.



Château de Mareuil.

exemple, le chemin de ronde et les mâchicoulis, très largement utilisés en Périgord, sont à peu près vides de leur sens militaire, ils persistent (tout comme l'étage inférieur aveugle : Lanquais, Mareuil) à donner à l'édifice une allure plus austère et puissante, plus farouche ; ainsi les maintient-on à Biron, Gageac, Matecoulon, Mareuil, Hautefort, La Borie-Fricart, Narbonne et, à une date tardive (1607), au château des Combes (Puyrérier). Le pont-levis, obsolète lui aussi, conserve néanmoins une petite utilité, face aux attaques surprises menées sans la moindre pièce d'artillerie ; on continue donc à entretenir les anciens comme à Bourdeilles, Mareuil et Biron ; ou on n'oublie pas d'en ajouter un dans les nouveaux châteaux - Besse, Beauséjour (à Tocane), Losse, Matecoulon, Hautefort, ou encore, exemple de type de refortification, on les réaménage - ainsi des quatre ponts de Montréal, vers 1568-69, juste avant la mort de François de Pontbriand³⁸. Plus classiquement mais aussi plus efficacement, on remonte les vieux murs d'enceinte, toujours épais, comme à Bridoire, Gageac, Montréal, Mareuil, y compris dans les châteaux récents, tel Marouatte en 1579³⁹, on assoit le château sur une base talutée (La Force, Lanquais, Bourdeilles), ou bien les anciennes esplanades servent de boulevards : Fénélon, Berbiguières, Bourdeilles (côté nord).

38. Idem, p. 92.

39. Mentionnons aussi les nouveaux remparts de Losse, La Boétie, Tinteillac, Hautefort, Berbiguières, Jaillac.



Château de Berbiguières.

Si la bretèche, comme celle de Jaillac (à Sorges, du début du XVII^e siècle), et les échauguettes (Gageac, Matecoulon, Montréal, Jaillac), dont les embrasures pour armes individuelles indiquent bien qu'elles servaient de postes de tir et avaient donc, nonobstant leur fragilité, une réelle fonction militaire, restent des éléments modestes de



Château de Jaillac.

refortification⁴⁰, celle-ci en revanche s'appuyait sur trois points essentiels, tous trois d'ailleurs et logiquement, en relation avec les progrès de l'artillerie : les tours, les châtelets, les embrasures.



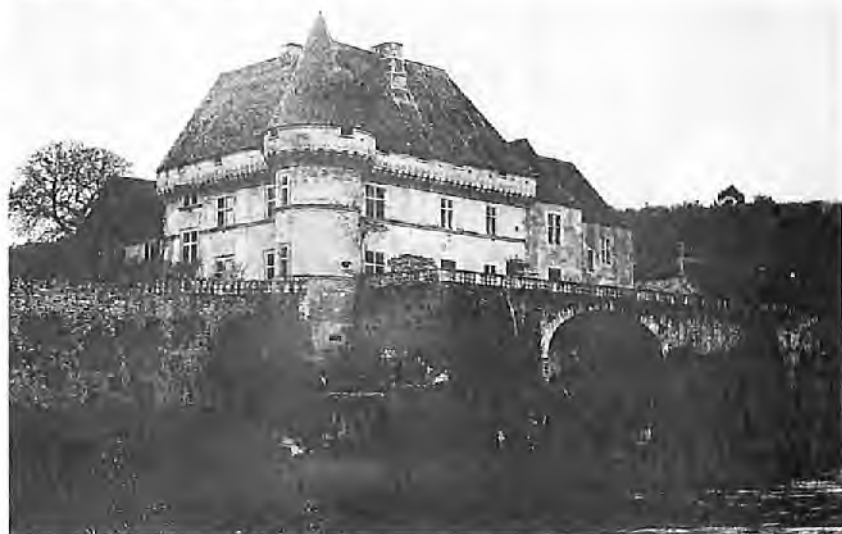
Château de Biron, tour Henri IV.

Par la fréquence de son emploi dans la province, la tour peut être considérée comme l'emblème de l'architecture castrale périgourdine ; elle apparaît à peu près dans tous les châteaux de la Renaissance, justifiant aux yeux de beaucoup l'archaïsme de cette architecture. Un jugement qui mérite d'être nuancé : archaïsme il y a dans la mesure où les tours les plus efficaces pour l'artillerie, doivent avoir une forme triangulaire, bastionnée, et que cette forme est absente du Périgord⁴¹.

40. Beaucoup de ces échauguettes figuraient aux châtelets : Mauriac, Excideuil, Hautefort.
41. A Fénélon, ils datent du règne de Louis XIV.

archaïsme relatif puisque la plupart ont bel et bien une vocation militaire, et qu'elles répondent ainsi aux troubles du temps : par l'épaisseur de leurs murs, l'étroitesse et la rareté de leurs ouvertures, l'importance de leurs embrasures. Adéquation entre une architecture et son époque qu'on ne saurait taxer d'archaïsme. Quelques unes sont carrées : Besse, Le Claud, Richemont, Narbonne. La plupart sont rondes (et par surcroît tardives) : ainsi en trouve-t-on encore au XVII^e siècle : Poutignac (vers 1600), Besse (début XVII^e siècle), Narbonne (1601), Biron (Henri IV), Les Combes (1607), etc.

Les châtelets sont évidemment une pièce maîtresse : ils assurent, on le sait, la défense de l'entrée du château, mais également, dans des régions au relief accidenté comme le Périgord, la partie la moins protégée naturellement, celle qui se trouve de niveau avec le plateau. Aussi sont-ils nombreux et travaillés avec soin. Leur schéma type implique deux échauguettes de part et d'autre de la porte, un chemin de ronde avec mâchicoulis, parfois une bretèche. Ils apparaissent aussi bien dans les châteaux nouvellement construits (La Borie-Fricart, Beauséjour, (Saint-Léon), qui n'en comportent pas moins de deux, Losse, Besse (sous Louis XIII), Lieu-Dieu) ou reconstruits (Le Repaire) que, dans le cadre d'une refortification, dans les châteaux plus anciens : Marouatte (châtelet de 1579), La Martinie (châtelet de 1607), Rognac (châtelet début XVII^e) ...⁴²⁾.



Château de Losse.

42. Également à La Roque, Beauséjour (Tocane), Laxion, Jaillac, Excideuil, Gageac et, probablement, Mareuil.

Trouvant leur justification dans l'artillerie, les embrasures sont essentielles à la défense du château : l'époque en a percé un grand nombre. Elles obligent elles-mêmes à certaines contraintes : ouvrir dans une pièce suffisamment spacieuse et solide pour les mouvements du canon, en particulier le recul (d'où le volume des tours)⁴³, aménager des ouvertures pour l'évacuation de la fumée et, surtout, tenir compte de ce qu'à la Renaissance, le tir n'est vraiment efficace qu'à courte distance. Par ailleurs, les canonnières n'étaient destinées qu'à des pièces d'artillerie de petit calibre, portatives ou semi-portatives, type bombardelles, crapaudines, couleuvrines, les grosses pièces étant réservées aux boulevards. Le début du XVI^e siècle découvrant que le tir plongeant est moins efficace que le tir rasant, les embrasures, sauf exceptions (châtelet de Bourdeilles), ne sont plus placées en hauteur,



Château de Mauriac.

43 R. Bornecque in J. P. Barbelon, op. cit., pp 222-232.

mais près du sol, à peu près à hauteur d'homme : Lanquais, Mauriac, Hautefort, Losse, Mareuil, etc. Leur orientation est soigneusement calculée : elle permet au canon de balayer le chemin en avant du pont-levis et un peu au-delà, ou de battre le pied des murailles, afin d'éviter escalades et travaux de sape. Certaines sont à trémies, leurs parois en forme d'escalier *«présentaient l'avantage de favoriser le ricochet des projectiles ennemis»*⁽⁴⁴⁾ : la grosse tour de Puyguilhem en offre un bel exemple, mais sans doute légèrement antérieur à notre époque. Plus originales, les deux embrasures de la tour nord de Mareuil, installées comme il sied dans une salle voûtée, sont à triple ouverture et battent ainsi un horizon plus ample⁽⁴⁵⁾.

CONCLUSION

La refortification fut donc essentiellement militaire. Mais elle ne fut pas que militaire : les conflits religieux n'expliquent pas tout. Au-delà d'eux en effet, se discerne aisément le rôle de prestige, qui considère la fortification non plus comme une nécessité guerrière, mais comme un emblème : celui d'un pouvoir seigneurial éminemment chevaleresque dont elle est la garante de l'authenticité. Construire (ou reconstruire) fortifié, c'est asseoir une puissance et au moins au niveau des apparences, la justifier par la perennité militaire, base de tout état chevaleresque. Associée à l'image du seigneur puissant et d'antique lignage, la forteresse, même symbolique, devient un passage obligé pour qui tend à affermir son pouvoir. En particulier pour les nouveaux nobles et les riches bourgeois qui cherchent à faire oublier leurs origines roturières. On ne s'étonnera donc pas que la part de châteaux refortifiés qui leur est due ne soit pas négligeables, en Périgord comme dans l'ensemble du royaume ; pour notre province, on relèvera ainsi La Boétie, Jumilhac, Beauvais, Matecoulon, Savignac, etc. Tous, il est vrai, et quels que soient les maîtres-de-l'ouvrage, concourent à forger cette mentalité obsidionale qui, depuis toujours, est une constante des sociétés d'Occident.

L. B.

44. Col. Rocca, op. cit., p. 134.

45. Communication de M. de Montebello.



Château de Fénelon.



Château de Richemont.

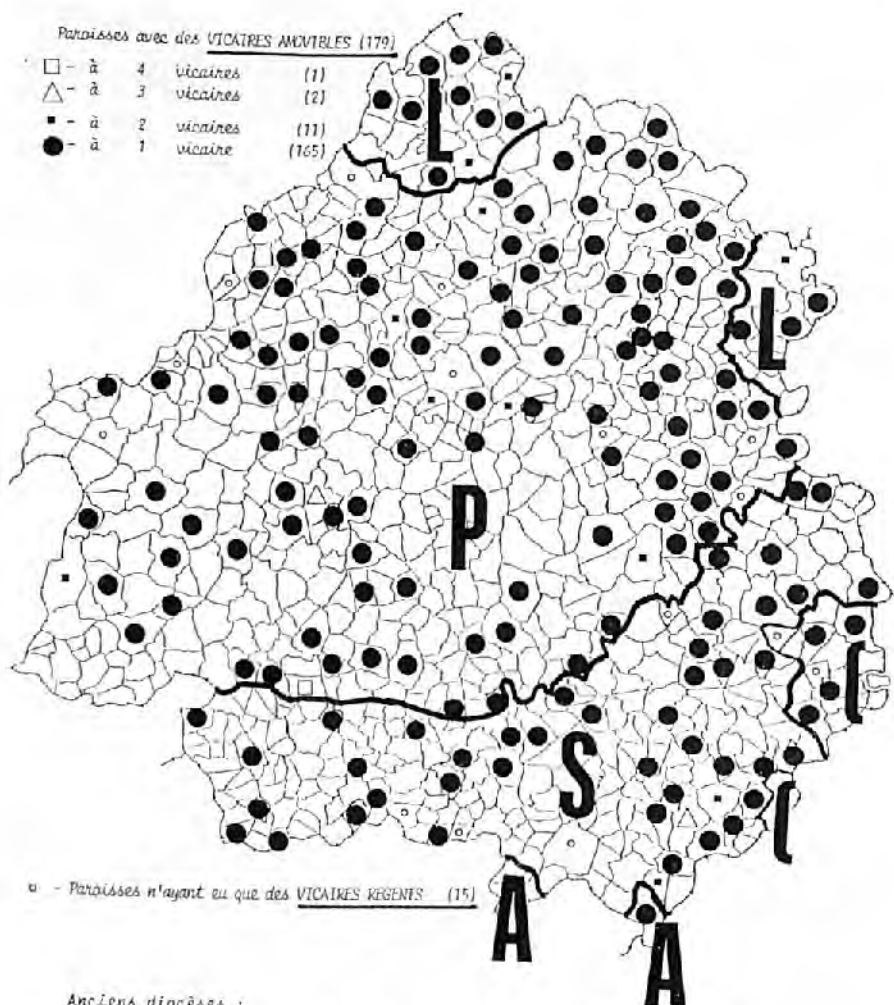
Les derniers vicaires d'Ancien Régime du Périgord

par Robert BOUET

Comme on a essayé de le faire pour l'article «Les derniers curés d'Ancien Régime du Périgord», paru dans le Périgord révolutionnaire (Bull. de la Soc. his. et arch. du Périgord, 1989), selon la même méthode et dans les mêmes cadres géographique et chronologique, cette étude voudrait présenter les derniers vicaires d'Ancien Régime en Périgord. Avant de voir le comportement de ces vicaires pendant la Révolution, précisons leur implantation géographique en Périgord à l'aube de la Révolution.

Ce terme de vicaire est susceptible de plusieurs sens selon le qualificatif qu'on lui adjoint. Il ne s'agit pas ici de « vicaires perpétuels », qui désignent les curés congruistes, déjà recensés dans l'étude sur les derniers curés. Par vicaires on entend essentiellement les vicaires « amovibles » ou « de secours » qui sont mis pour un temps auprès d'un curé pour le seconder dans son ministère. On prendra aussi en compte les vicaires « régents », appelés parfois « desservants » qui suppléent un curé absent ou déficient. Les uns et les autres, différents des curés par leur amovibilité, ont eu cependant un destin « révolutionnaire » très semblable à ces derniers. En dehors de la participation aux assemblées préparatoires aux Etats généraux auxquelles ils ne sont pas convoqués, les vicaires, comme les curés, vont devenir « fonctionnaires

CARTE N° 1 : PAROISSES AYANT DES VICAIRES (194)



publics», et à ce titre, être salariés par l'Etat et soumis aux mêmes serments avec toutes les conséquences que l'on connaît.

I. PAROISSES A VICAIRES

En regardant la carte, il y a manifestement plus de paroisses à vicaires à l'est qu'au centre ou à l'ouest du Périgord. Cela tient-il à l'étendue ou aux difficultés géographiques de ces paroisses proches du Limousin ? Ou bien à un apport plus important de vicaires «étrangers» aux anciens diocèses de Périgueux et de Sarlat ? De même on peut remarquer que le nord est plus fourni que le sud de la province. Là, l'étendue du territoire paroissial semble bien être le facteur déterminant. Ainsi la proportion la plus forte de paroisses à vicaire se trouve être dans l'ancien diocèse de Limoges (45%) où les paroisses sont plus étendues que partout ailleurs. Le Sarladais, avec ses toutes petites paroisses, a proportionnellement le moins de paroisses à vicaire (20%). Le centre, avec le district de Périgueux par exemple, est également le moins pourvu de vicaires (19%), alors que ses paroisses présentent dans l'ensemble une certaine étendue. Peut-être faudrait-il faire intervenir ici la présence de nombreux religieux, chanoines et autres prêtres habitués n'étant ni curés ni vicaires, mais qui ont souvent aidé au ministère paroissial. Les registres paroissiaux de Brantôme, Saint-Astier et bien d'autres en font foi.

Le tableau ci-dessous indique par anciens diocèses et districts révolutionnaires, parmi toutes les paroisses du Périgord (I), d'abord pour les vicaires amovibles, les paroisses qui ont 4 (II), 3 (III), 2 (IV) ou 1 vicaire (V), avec le nombre total de ces paroisses ayant des vicaires amovibles (VI) et leur pourcentage par rapport à l'ensemble des paroisses (VII), ensuite les paroisses ayant eu des vicaires régents (VIII), et enfin le total général des paroisses ayant eu des vicaires amovibles ou régents (IX).

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
Anciens diocèses									
Agen	4				1	1	25%		1
Cahors	22				4	4	18%	2	6
Limoges	33			3	12	15	45%		16
Périgueux	404	1	1	6	106	114	28%	9	123
Sarlat	221		1	2	42	45	20%	4	49
TOTAL	684	1	2	11	165	179	26%	15	194

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
Districts révolutionnaires									
Bergerac	123	1			22	23	19%	1	24
Belvès	77			1	12	13	17%	2	15
Excideuil	78			1	32	33	49%	1	34
Montignac	59			1	18	19	32%	3	22
Mussidan	61		1	1	11	13	21%		13
Nontron	62			3	20	23	37%	1	24
Périgueux	83			3	13	16	19%	2	18
Ribérac	70				18	18	26%	3	21
Sarlat	71		1	1	19	21	30%	2	23
TOTAL	684	1	2	11	165	179	26%	15	194

Paroisses à un ou plusieurs vicaires

Une seule paroisse, Saint-Jacques de Bergerac, possède un moment jusqu'à quatre vicaires amovibles, et encore, pour à peine une année, celle de 1789, pendant laquelle signent comme vicaires : Lanauve, Gérard, Andrieux et Dutard. Car avant 1789, il semble bien que Bergerac se contente de trois vicaires en même temps. Deux paroisses ont pendant un certain temps trois vicaires : Neuvic et Saint-Pompon. Là encore, Guichard, Blanchard et Meynard ne sont pratiquement ensemble à Neuvic que pendant les six premiers mois de 1790, le reste du temps il n'y a que deux vicaires dans cette ville. A Saint-Pompon, malgré le nombre de vicaires qui s'y succèdent dans cette année 1789, jusqu'à cinq : Gassin, Volpilhac, Dusseaux, Esquirou et Lasmoles, il semble bien qu'en général il n'y ait eu que deux vicaires, et même avant la Révolution, qu'un seul vicaire.

Les onze paroisses qui comptent deux vicaires les ont, les unes de façon épisodique (Andriveaux, Bourdeilles, Trélissac, Villefranche-de-Lonchat, Saint-Barthélémy-de-Bussière), les autres de façon plus permanente (Daglan, Nontron, Paysac, Plazac, Villefranche-du-Périgord et Saint-Front-la-Rivière).

Mais la très grosse majorité des paroisses (165) n'a qu'un seul vicaire. Certaines le doivent à l'importance de leur territoire et à leur annexe comme dans le Nontronnais. Dans quelques autres, le vicaire, parent du curé, n'est là que pour être initié au ministère paroissial par un frère ou un oncle, en attendant une résignation en sa faveur, comme à Teyjat ou Abjat. Enfin quelques vicaires sont là pour aider, sinon pratiquement remplacer, un curé trop âgé ou infirme. Ils sont en fait des vicaires régents sans le titre, car le curé est toujours là.

A partir de ce chiffre assez important de 179 paroisses ayant des vicaires, il ressort d'abord une impression de très grande mobilité, non seulement par rapport au personnel (les vicaires changent très souvent), mais aussi par rapport aux paroisses elles-mêmes qui accueillent ces vicaires, ayant un temps deux ou trois vicaires, puis un seul, voire étant sans vicaire du tout. Cette mobilité jointe à la multiplicité des vicaires pourrait s'expliquer par la formation des jeunes prêtres et par l'attente d'une cure disponible.

Paroisses à vicaires régents

Ces paroisses ne peuvent être considérées comme « paroisses à vicaire » ; c'est exceptionnellement, à cause de l'incapacité ou même l'absence de leur curé, que ces paroisses bénéficient de la présence d'un vicaire régent qui tient lieu de curé. Quinze paroisses sont dans ce cas ; ainsi pour prendre quelques exemples.

Le curé de Bouteilles, Latailles, cesse de signer le 22 décembre 1790 ; sans doute n'est-il plus capable ensuite de continuer son ministère. Il mourra le 17 février 1791. François Giboin qui était vicaire de Juignac depuis 1789, arrive à Bouteilles en janvier 1791. Il va desservir cette paroisse comme vicaire régent jusqu'à sa demande de passeport pour l'Espagne en septembre 1792, car il est réfractaire. En fait, il reste en France sous prétexte d'infirmités et sera reclus à Périgueux en décembre 1792 avant de partir un an plus tard pour Rochefort où il mourra sur les « Deux-Associés », le 14 septembre 1794.

Vincent Fournier, lui, est curé de Cumond depuis 1783, mais après le deuxième trimestre 1791, il quitte cette paroisse pour aller curé intrus à Aubeterre, tout en continuant d'assurer le service de Cumond jusqu'à la fin de 1791. En juin 1791 l'abbé Jean Jacoupy, ex-vicaire de Ronsenac (aujourd'hui en Charente, mais alors du diocèse de Périgueux) qu'il a dû quitter faute de serment, est venu résider dans sa famille à Saint-Martin-de-Ribérac. Il est alors sollicité pour venir administrer la paroisse de Cumond. Il aurait été, dit-on, nommé à Cumond par Mgr Flammarens résidant alors à Paris. Pontard et l'administration départementale ont-ils fermé les yeux sur le nouveau desservant de cette lointaine paroisse, vu peut-être aussi le manque de curés disponibles ? Toujours est-il qu'effectivement Jacoupy va être payé comme vicaire de Cumond à 700 puis à 900 livres annuelles, étant donné la population et les distances de cette paroisse, et cela, du 25 juin 1791 au deuxième trimestre 1792. Jacoupy, étant réfractaire, est alors obligé de s'exiler ; il le fait en prenant un passeport pour l'Espagne le 10 septembre 1792. En réalité, il se retrouvera à Londres où son évêque légitime l'avait précédé. C'est donc un vicaire régent d'un genre un peu particulier pour une paroisse qui était sans vicaire à la fin de l'Ancien Régime.

De même, à Saint-Michel-de-l'Ecluse, après la mort du curé Montazeau le 15 janvier 1791, Lavergne en devient le vicaire régent de

janvier 1791 à août 1792. Etant réfractaire, il doit alors quitter sa «régence» pour se rendre en réclusion à Périgueux avant d'aller mourir en déportation à Rochefort en 1794.

En résumé, dans ces quinze paroisses, sept vicaires régents le sont en l'absence de curé (mort ou parti) en attendant d'être nommés officiellement curé de cette paroisse où ils ont assuré leur régence. Cinq autres, au contraire, ne seront jamais curés légitimes de leur paroisse, alors que deux le deviendront, mais illégalement, à partir de 1791, en acceptant l'élection qui les y a nommés. Un vicaire régent remplace pratiquement son curé malade en attendant son décès pour en devenir son successeur légitime. Enfin un dernier vicaire régent reçoit le titre pour l'annexe d'une paroisse qui, elle, possède bien un curé valide et permanent.

II. LES VICAIRES

Qui sont ces vicaires, les derniers que vont nommer les évêques légitimes de l'Ancien Régime ? A cette question la réponse peut être multiple, selon les aspects que l'on envisage.

Leur nombre

Vu les changements fréquents de vicaires, on ne saurait établir une égalité de nombre entre les vicaires et les paroisses qui en ont bénéficié. Si, pour ces dernières on arrive à 194 paroisses à vicaires (amovibles ou régents), la liste des vicaires recensés à partir de 1789 jusqu'au début de 1791, s'élève à 227. Mais un premier groupe de vicaires doit être mis tout à fait à part. Il s'agit de 39 vicaires qui ont été curés, nommés légitimement avant 1791. A ce dernier titre ils ont déjà été étudiés avec «les derniers curés d'Ancien Régime», aussi la question de leurs serments en particulier, éventuellement les persécutions qu'ils ont eu à subir et leur situation en 1802, ne sont aucunement traités dans cet article, cela ayant déjà été fait pour eux dans le précédent.

Ainsi, c'est donc le comportement révolutionnaire de 188 vicaires seulement qui sera étudié dans cet article, du moins à partir de 1791. Parmi eux un Henri Marnhac, vicaire de Saint-Martial-d'Artenset en 1790, devient curé dans cette même année, mais en Charente ; il n'a donc pas été mis avec les derniers curés du Périgord, il sera pris en compte ici avec les vicaires.

Noms et prénoms

Sur les 227 vicaires, 21 ont la particularité de porter le même nom qu'ils partagent avec un ou deux autres vicaires. Nous avons ainsi trois groupes de trois : Bleyrie, Labrousse et Lavergne, et sept groupes de deux. Parents ou simples homonymes ? Deux Bleyrie sont sûrement parents, nés tous les deux à Douzillac, et probablement aussi le troisième, lui est né à Sourzac. C'est pourquoi il est si difficile de les distin-

guer l'un de l'autre. Quant aux Labrousse, ils font partie d'une bonne quinzaine de prêtres portant ce nom au moment de la Révolution ; leur identification est des plus incertaines, du moins pour nos trois vicaires. Par contre les Lavergne (une dizaine aussi pendant la Révolution) ils ne semblent pas parents entre eux. L'un est né à Périgueux, l'autre à Chenaud et le troisième à Urval, même si tous trois ont en commun d'être réfractaires et d'avoir subi la persécution : Antoine sera guillotiné à Périgueux, les deux autres seront déportés à Rochefort où François laissera sa vie. Dans les couples de deux, on trouve des parents comme les Bosredon, Couvrat, Lapeyronnie, Blusson et les Lacroix.

Toujours sur les 227 vicaires, nous connaissons le prénom de 218 d'entre eux. Ils utilisent 60 prénoms. Comme pour les curés c'est celui de Jean, le plus employé (39 fois), et si on ajoute celui de Jean-Baptiste (14 fois), Jean-François (2 fois) et Jean-Pierre (4 fois) on arrive à 59, soit 27% prénommés Jean. Vient ensuite Pierre, 30 fois, Antoine 13, Joseph 10, Léonard 8, Bernard et Louis 5 fois chacun. Trente quatre vicaires ont un prénom porté par eux seuls, comme Alix, Anian, Eymery, Pontien, Sicaire ou Urbain...

Années et lieux de naissances

Sur les 227 vicaires l'année de naissance de 84% d'entre eux est connue. La moyenne d'âge, en 1789, est d'un peu plus de 31 ans (31,15 exactement). Le plus jeune est Urbain Feytaud, vicaire de Biras en 1789, avant d'en devenir le curé dans cette même année, à l'âge de 20 ans ; il fera souvent parler de lui jusqu'à sa sépulture à Périgueux en 1847. Un graphique ci-joint donne la pyramide des âges en 1789. La quasi totalité des vicaires se situe entre 25 et 40 ans ; après 45 ans nous ne trouvons plus que quelques unités : 5 de 45 à 50 ans, et 6 de 51 à 65 ans. La tranche d'âge la plus représentée est celle des 26 à 30 ans avec 69 vicaires (plus de 36%) ; viennent ensuite les 31-35 ans avec 48 vicaires (plus de 25%) ; les plus jeunes de 20 à 25 ans comptent 37 vicaires (19,37%), et enfin les 36-40 ans font 12,56% avec 24 vicaires.

Pyramide des âges en 1789



Nous connaissons aussi les lieux de naissance de 185 vicaires (près de 82%). La majorité est originaire de la Dordogne : 142 (76,75%). Parmi eux, la paroisse de naissance est connue pour 139 : 15 sont nés à Périgueux, paroisse de Saint-Front (près de 11%), 7 à Nontron, 4 à Montignac, Paumat et Sarlat, 3 à Bergerac, Douzillac et Ribérac. Onze paroisses ont fourni chacune deux vicaires comme Mareuil, Thiviers, Urval, Saint-Saud ou Bourdeilles..., et un seul vicaire est né dans chacune de 74 autres paroisses du Périgord.

Les 43 vicaires qui ne sont pas originaires du Périgord viennent de 8 départements différents : 14 du Cantal, 12 de la Haute-Vienne, 8 du Lot, 4 de Charente, 3 de Corrèze, 1 du Lot-et-Garonne et 1 également de l'Aveyron. Mis à part les 20 qui viennent du Limousin et du Quercy et qui sont pour la plupart en poste dans des paroisses ayant appartenu aux anciens diocèses de Limoges et de Cahors, seule l'Auvergne présente une véritable émigration ecclésiastique dans notre province (7,56%), alors que la part de l'Aveyron semble être en voie de disparition. Ces Auvergnats, comme les curés leurs compatriotes, sont tous répartis dans l'ancien diocèse de Sarlat, sauf Antoine Lafon qui vicarie à Tocane.

Années et lieux de décès

Sur les 227 vicaires nous connaissons l'année de décès de 174 d'entre eux (76,6%). Dans ce chiffre, 156 sont morts de mort naturelle (89,6%) et 18, du fait de persécutions, soit plus de 10%. Proportions qui sont sensiblement les mêmes que pour les curés (plus de 89% de mort naturelle et près de 11% de mort par persécutions). Parmi ces 156, la connaissance de l'année de naissance de 149 d'entre eux, permet d'établir une moyenne de vie pour les morts naturelles de près de 67 ans. Curieusement cinq ans de moins de moyenne d'âge que pour les curés.

C'est Buis, vicaire de Sorges, qui meurt le plus jeune à 25 ans. Celui qui mourra le plus vieux est J. B Pichon-Dugravier qui a été vicaire de Lanouaille dans les années 1780 et qui décèdera en 1847 à 94 ans, curé de Savignac-les-Eglises. Il faudra cependant dépasser le milieu du siècle pour voir s'éteindre le dernier vicaire d'Ancien Régime, Anian Seguy, né à Périgueux en 1766. Il a été aussi sans doute un des derniers ordonnés par des évêques légitimes, puisque Flamarens l'ordonne diacre en 1790, et d'Albaret, prêtre, en cette même année, également un des derniers nommés légitimement, puisqu'il devient vicaire de Vallereuil en fin 1790 ou tout début 1791. Après avoir été curé de Champcevinet et de Chancelade, il se retirera à Périgueux en 1842 avec le titre de chanoine honoraire, et c'est là qu'il mourra le 1er mars 1858 à l'âge de 91 ans, sans doute un des derniers de ceux qui avaient connu la Révolution.

Quant aux lieux de décès, sur les 117 nés en Périgord dont on connaît la paroisse de décès, 39 sont morts dans leur paroisse natale

(plus de 33%), 69 sont morts aussi en Dordogne, mais dans une paroisse différente de celle de leur naissance (près de 60%) et seulement 9 ont été mourir hors de leur Périgord natal (7,69%) ; et pour la plupart de ces derniers à cause d'une destinée toute particulière, comme celle de l'évêque Jacoupy ou du jurisconsulte Sirey. Pour les 35 vicaires nés hors du Périgord, 13 vont mourir dans leur région d'origine, alors que les 22 autres décèdent en Dordogne.

Séculiers et réguliers

Sur les 227 vicaires, le statut de 226 d'entre eux est connu : 218 sont des séculiers (96,4% des connus) et seulement huit sont des réguliers. Ces derniers comptent deux cordeliers (Duffraise, rattaché au couvent de Nontron, mais vicaire à Miallet dès 1788, et Tamagnon, lui aussi affilié au même couvent et exerçant comme vicaire à Saint-Front-la-Rivière depuis 1768), quatre génovéfains, tous du chapitre de Saint-Jean-de-Côle, qui sont vicaires dans les environs (Saint-Pierre et Saint-Jean-de-Côle, Villars et Sorges), enfin deux chanoines (si tentés qu'on puisse les mettre avec des réguliers : Blancheton, chanoine du chapitre de Périgueux et vicaire à Saint-Martial-de-Valette, et Grimal, chanoine de Monpazier, qui fut successivement vicaire de Carves, puis de Capdrot avant de devenir le curé intrus de cette dernière paroisse en 1791). Curieusement aucun chanceladais ne semble quitter son abbaye pour devenir vicaire, mais exclusivement prieur-curé.

Temps de vicariat

Sur 226 vicaires dont on connaît la nomination dans leur vicariat, 118 ont été nommés avant 1789, 56 en 1789 et 52 après. Parmi ces derniers 43 l'ont été en 1790 et 9 au tout début de 1791, tant que les évêques légitimes ont eu la possibilité de procéder à des nominations. La pyramide des années de vicariat en 1789 s'échelonne d'un an à 21 ans. Le seul qui détienne ce temps de longévité vicariale est Jean Tamagon déjà cité. Il est vicaire de Saint-Front-la-Rivière depuis 1768. Son abdication en l'an II mettra fin à son vicariat ; retiré ensuite dans sa ville natale de Nontron, il y mourra en 1809 à l'âge de 83 ans. Après lui, comme plus ancien vicaire, nous avons Léonard Ratineau, vicaire de Nontron depuis 1772 (17 ans de vicariat dans la même paroisse en 1789). Neuf vicaires totalisent de 12 à 15 ans de vicariat, mais ce sont là des exceptions, car le temps moyen de durée de vicariat est seulement d'un peu plus de quatre ans (4,3 exactement).

Remarquons enfin que très peu (5 en tout) sont nommés vicaires dans leur paroisse natale. Deux (Ratineau et Rabadeau) l'ont été à Nontron. Un autre restera fermement attaché à son Montignac natal ; il s'agit du célèbre Noël. Né à Montignac en 1752, il en devient vicaire en 1777. Après la mort de son curé en 1786, il continue seul un temps le service, mais fin 1788, Limouzin, curé de Razac-sur-L'Isle, est nommé à la cure de Saint-Pierre-de-Montignac. Noël aurait alors intrigué

pour conserver ce poste que Limouzin ne semble pas s'être empressé d'occuper. De janvier 1789 à février 1790, Noël signera «Vicaire régent». Enfin le 28 février 1790, il pourra inscrire sur ses registres : *«J'ay pris possession de la présente paroisse de Saint-Pierre de Montignac qui me fut résignée par M. Limouzin curé de Razac et celui-ci la tenait de Mgr l'Evêque de Périgueux (signé) Noël archiprêtre de Montignac.»* Et c'est avec ce même titre qu'il mourra à Montignac en 1841.

Rapports vicaires et curés

Nous avons déjà vu que certains vicaires étaient manifestement placés dans une paroisse, non pas tant de l'importance de la paroisse, mais bien plutôt à cause de leur parenté avec le curé. C'est là cependant le petit nombre. Huit seulement sont sûrement parents avec leur curé, comme les deux Auvray d'Abjat ou les deux Couvrat de Saint-Pardoux-la-Rivière. Mais il faudrait pouvoir faire la généalogie de tous les autres pour découvrir sûrement d'autres parentés, en particulier de vicaires neveux par leur mère de leur curé. Enfin cinq vicaires assistent, pour ne pas dire, remplacent purement et simplement leur curé malade ou fort âgé. Tel est le cas du fameux Sirey qui viendra quelques mois comme vicaire du curé de Doissac, Jean-Michel Delage, avant de prendre sa place en septembre 1789.

A part ces vicaires qui entretiennent avec leur curé des rapports un peu particuliers, tous les autres on dû «vicarier» dans une ou plusieurs paroisses pour assurer leur formation pratique et surtout attendre une promotion.

III. EN REVOLUTION

Quel va être le comportement de tous ces vicaires tout au long de la Révolution ? C'est à cette question que s'efforce de répondre cette troisième partie.

1789 Les Etats-généraux

Le premier acte significatif de la Révolution est la convocation des Etats-généraux. Ceux-ci devaient se préparer à l'échelon des sénéschaussées principales par la rédaction des cahiers de doléances et l'élection de certain nombre de députés, et cela pour chacun des trois ordres. Les vicaires n'étaient pas convoqués à l'assemblée du clergé du Périgord qui s'est tenue à Périgueux en mars 1789. Cependant quelques-uns d'entre eux, non en leur nom personnel, mais comme représentants d'autres ecclésiastiques, furent présents à cette assemblée. Cinq y représentaient leur propre curé, comme Lavigerie, à Antonne ou Tempoure, vicaire de Négrondes. Quatre autres, en plus de leur curé, y représentaient aussi un ou deux autres prêtres convoqués. Ainsi Urbain Feytaud représente son curé de Biras et aussi celui de Puy-de-Fourche ; il prendra du reste, dans cette assemblée, le parti de l'évêque Flamarens.

Enfin trois, sans représenter leur propre curé, sont cependant présents à cette assemblée pour y représenter d'autres curés du Périgord. C'est le cas de Luguët, alors vicaire de Razac-sur-l'Isle, qui représente les curés de Fonroque et de Beaulieu ; lui aussi prendra le parti de l'évêque, se préparant ainsi à devenir un jour, sous le Concordat, le combien fidèle vicaire général de Mgr Lacombe. Evidemment cette douzaine de vicaires ne devaient pas peser bien lourd dans cette assemblée, face aux 159 curés présents qui représentaient eux-mêmes la très grosse majorité du clergé du Périgord.

Traitements

A partir de 1790, tous les vicaires vont bénéficier d'un traitement payé par l'Etat. La presque totalité des vicaires recevra 700 livres annuelles. Seuls les 3 vicaires de Saint-Jacques et celui de la Madeleine de Bergerac auront droit à 800 livres à cause de l'importance de la population de leur paroisse. Huit autres font figure d'exceptions avec aussi un traitement supérieur à 700 livres et ce, à des titres divers. Ainsi Blancheton, le vicaire de Saint-Martial-de-Valette, est également prébendé du chapitre de Saint-Front de Périgueux ; en conséquence son traitement sera de 1 000 livres par an. Deux autres, Dufraisse, vicaire de Miallet et Tamagnon, vicaire de Saint-Front-la-Rivière, sont aussi religieux cordeliers ; le premier touchera 950 et le second 800 livres. D'autres assurent seuls le service de leur paroisse, le curé étant absent ou malade. Tel est le cas de Jacoupy et Lavergne, déjà cités, qui recevront chacun 900 et 1 000 livres.

Changements légitimes

Avant 1791, époque de la mise en place de l'Eglise constitutionnelle, un certain nombre de changements vont avoir lieu pour les 227 vicaires recensés. Ces changements sont appelés légitimes car ils ont été faits sous l'autorité des évêques légitimes encore plus ou moins en place dans leur diocèse. Il faut d'abord exclure trois vicaires morts avant 1791. Egalement à exclure cinq autres qui ont quitté la Dordogne avant cette même époque pour aller prendre un poste ailleurs. Ainsi Audibert, vicaire de Carves, qui devient en février 1789, vicaire de Férensac (Lot-et-Garonne) ou Rochery qui passe, en 1790, de Sigoulès à Parisot, aussi en Lot-et-Garonne. Mais à l'inverse, signalons l'arrivée en Dordogne de trois vicaires charentais (Giboin, Jacoupy et Lavergne) qui viennent prendre une régence en Dordogne (à Bouteilles, Cumond et Saint-Michel-l'Ecluse).

Un autre groupe est également à mettre à part comme on l'a déjà mentionné. Il s'agit de la quarantaine de vicaires qui accèdent à la charge de curé avant 1791. C'est le cas de Lascombe qui quitte son vicariat de Doissac pour être curé de Gaujac, laissant sa place à Doissac à Sirey qui deviendra également curé de cette dernière paroisse, en novembre de la même année. Dans cette catégorie, il faut rappeler le cas excep-

tionnel de ces deux curés (Couvrat, curé de Saint-Front-le-Rivière, et Pastoureau, de Condat-sur-Trincou) qui, eux, vont au contraire, redevenir vicaires, le premier en mars 1789 en étant vicaire de son frère à qui il vient de résigner sa cure, et le second qui, en avril 1790, se retrouve vicaire de Sainte-Marie-de-Frugie. Par rapport au serment constitutionnel, ces prêtres ont déjà été pris en compte avec les curés d'Ancien Régime. Enfin sur les 180 vicaires, en gros, qui restent, une bonne trentaine va changer de paroisse, tout en restant vicaires. Quelques-uns changent même plusieurs fois. Ainsi Sicaire d'Artensec est vicaire d'Andriveaux en mai 1789, de Bourdeilles en août 1790, et de Chantérac en janvier 1791. Pouyade, lui, sera vicaire de Prigonrieux en 1789, de Maurens en 1790 et de Villamblard en 1791. Parmi eux quelques uns réussissent à devenir vicaires régents, comme Lavergne, vicaire des Essards en 1789 (en Charente, mais alors du diocèse de Périgueux), qui va prendre la desserte de Saint-Michel-l'Ecluse en janvier 1791, après la mort du curé.

Inutile de revenir sur le destin des vicaires régents déjà évoqué, mais citons pour terminer un cas tout à fait unique. C'est celui de Jean Tourrier, vicaire de Villamblard qui va être nommé curé de Saint-Florent au début de 1790, par Mgr de Flamarens. Mais Saint-Florent n'était jusque là qu'une annexe de Clermont-de-Beauregard ; aussi l'administration refusera cette nomination qu'elle juge faite uniquement pour grever les charges de l'Etat. Et notre pauvre Tourrier, malgré son titre de curé ne touchera qu'un traitement de vicaire.

Le serment constitutionnel

Comme pour les curés, on ne retiendra parmi les nombreux serments demandés aux ecclésiastiques tout au long de la Révolution, que le premier, le plus important de tous, serment qui a en général conditionné tous les autres. Il s'agit du serment constitutionnel voté lors de la constitution civile du clergé en juillet 1790, mais qui ne sera imposé obligatoirement à tout fonctionnaire public, sous peine de perdre son poste, qu'après la loi du 27 novembre 1790, acceptée par le roi le 26 décembre 1790.

Au début de 1791, sans tenir compte des vicaires régents, on dénombre 173 vicaires en exercice sur l'étendue du département de la Dordogne. Chacun d'eux devra se déterminer vis à vis de ce serment et se classer, selon son attitude, dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- Assermentés : ceux qui ont prêté le serment constitutionnel dès le début, et ne l'ont jamais renié, du moins pendant la décennie révolutionnaire.
- Réfractaires : ceux qui ont toujours refusé de prêter ce serment.
- Rétractés avant 1793 : ceux qui ont rétracté leur serment, plus ou moins longtemps après l'avoir eu prêté, mais toujours avant les per-

sécutions les plus violentes contre les réfractaires (1^{ère} Terreur). Ces rétractés seront rangés parmi les réfractaires.

- Rétractés après 1793 : rétractés après la Terreur, rétractations qui peuvent s'échelonner de 1794 à 1800. Bien que certains d'entre eux aient pu subir des persécutions, en particulier celles du Directoire, on peut les joindre aux assermentés.

En regroupant ces différentes catégories, nos 173 vicaires se partagent en deux groupes :

ASSERMENTES		REFRACTAIRES	
Assermentés	75	Réfractaires	83
Rétractés après 1793	3	Rétractés avant 1793	11
Total (45%)	79	(55%)	94

Diverses influences ont pu jouer au moment de prêter serment, même s'il apparaît d'après la biographie de ces prêtres que pour la plupart d'entre eux, ce serment a d'abord été une affaire de conscience personnelle. On cite souvent cependant l'influence de l'âge, de l'ancienneté dans le poste occupé, le montant du traitement etc. Nous ne retiendrons ici que trois facteurs qui semblent avoir eu de l'importance dans le comportement des vicaires : l'âge, l'attitude du curé et la répartition géographique.

- *L'âge des vicaires* : manifestement plus on est jeune chez ces vicaires, plus on est réfractaire. Ainsi sur un échantillon d'une petite centaine, on a relevé que c'est dans la tranche des 25-35 ans qu'on trouvait près de 60% de réfractaires ; avec les autres, de 35 à 60 ans, on atteignait plus de 56% d'assermentés. La tranche des 36-40 ans présente même le double d'assermentés que de réfractaires.

- *L'attitude du curé* : là, le rapport des serments des vicaires avec ceux de leur propre curé peut être aussi intéressant. En voici d'abord le tableau par district :

Districts	Curés avec vicaires			Vicaires	Serments des vicaires et des curés						Pourcentage relatif des curés des vicaires			
	Nbr	Ass.	Réf.		Sans curé		Idem curé		Différ. curé		Ass.	Réf.	Ass.	Réf.
Bergerac	15	8	7	20	2	0	7	8	2	1	53	47	55	45
Belvès	10	7	3	11	0	1	3	2	1	4	70	30	36	64
Excideuil	28	13	15	28	0	0	7	11	4	6	46	54	39	61
Montignac	17	11	6	17	0	0	9	4	2	2	65	35	65	35
Mussidan	10	1	9	12	0	0	1	6	5	0	10	90	50	50
Nantzen	22	14	8	25	0	0	14	6	2	3	64	36	64	36
Périgueux	14	6	8	17	0	1	1	7	3	5	43	57	24	76
Ribérac	18	8	10	20	0	1	4	8	3	4	44	56	35	65
Sartlat	20	8	12	23	0	0	6	10	3	4	40	60	39	61
TOTAL	154	76	78	173	2	3	52	62	25	29	48%	52%	45%	55%

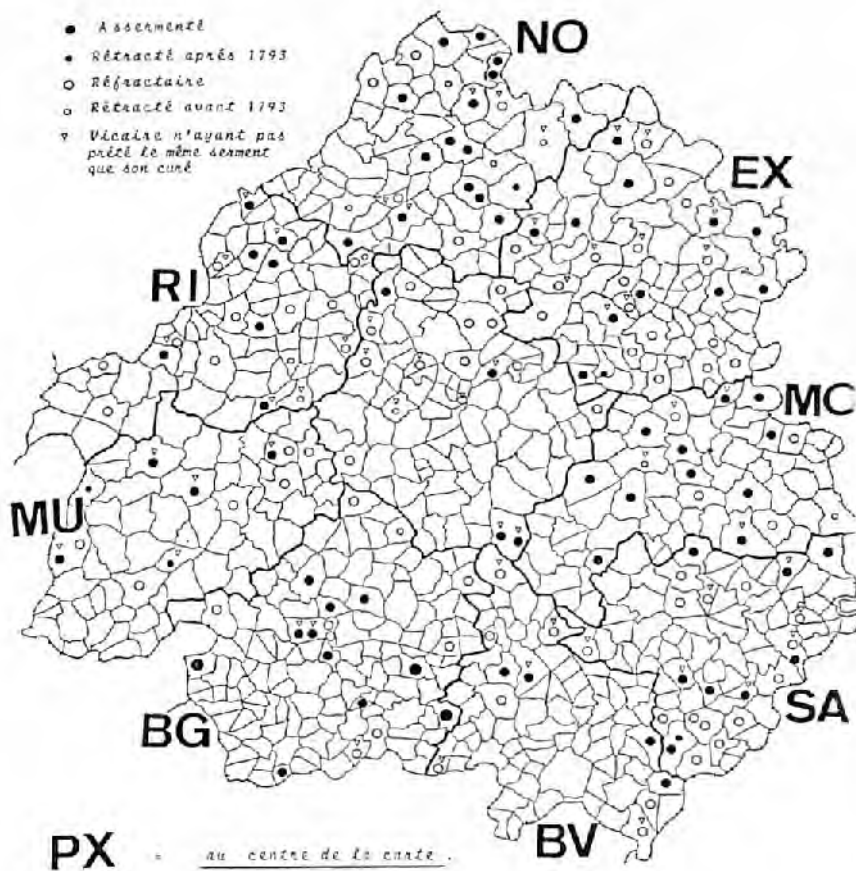
Le rapport des serments entre ceux des vicaires et ceux de leurs curés respectifs, selon la carte et le tableau ci-joints, montrent d'abord que globalement 66% des vicaires ont la même attitude que leur curé, contre 31% qui ont pris une attitude inverse. 3% seulement des vicaires se trouvaient dans des paroisses vacantes de curé au moment du serment. D'autre part, d'une manière générale, le comportement des uns et des autres devant le serment s'est rapproché. Les 55% de vicaires réfractaires se trouvent être les vicaires de curés, eux-mêmes réfractaires à 52%. L'attitude de ces derniers a donc sans doute influencé celle de leur vicaire.

Les districts qui montrent le plus d'accord entre curés et vicaires sont ceux de Nontron et de Montignac, avec la même proportion pour chaque groupe. Le district de Sarlat frôle lui-aussi cette égalité. Les districts où la proportion est inversée sont ceux à majorité de vicaires réfractaires : Belvès, Excideuil, Périgueux, Ribérac... Pour une majorité de vicaires assermentés, il n'y a curieusement que le district de Mussidan, et encore à 50% de vicaires assermentés contre 90% de curés réfractaires. Là aussi, y-a-t-il eu, mais à l'inverse de tout à l'heure, une réaction du «corps des vicaires» face à l'écrasante majorité des curés réfractaires ?

Si ces tableaux et carte donnent des chiffres, des pourcentages et des proportions, il n'est pas question ici d'avancer des hypothèses qui rendraient parfaitement compte de l'attitude des uns et des autres face à ce serment constitutionnel. Voyons plutôt quelques exemples de ces diverses situations. Ainsi Bonis, vicaire de Montignac, suivra son curé, l'archiprêtre Noël, dans sa prestation du serment. Bordier, par contre, autre vicaire de Montignac, va le refuser, mais il aurait plus tard en 1792 prêté celui de Liberté-Egalité ; déporté cependant à Rochefort, il mourra sur les «Deux-Associés», le 17 novembre 1794. Pierre Faure lui qui a été vicaire de Jean Valette, le curé de Paussac, suivra son aîné jusqu'au bout dans le refus du serment, la déportation et la mort également sur les fameux pontons. A l'inverse, dans la même communauté, celle des génovéfains, Grateyrolle, vicaire de Saint-Jean-de-Côle, non seulement prêter le serment mais ira jusqu'au mariage, alors que son supérieur, le curé-prieur de Saint-Jean, Goujon de la Prairie, comme réfractaire, s'exilera dans les Etats pontificaux ; il ne revint jamais en Dordogne. C'est dire toute la diversité de situations que l'on rencontre à propos du serment constitutionnel.

-La carte du serment : Sur cette carte ont été mentionnées les quatre catégories définies plus haut auxquelles on a ajouté le rapport entre le serment du vicaire avec celui de son curé. Pour trois districts qui donnent la majorité aux vicaires assermentés (Bergerac, Montignac et Nontron), cinq autres la donnent aux réfractaires ; un seul, Mussidan, se partage moitié moitié, entre réfractaires et assermentés. C'est le district de Périgueux, avec 76%, qui a le plus de réfractaires. Faut-il voir là l'influence des missionnaires sur de jeunes prêtres qui furent naguère

CARTE N° 2 : SERMENTS DES VICAIRES



leurs élèves ? Ce district n'a que quatre assermentés : les deux vicaires de Cendrieux, Fournier et Lajugie, qui, après avoir été curés intrus, iront tous les deux jusqu'à l'abdication, prenant ainsi une attitude opposée à celle de leur curé, Grosbras, qui lui, réfractaire, sera déporté et mourra sur les pontons de Rochefort. Sudret, vicaire de Trélissac et Lasescuras, vicaire de Bourdeilles, iront eux-aussi jusqu'à l'abdication. Le district de Montignac a le plus fort pourcentage d'assermentés avec 65%, ce qui du reste, ne totalise que 11 vicaires sur les 17 que compte ce district. Par rapport à l'ensemble des curés et vicaires, le district de Belvès qui avait la particularité d'être le district où il y avait le plus de curés assermentés (72%), devient l'un des deux où il y a le moins de vicaires assermentés (36%, plus bas que Ribérac avec 35%). Cette inversion est-elle la conséquence d'une réaction des vicaires devant l'adhésion massive des curés à la constitution civile du clergé ? Autant de questions qu'on pourrait multiplier en regardant de près le tableau et la carte du serment, et aussi en comparant ceux-ci avec le tableau et la carte établis pour les curés (Périgord révolutionnaire, p. 176-177).

Districts	Paroisses		Vicaires en 1791	Les vicaires face au Serment Constitutionnel						
	Total	avec vicaires		Assermentés			Réfractaires			Pourcentage
				Ass.	Réfr.	Total	Réfr.	Réfr.	Total	Ass. Réfr.
Bergerac	124	17	20	11	0	11	8	1	9	55 45
Belvès	77	11	11	4	0	4	7	0	7	36 64
Excideuil	77	28	28	11	0	11	17	0	17	39 61
Montignac	59	17	17	11	0	11	4	2	6	65 35
Mussidan	61	10	12	4	2	6	6	0	6	50 50
Nantou	61	22	25	15	1	16	5	4	9	64 36
Périgueux	83	15	17	4	0	4	12	1	13	24 76
Ribérac	70	19	20	7	0	7	10	3	13	35 65
Sarlat	71	20	23	8	1	9	14	0	14	39 61
Total	683	159	173	75	4	79	83	11	94	45% 55%

Dans l'ensemble, il apparaît que les vicaires sont plus réfractaires qu'assermentés et ces 55% à l'encontre des 45% sont presque à l'inverse du comportement des curés (52% assermentés et 48% réfractaires), en accentuant encore la supériorité des réfractaires.

Changements illégitimes

Les 79 vicaires assermentés vont évidemment faire partie de l'Eglise constitutionnelle de la Dordogne. Si quelques-uns restent à leur poste, la plupart d'entre eux (au moins 70) vont accepter de changer de paroisses et de fonctions suite aux élections curiales et aux nominations épiscopales, d'avril 1791 à octobre 1793.

Signalons d'abord un petit groupe (6 en tout) qui vont changer de paroisse, tout en restant vicaires, devenant désormais des vicaires constitutionnels. Ainsi Damon, vicaire d'Archignac en 1789, qui a déjà passé en 1790 à Marquay, et qui en 1791, après avoir un temps hésité à prêter serment, se retrouve enfin vicaire constitutionnel à Sergeac. Mais la presque totalité de ces vicaires (64 au moins) vont devenir curés constitutionnels, même si pour l'un ou l'autre d'entre eux, il lui faudra d'abord passer par un vicariat constitutionnel. Tel est le cas de Marchand qui de vicaire constitutionnel de Saint-Avit-de-Rivière devient curé intrus de Cussac en 1792. Tous les autres, plus de 60, troquent leur vicariat d'Ancien Régime pour une bonne cure constitutionnelle. Pour ne prendre qu'un exemple : Blancheton, vicaire de Saint-Martial-de-Valette depuis 1776, est élu en juin 1791, curé de Champeaux. Ainsi Bagouet, vicaire de Paussac en 1790, est élu en mai 1791 curé de Léguillac-de-Lauche ; il refuse cette cure. Un mois plus tard, on lui propose Bouloumeix qu'il accepte avec un traitement de 1200 livres annuelles. Et en juillet 1793, il part pour Douzillac qui, vu sa population, va lui rapporter 1500 livres par an. Mais le champion du changement est encore Michel Sarraudie. Vicaire de Doissac en 1790, il est élu curé de Carlux en mai 1791, quatre mois plus tard, il devient curé de Mussidan. Un an après, il part en Gironde pour être vicaire épiscopal de l'évêque du lieu. Les choses ayant mal tourné dans ce département, il revient en Dordogne en 1793, comme *«ci-devant vicaire épiscopal métropolitain du Bec d'Ambès»*. Il se contentera alors, et pas pour longtemps, du titre et du traitement bien modestes de vicaire de Saint-Etienne-de-Puycorbier.

Enfin, sur l'ensemble des vicaires, dix seulement suivront une certaine logique révolutionnaire en allant jusqu'au mariage. Ainsi, sur les 188 ex-vicaires d'Ancien Régime, plus de 5% se sont mariés, proportion bien faible même si elle est nettement supérieure à celle des 672 curés d'Ancien Régime dont 16 se marièrent (2,38%). Et encore, pour être juste, faudrait-il ajouter que parmi ces dix vicaires, certains eurent la main un peu forcée pour prendre celle d'une épouse. Ainsi, Jean-Pierre Lavaud, ancien vicaire de Saint-Barthélémy-de-Bussière et curé constitutionnel de La Rochebeaucourt, fut dénoncé en l'an II par le Comité révolutionnaire de Nontron comme *«Ayant eu dans sa commune un rôle fanatique en se sauvant adroitement avec cette hipocrisie sacerdotale qui a toujours des arguments spécieux fruit d'une barbare théologie»* ; ce Comité décida ensuite de l'envoyer à Périgueux *«devers le représentant Roux-Fazillac»*. Ce dernier, selon ses habitudes vis à vis des prêtres, se chargea de faire comprendre à notre Jean-Pierre que seul le mariage pouvait lui sauver la tête ; alors entre deux maux...

Les persécutions

Comme pour les curés, nous retiendrons les cinq catégories sui-

vantes de persécutions, présentées selon leur importance (des plus faibles aux plus fortes) :

- les cachés : prêtres recherchés en vain par les autorités.
- les reclus : tous ceux qui ont été mis en prison, soit à la Maison commune de Périgueux, soit dans d'autres villes (Le Bugue, Nontron, Excideuil...).
- les exilés : ceux qui, par force, ont quitté un temps le territoire national.
- les déportés : ceux qui ont été arrêtés en France, étant en infraction avec des lois, et qui ont été envoyés vers des ports pour être embarqués.
- les guillotins.

Pour chaque prêtre, on n'a retenu que la persécution la plus forte, mais la plupart du temps, celle-ci a été précédée par d'autres moins importantes ; d'où le petit nombre de victimes de ces dernières. Ainsi les déportés ont souvent d'abord été des cachés, puis toujours des reclus avant de partir en déportation, mais c'est seulement dans cette dernière catégorie qu'ils ont été recensés. Ces diverses persécutions ont atteint quelques assermentés, mais c'est pratiquement la totalité des réfractaires qui en a souffert.

A. Persécutions contre des assermentés

Sur 79 vicaires assermentés, 9 vont être touchés par ces persécutions (11,39%).

- deux vicaires devront un temps se cacher.
- cinq autres ont connu la réclusion.
- Lafarge, vicaire de Plazac, qui selon toute vraisemblance avait dû se rétracter en 1792, partira pour l'exil, en Espagne, en septembre 1792.
- Quant à Joseph Fournier, ex-vicaire de Cendrieux, puis curé intrus de Saint-Avis-de-Vialard, c'est un honnête constitutionnel. Il a prêté tous les serments demandés, en l'an II, il a abdicé et même remis ses lettres de prêtrise pour qu'elles soient «foulées au pied et brûlées». Malheureusement pour lui, aux plus mauvais jours de la Terreur, en floréal II, on a trouvé dans les papiers d'un émigré une lettre de lui, datée de décembre 1790, dans laquelle il écrivait à son correspondant : «...le peuple est un animal sans raison qui se laisse conduire par d'autres animaux qui n'en n'ont pas plus que lui...». La découverte de cette lettre va le conduire devant le Tribunal révolutionnaire de Paris qui, le 18 prairial III (6 juin 1794) le condamnera à mort et le fera guillotiner comme «conspirateur».

B. Persécutions contre les réfractaires

Là, la proportion est bien différente : 86 vicaires réfractaires sur 94 vont subir des persécutions (plus de 91%). Et les huit restants ont dû quitter la Dordogne avant les premières persécutions.

- cachés : quatre seulement semblent avoir échappé à d'autres persécutions en se cachant. Gatineau, vicaire de Saint-Estèphe, et Mauriac, vicaire de Sainte-Sabine, ont dû quitter le département, le premier en allant en Haute-Vienne et le second, dans le Lot. Un Perrinet, vicaire de Proissans, se serait caché en Sarladais, et Peyronnet, vicaire de Vilamblard, dans le Bergeracois.

- reclus : quatre vicaires déportables, restés en France, vont être mis en réclusion, pour raison de santé, comme du reste la loi le prévoyait. Beau, par exemple, vicaire d'Antonne, sera reclus à Notre-Dame de Périgueux en 1793. Libéré en l'an III, il va alors habiter Cendrieux. Après la loi du 3 brumaire IV, il doit de nouveau entrer en réclusion, mais il fait alors valoir des certificats médicaux comme quoi *«il est atteint d'une maladie escrophuluze et qu'il pourrait périr en chemin.»* Il échappe ainsi à une nouvelle réclusion et surtout à la déportation.

- exilés : 57 vicaires partiront en exil à partir de septembre 1792. La plupart, comme les curés, iront en Espagne. Sur les 51 qui vécurent dans ce pays, une dizaine d'années (1792-1802), trois durent y mourir, sûrement Auvray, vicaire d'Abjat, et sans doute Barbut, vicaire de Tourtoirac, et Bouillon, vicaire de Saint-Priest-les-Fougères. Jacoupy, vicaire régent de Cumond, partit lui en Angleterre, et Magy, vicaire de Varaignes, à Bologne, en Italie. L'un de ces exilés mérite une mention spéciale. Il s'agit de Thomas Mage, le vicaire de Sainte-Eulalie-d'Ans. Après être parti en Espagne en septembre 1792, il revint en France au moment du 18 fructidor V (4 septembre 1797) et alla se cacher à Bordeaux. Arrêté en avril 1798, il est mis en réclusion au Fort du Hâ. Malgré l'évolution politique, malgré une pétition de son frère du 3 juillet 1800, qui souligne que *«la maladie lui a dérangé le cerveau... qu'il est couvert d'emplâtres»*, il reste en prison et en mars 1801 refuse même sa soumission. Il finira par mourir au Fort du Hâ, le 14 janvier 1802, à la veille de la signature du Concordat qui aurait enfin obtenu sa libération.

- déportés : douze vicaires furent déportés au début de 1794 et tous à Rochefort. Parmi eux, dix y moururent (plus de 83% de l'effectif). La mortalité sur ces fameux pontons semble avoir été d'autant plus forte qu'elle atteignait des prêtres plus jeunes ; elle n'est que (si on peut dire) de 63% pour les curés également déportés. Citons seulement, le seul qui a été retenu pour la Cause de Béatification, Antoine Auriel dit Constant, vicaire de Calviac et de Sainte-Mondane. Reclus à Périgueux, il part vers Rochefort, en avril 1794. Là, il est embarqué sur les «Deux-Associés». Il y meurt quelques mois plus tard, le 11 juin 1794, et son corps est inhumé à l'Île d'Aix. Voici ce que dit de lui un de ses compagnons d'infortune : *«Il fut un des premiers, si ce n'est le premier, qui donna l'exemple de se sacrifier pour ses frères dans un périlleux emploi d'infirmier à l'hôpital. Nous le regrettâmes unanimement. Aussi était-ce un très aimable homme, doué d'un cœur sensible*

et d'une belle âme. Son extérieur seul prévenait singulièrement en sa faveur».

- guillotiné : trois vicaires réfractaires furent guillotiné, un à Bordeaux et deux à Périgueux. Pierre Dumonteil, vicaire d'Agonac, arrête ses fonctions au début de 1790 et se retire dans sa famille, à Périgueux. N'étant plus fonctionnaire public, il ne se croit pas soumis au serment. Durant l'été 1793, il part cependant pour Bordeaux *«dans le dessein de passer aux Iles»*, dit-il. Mais, en octobre 1793, il est arrêté et écroué au Fort du Hâ. Le 25 octobre 1793, il passe devant la terrible Commission militaire Lacombe qui le condamne à mort et le jour même le fait guillotiner, à Bordeaux.

Antoine Lavergne est aumônier de l'hôpital Sainte-Marthe de Périgueux. Réfractaire, il se cache, mais en juillet 1794, il est dénoncé et arrêté chez la famille Delord, au Puy-de-Pont de Neuvic. Le 21 juillet 1794, il passe devant le Tribunal révolutionnaire de la Dordogne qui le condamne à mort ainsi que la mère et la fille Delord qui l'avaient hébergé : tous les trois sont guillotiné le même jour, place de la Clautre.

Pierre Peyrot, vicaire à Villefranche-de-Belvès, a prêté tous les serments, mais avec des restrictions ; il est donc réfractaire. Accusé par le Comité révolutionnaire de Villefranche *«de propos contre la liberté»*, il est arrêté en juin 1794 ; le 29 du même mois, il est condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire de la Dordogne, siégeant à Périgueux, et guillotiné, lui aussi, le même jour.

IV. AU CONCORDAT DE 1802

Que sont devenus nos 188 vicaires d'Ancien Régime, après avoir passé à travers toutes les vicissitudes de la période révolutionnaire ? D'abord il est sûr qu'au moins 29 d'entre eux sont décédés pendant cette dernière décennie, soit de mort naturelle, soit victimes de persécutions. Ensuite un certain nombre ont disparu *«dans la nature»*. Pour 26 d'entre eux, en effet, il n'a pas été possible de savoir ce qu'ils étaient devenus ; il semble cependant que pour beaucoup de ces derniers, ils aient quitté la Dordogne, peut-être pour retourner dans leur pays natal.

Il y a, en effet, d'assez nombreux départs vers d'autres départements dont nous sommes sûrs. Voici les chiffres de ceux qui sont ainsi partis pour les départements suivants : Cantal : 4 ; Charente : 7 ; Gironde : 2 ; Lot : 2 ; Lot-et-Garonne : 5 ; Haute-Vienne : 7 ; Paris : 1. En tout donc 28 ont quitté la Dordogne, dans des situations personnelles tout à fait diverses, depuis l'ex-vicaire de Cumond, Jacoupy, s'en allant occuper le siège épiscopal d'Agen, jusqu'à Benoît Lacroix, l'ancien vicaire de Teyjat, qui est parti rejoindre son Rochechouard natal pour y couler des jours heureux avec son épouse, Françoise Bourrinet.

Il resterait donc au moins une bonne centaine (105 exactement) d'ex-vicaires sur le territoire de la Dordogne au moment du Concordat. Mais parmi ceux-ci, tous ne sont pas en état de reprendre du ministère.

Il y a en effet chez nous six qui ont femme et peut-être enfants à charge, et deux autres qui «vivent en laïc», ne désirant nullement assurer une quelconque fonction ecclésiastique, même s'ils ne sont pas mariés. Il faut également exclure une demi-douzaine de retraités qui, pour des raisons diverses, ne peuvent eux non plus prendre un poste, même s'ils gardent leur statut de prêtres. Il ne reste donc disponibles que 93 prêtres capables d'assurer une fonction dans la nouvelle Eglise concordataire. Ils se partagent entre 52 réfractaires et 41 assermentés. Mais en vertu de l'amalgame, ils vont assumer pratiquement les mêmes charges. En voici le tableau :

	Total	curés	vicaires	aumônier
Réfractaires	52	50	2	
Assermentés	41	36	4	1
Total	93	86	6	1

Vu la pénurie de prêtres à cette époque du Concordat, on comprend que presque tous nos anciens vicaires aient été nommés curés ou plutôt «desservants de succursales». Une dernière remarque pourrait être faite sur la mise en place de ces ex-vicaires dans les paroisses de la Dordogne au moment du Concordat. Dix-neuf d'entre eux seulement vont revenir dans une paroisse où ils avaient exercé avant ou pendant la Révolution : 8 réfractaires et 11 assermentés, comme quoi tous n'étaient peut-être pas désirés par leurs anciens paroissiens. Il faut dire aussi que parmi tous les curés d'Ancien Régime, encore en vie et en Dordogne au moment du Concordat, près de 400 reprenaient à 75% leur ministère de curés. Ils se devaient évidemment de passer avant leurs anciens vicaires. Et ces derniers montrent une bien moindre stabilité en se retrouvant à peine 50%, pour prendre et continuer en Dordogne leur ministère.

R. B.

Annexe

LISTE DES PAROISSES

A partir de la liste générale de toutes les paroisses résidentielles du Périgord (liste déjà publiée en Annexe I de l'article «*Les derniers curés d'Ancien Régime du Périgord*», in *Le Périgord révolutionnaire*, Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord, supp. 1989, pp. 182-195), seules les paroisses ayant eu des vicaires d'Ancien Régime ont été retenues avec leur numéro d'ordre de la liste générale, d'où la numérotation discontinue de la liste suivante.

Colonne I : numéro d'ordre des paroisses (en tout 194)

Colonne II : noms des paroisses (+ annexe)

Les paroisses soulignées sont celles qui n'ont jamais eu que des vicaires-régents.

Colonne III : diocèses d'Ancien Régime

A = Agen - C = Cahors - L = Limoges - P = Périgueux - S = Sarlat.

Colonne IV : districts révolutionnaires

BG = Bergerac - BV = Belvès - EX = Excideuil - MO = Montignac -

MU = Mussidan - NO = Nontron - PX = Périgueux - RI = Ribérac - SA = Sarlat.

Colonne V : nombre maximum de vicaires exerçant en même temps (même pendant une courte durée) dans une même paroisse.

Colonne VI : numéros des notices des vicaires ayant exercé dans la paroisse ; ces numéros de notices correspondent à ceux du Dictionnaire biographique du Clergé du Périgord au temps de la Révolution française (Delta concept, 1993 et 1994) 2 tomes.

I	II	III	IV	V	VI
1	ABJAT	L	NO	1	55
2	AGONAC	P	PX	1	686, 696
8	ALLEMANS	P	RI	1	180
10	ANDRIVEAUX (+ Dourles)	P	PX	2	36, 1131
11	ANCOISSE	P	EX	1	1003
14	ANTONNE	P	PX	1	116, 1207
15	ARCHIGNAC	S	MO	1	152, 492, 537
20	AUGIGNAC	L	NO	1	1186
22	AURIAC-DE-MONTIGNAC	P	MO	1	1437
23	AZERAT	P	MO	1	1770
24	BACHELLERIE (LA)	P	MO	1	771
25	BADEFOLS-D'ANS	P	EX	1	193, 1005
29	BARS	P	MO	1	1177, 1685
34	BEAUMONT	S	BV	1	211
36	BEAUREGARD (+ Bassac)	P	BG	1	1267
40	<u>BEAUSSAC</u> (+ Ladosse)		P	NO	1 831
42	<u>BEL-ET-PIC</u>	S	BV	1	1346
47	BERGERAC Saint-Jacques (+ Saint Martin)	P	BG	4	21, 705, 726, 859, 1118, 182
50	BESSE	S	BV	1	1306
52	BEZENAC	S	SA	1	1673
53	BIRAS	P	PX	2	789
62	BORREZE	C	SA	1	1435
69	BOURDEILLES		P	PX	2 36, 232, 1172
76	<u>BOUTELLES</u>	P	RI	1	871
77	BOUZIC	S	SA	1	550

78	<u>BRANTOME</u>	P	PX	1	1038
79	BRENAC (+ Saint-Jean-de-l'Hôpital)	S	MO	1	223
83	BRUC-DE-GRIGNOLS	P	PX	1	740
85	BUGUE (LE) Saint-Sulpice	P	MO	1	1062
88	BUSSEROLLES	L	NO	1	525
89	BUSSIÈRE BADIL	L	NO	1	574, 1493
90	CABANS	S	BV	1	541
93	CALVIAC (+ Sainte-Mondane)	C	SA	1	52, 402, 1744
95	CAMPAGNAC-les-QUERCY	S	SA	1	1225
102	<u>CAPDROT</u>	S	BV	1	920, 1804
104	CARLUX	C	SA	1	500
107	CARVES	S	BV	1	48, 920
109	CASTELNAUD (+ Veyrines)	S	SA	1	1259
115	CELLES	P	RI	1	387
116	CENAC	S	SA	1	1798
117	CENDRIEUX	P	PX	1	811, 1096, 1637
122	CHAMPAGNAC-de-BELAIR	P	NO	1	14
123	CHAMPAGNE	P	RI	1	84
124	CHAMPCEVINEL	P	PX	1	59
126	CHAMPNIERS	L	NO	1	689
128	CHANTERAC	P	RI	1	36, 505
131	CHAPELLE-FAUCHIER (LA)	P	NO	1	1167
142	CHÂTRES	P	MO	1	1615
144	CHENAUD	P	RI	1	947
145	CHERVAL	P	RI	1	628
161	CORGNAC	P	EX	1	1248
164	COULAURES	PA	EX	1	962
170	COUX (LE) (+ Bigaroque)	S	SA	1	1231
176	CUBJAC	P	EX	1	1385
177	<u>CUMOND</u>	P	RI	1	955
180	DAGLAN	S	SA	2	749, 934, 1663
181	DOISSAT	S	BV	1	1168, 1665, 1689
182	DOMME	S	SA	1	403
187	DOUZILLAC	P	MU	1	490
189	DUSSAC	P	EX	1	217, 1132, 1155
200	EYMET	S	BG	1	1325
206	FANLAC	P	MO	1	116
207	FARGES	P	MO	1	1012
220	FONROQUE	S	BG	1	482
223	FORCE (LA)	P	BG	1	231
235	GENIS	L	EX	1	599, 661
237	GOUTS	P	RI	1	1718
238	GRAND-BRASSAC	P	RI	1	1381
244	GROLEJAC (+ Veyrignac)	S	SA	1	1822
248	ISSIGEAC	S	BG	1	272, 738
255	JUMILHAC-LE-GRAND	P	EX	1	1193
258	LALINDE	P	BG	1	855
260	LAMONZIE-MONTRACTRUC	P	BG	1	210
262	LANOUAILLE	P	EX	1	1486
264	LANQUAIS	S	BG	1	1130, 1439
270	LEGUILLAC-DE-VERCLES	P	NO	1	731
272	LEMBRAS	P	BG	1	1002
279	LIMEYRAT	P	PX	1	1510
280	LJORAC	P	BG	1	252
281	LISLE	P	EX	1	93
283	LOUBEJAC	C	BV	1	545

288	MADELEINE (LA) (+ Saint-Christophe)	S	BG	1	619
289	MANAURIE	P	MO	1	1235
290	MANDACOU	S	BG	1	493
295	MARQUAY	S	SA	1	492
299	MAURENS	P	BG	1	1473, 1147
300	MAUZAC	P	BV	1	1062
306	MENIGNAC	P	PX	1	1191
310	MIALLET	P	NO	1	655
312	MILHAC-DE-NONTRON	P	NO	1	142
314	MOLIERES	S	BV	1	1803
326	<u>MONTAGNAC-D'AUBEROCHES</u>	P	EX	1	1006
327	MONTAGNAC-LA-CREMPSE	P	BG	1	1567
334	MONTIGNAC-SUR-VEZERE	P	MO	1	211, 1432
345	NADAILLAC	S	MO	1	477
346	NAIHAC	P	EX	1	801
351	NAUSSANNES	S	BG	1	1330
352	NEGRONDES	P	EX	1	1721
353	NEUVIC	P	MU	3	176, 937, 1037, 1372
355	NONTRON	L	NO	2	1556, 1596
363	PAUSSAC	P	RI	1	66, 767
364	PAYZAC	L	EX	2	446, 535
371	PERIGUEUX - Saint-Silain	P	PX	1	1201
375	<u>PEYZAC</u>	S	MO	1	1711
378	PIZOU (LE)	P	MU	1	73
379	PLAZAC	P	MO	2	194, 1102, 1637
386	POUJOL (LE)	S	BG	1	1120
390	<u>PREYSSAC-D'AGONAC</u>	P	PX	1	937
392	PRIGONRIEUX	P	BG	1	1118, 1254, 1147
393	PROISSANS	S	SA	1	1470
402	RAZAC-DE-SAUSSIGNAC	S	BG	1	1737
403	RAZAC-SUR-L'ISLE	P	PX	1	1267, 1761
407	RIBERAC-SAINT-MARTIN (+ Sainte-Trinité)	P	RI	1	688
412	ROUFFIGNAC	P	MO	1	1637
421	SALIGNAC	C	SA	1	1649
426	SARLANDE	P	EX	1	237
427	SARLAT	S	SA	1	837, 1375
429	SARRAZAC	P	EX	1	206, 1020, 1155
438	SERRES (+ Queyzaquet)	S	BG	1	1119
440	SIGOULES	S	BG	1	1614
441	<u>SIMEYROLS</u>	C	SA	1	1241
446	SORGES	P	EX	1	314, 636
449	SOURZAC	P	MU	1	1215
450	TAMNIES	S	SA	1	1439
455	TERRASSON - Saint-Julien	S	MO	1	76
456	TERRASSON - Saint-Sour	S	MO	1	814
457	TEYJAT	L	NO	1	1047
459	THENON	P	MO	1	283
460	THIVIERS	P	EX	1	1774
462	TOCANE	P	RI	1	1072
464	TOURTOIRAC	P	EX	1	79
466	TRELISSAC	P	PX	2	801, 1709
472	VALEUIL	P	PX	1	1672
473	VALLEREUIL	P	MU	1	1761
475	VANXAINS	P	RI	1	733
476	VARAIGNES	L	NO	1	1275
485	VERTEILLAC	P	RI	1	425

490	VIEUX-MAREUIL	P	NO	1	570
491	VILLAC	P	MO	1	850
492	VILLAMBLARD	P	BG	1	1147, 1750
493	VILLARS	P	NO	1	792
495	VILLEFRANCHE-DE-LONCHAT (+ Minzac)	P	MU	2	185, 187
496	VILLEFRANCHE-DU-PERIGORD	S	BV	2	721, 1479, 1490
497	VILLETUREIX	P	RI	1	1049

SAINT-

I	II	III	IV	V	VI
499	AIGNAN-D'HAUTEFORT	P	EX	1	1730
501	ALVERE	P	BV	1	188
503	<u>AMAND-DE-BOISSE</u>	S	BG	1	795
504	AMAND-DE-COLY	S	MO	1	1163
506	ANDRE-D'ALLAS	S	SA	1	1209
520	AVIT-SENIER	S	BV	1	1766
521	BARTHELEMY-DE-BELLEGARDE	P	MU	1	1580
522	BARTHELEMY-DE-BUSSIÈRE	L	NO	2	1196, 1742
531	CHAMASSY	S	BV	1	1203
534	<u>CREPIN-DE-CARLUCE</u>	C	SA	1	1585
536	CREPIN-DE-BOURDEILLES	P	NO	1	867
539	CYR-LES-CHAMPAGNES	L	EX	1	535, 1549
540	ESTEPHE	L	NO	1	840
547	FRONT-D'ALEMPS	P	PX	1	1147
550	FRONT-LA-RIVIERE	P	NO	2	468, 469, 1712
551	GENIES	S	NO	1	363
554	GERAUD-DE-CORPS	P	MU	1	1361
558	GERMAIN-DES-PRES	P	EX	1	497, 1610
564	JEAN-DE-COLE	P	EX	1	910
567	JORY-DE-CHALEIX	P	EX	1	1131
575	LAURENT-DE-CASTELNAUD	S	SA	1	297, 1479, 1689
577	LAURENT-DE-PRADOX	P	MU	1	505
588	MARTIAL-D'ALBAREDE	P	EX	1	1585
589	MARTIAL-D'ARTENSET	P	MU	1	1315
590	MARTIAL-DE-NABIRAT	S	SA	1	870
591	MARTIAL-DE-VALETTE	L	NO	1	182
593	MARTIAL-DE-VIVEYROL	P	RI	1	678
596	MARTIAL-DE-GURSON	P	MU	1	1361, 1473
605	MEDARD-DE-GURSON	P	MU	1	884
606	MEDARD-DE-MUSSIDAN	P	MU	1	1369
608	MESMIN	L	EX	1	1520
615	<u>MICHEL-LECLUSE</u>	P	RI	1	1202
619	PANTALY-D'EXCIDEUIL	P	EX	1	1020
621	PARDOUX-DE-DRONNE	P	RI	1	36
625	PARDOUX-LA-RIVIERE	P	NO	1	1743
627	PAUL-LA-ROCHE	P	EX	1	693
631	PIERRE-DE-COLE	P	EX	1	132
632	PIERRE-DE-FRUGIE	P	EX	1	1005
635	POMPON	S	SA	3	721, 738, 837, 1174, 1824
637	PRIEST-LES-FOUGERES	P	EX	1	246
638	PRIVAT-LES-PRES	P	RI	1	803
646	SAUD	P	NO	1	1370
653	SULPICE-DE-MAREUIL	P	NO	1	1116
655	SULPICE-D'EXCIDEUIL	P	EX	1	1132, 1610
658	VINCENT-DE-CONNEZAC	P	RI	1	1310

SAINTE

670 EULALIE-D'ANS
 673 FOY-DE-LONGAS
 678 MARIE-DE-FRUGIE
 680 ORSE
 682 SABINE

P	EX	1	1271
P	BG	1	818
P	EX	1	1455
P	ZX	1	1091
S	BV	1	1346

DANS NOTRE ICONOTHEQUE

Il y a 900 ans : le suaire de Cadouin et la première croisade.

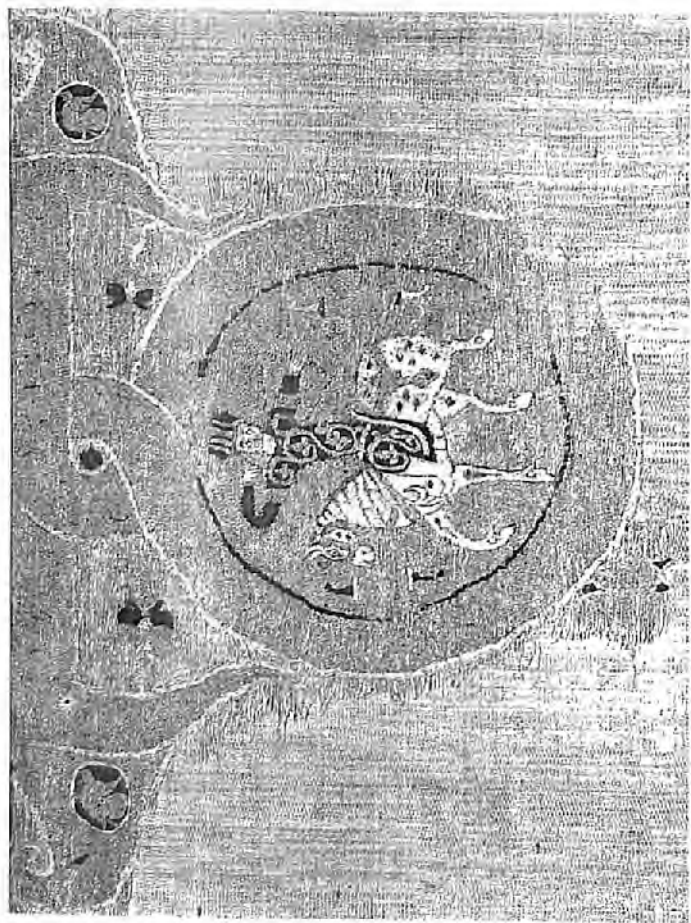
par Brigitte et Gilles DELLUC

Ce que l'on sait de sûr, à propos des origines du «suaire» de Cadouin, se résume à peu de choses. Peut-on essayer d'en savoir un peu plus ou, du moins, d'exposer les questions qui se posent ?

Il convient pour cela de faire le point des connaissances actuelles. Aujourd'hui, en ce 900^e anniversaire du début de la première croisade, il n'est pas interdit de chercher quelques traces - même indirectes - de ce précieux tissu dans l'histoire de cette expédition. On la connaît mieux depuis la publication, notamment grâce à Amin Maalouf (Maalouf, 1983), des témoignages des historiens et chroniqueurs arabes de l'époque, ceux de «l'autre camp», qui ont décrit ce qu'ils appellent les guerres ou invasions franques.

Trois données sont acquises

1- *La plus ancienne mention du suaire de Cadouin* ne remonte pas plus haut que 1214, comme l'a bien affirmé J. Maubourguet (Maubourguet, 1936) : c'est l'acte par lequel Simon de Montfort donne à l'abbaye la dîme de sa pêcherie de Castelnau et une rente de 25 livres périgourdines sur cette pêcherie pour l'entretien d'une lampe qui devra brûler nuit et jour devant le suaire ; aux jours d'ostension, on allumera



Un cavalier-archer fatimide de la deuxième moitié du XI^e siècle (califat de al-Moustansir ou de al-Moustali). Tapisserie de filé or, soie et lin, toile de lin. Coll. privée (cliché du musée d'Art et d'Histoire de Genève).

même deux lampes (Maubourguet, 1936, p. 349). Tout ce qui a été dit du suaire avant cette date est légendaire, y compris sa présence à Jérusalem au cours des premiers siècles et sa translation à Brunet puis à Cadouin à l'orée du XIIe siècle.

2- *Le tissu de Cadouin est une toile de lin* quasi intacte, décorée de bandes à ornements et inscriptions. C'est un exceptionnel textile caractéristique de l'art du temps des califes fatimides (Wiet, 1935). Ces dessins et lettres ne sont pas tissés à même le tissu mais brodés avec des fils de soie de couleurs (Delluc, 1983). Un tissu conservé à Apt (Vaucluse) lui est très comparable.

3- *Ce tissu porte des inscriptions* en lettres coufiques (arabes anciennes), qui invoquent Allah et lui demandent d'accorder sa bénédiction à Mahomet, à son gendre Ali, mais aussi à l'émir al-Moustali et au vizir al-Afdal (Francès, 1935, p. 19-20). Cet émir régna en Egypte comme calife de 1094 à 1101 et ce vizir gouverna l'Egypte de 1094 à 1121. Ils co-habitèrent donc de 1094 à 1101. La première croisade se situe dans cet intervalle (de 1096 à 1099) et la tradition veut que le «suaire» de Cadouin soit tombé dans les mains des croisés durant cette expédition ; cela se serait même passé à l'époque du siège d'Antioche qui dura d'octobre 1097 à juin 1098 (Delpit, 1868 ; Beauregard, 1878). Il aurait donc été rapporté - «prise de guerre, acquisition ou cadeau» (Delluc, 1990, p. 157) - par les croisés de Godefroi de Bouillon. La coïncidence des dates de la première croisade avec celles du règne commun des deux hauts personnages, dont les inscriptions mentionnent le nom, semble bien situer la récupération de cet objet à l'extrême fin du XIe siècle. Nous allons essayer de fouiller dans cette direction.

Les protagonistes de la première croisade

Schématiquement, pour nous, ce sont les croisés, d'un côté, et les «infidèles», de l'autre. En fait tout n'est pas si simple.

1- *Les croisés* ne sont pas une troupe homogène et il y a eu deux croisades successives. La croisade populaire (celle de Pierre l'Ermite et du chevalier Gautier Sans Avoir) sera, après bien des horreurs et des déboires, anéantie en Asie mineure par les Turcs (octobre 1096). La croisade des barons rassemblera à Constantinople, au printemps de 1097, quatre groupes provenant de France du nord-est et d'Allemagne (Godefroi de Bouillon), d'autres pays de langue d'oïl (Robert Courte-Heuse, comte de Normandie, et Robert II, comte de Flandres), du midi de la France (Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse) et de l'Italie méridionale, alors normande (Bohémond de Tarente), ces derniers étant venus par voie de mer. L'ensemble des armées (quelque 30 000

hommes) est placé par le pape Urbain II sous la coordination d'Adhémar de Monteil, évêque du Puy (Grousset, 1939 et 1944).

Mais il y a du chemin entre Constantinople et Jérusalem. Il faudra donc pour parvenir au tombeau du Christ :

- traiter d'abord avec Alexis Comnène, empereur de Byzance ; pour obtenir son appui, il faut s'engager à lui remettre - en principe - les territoires conquis qui auraient antérieurement appartenu à son empire (comme par exemple Nicée, de l'autre côté du Bosphore).

- pénétrer ensuite en Asie mineure, tenue par les Turcs Seldjoukides et parcourir l'Anatolie en diagonale, du nord-ouest au sud-est, c'est-à-dire de Nicée, capitale turque (prise dès juin 1097), jusqu'à la Syrie du Nord, non sans avoir battu, un mois plus tard, au passage, les Turcs à Dorylée en Phrygie. Tout cela malgré la disette et la chaleur épuisantes.

- faire le siège d'Antioche durant plus de sept mois (octobre 1097- juin 1098) et prendre la ville aux Turcs. Cela n'a pas été facile. Il a fallu battre deux armées turques venues de Damas et d'Alep, disposer de matériel de siège, se faire soi-même assiéger dans la place conquise par une armée turque venue de Mossoul, faire une sortie massive et rejeter enfin les Turcs. C'est là que l'on a découvert la Sainte Lance. Bohémond devient prince d'Antioche. De son côté, Baudouin de Boulogne fonde, au nord-est, un comté autonome à Edesse. Tous ces territoires sont d'ailleurs des possessions byzantines occupées depuis peu par les Turcs. On omettra de les restituer.

- se remettre en route enfin en janvier 1099 pour Jérusalem, qui tombe après un siège estival que concluent un assaut et un massacre (15 juillet 1099). Mais à Jérusalem, l'ennemi n'est plus le même qu'à Antioche, un an auparavant. Durant le siège d'Antioche en effet, les Egyptiens fatimides avaient profité des embarras des Turcs Seldjoukides pour leur ravir la ville sainte (août 1098). C'est donc aux Egyptiens qu'ont eu affaire ici les troupes de Raymond de Saint-Gilles et de Godefroi de Bouillon. Le royaume latin de Jérusalem est créé et Godefroi de Bouillon devient avoué du Saint-Sépulchre. Son frère Baudouin le remplacera à sa mort en 1100.

2- *De l'autre côté*, les « infidèles » sont loin de former un bloc homogène. Depuis le milieu du XI^e siècle, les Turcs Seldjoukides, venus du Turkestan, ont ravi aux Byzantins toute l'Asie mineure : la Syrie, l'Irak et la Palestine. Des principautés arméniennes résistent (la Petite Arménie est ici, au nord-ouest d'Antioche ; la Grande se situe à l'est de la mer Noire). Plus au sud, les Arabes fatimides - chiites et non plus sunnites - règnent sur l'Egypte. Les Turcs leur ont pris Jérusalem en 1071, mais ils la reconquirent en 1098, à la faveur du siège d'Antioche. La ville sainte tombera dans les mains des croisés en 1099.

Ainsi, durant cette première croisade, se superposent l'expédition des Franj contre les infidèles, d'une part, et, d'autre part, un conflit

entre musulmans : Turcs sunnites (tenants de l'Islam officiel) contre Arabes égyptiens chiites (partisans d'une doctrine hérétique). Ainsi, «la première explication des croisades par le grand historien Ibn al-Athir invoque l'alliance entre l'Égypte fatimide et les Byzantins alliés aux croisés dans le but de chasser les Turcs» (Maalouf, 1995, p. 71). Les Turcs apparaissent comme les envahisseurs, mais les Égyptiens sont, à leurs yeux, les tenants d'une religion qui ne reconnaît qu'Ali (cousin et gendre de Mahomet, dont il a épousé la fille, Fatima) comme successeur de Mahomet et que ses descendants comme immans, c'est-à-dire chefs spirituels, impeccables et infaillibles, de la communauté. Les sunnites se réclament du califat abbasside de Bagdad, les chiites se reconnaissent dans le califat fatimide du Caire. Le schisme, qui date du VII^e siècle et d'un conflit dans la famille du Prophète, n'a jamais cessé de provoquer des luttes dans le monde musulman (Maalouf, 1983, p. 61).

Le vizir al-Afdal, un très grand personnage

Essayons de replacer dans ce contexte les deux personnages dont le nom est inscrit sur le tissu de Cadouin : l'émir al-Moustali et le vizir al-Afdal qui gouvernèrent l'Égypte, ensemble, de 1094 à 1101. Le suaire de Cadouin n'est d'ailleurs pas le seul à les citer. Un autre voile, dit «voile de sainte Anne», conservé en la cathédrale d'Apt (Vaucluse), est assez semblable au tissu de Cadouin, mais porte sept bandes à ornements brodées au lieu de quatre. L'une d'entre elle fournit même des indications sur son origine en Basse Égypte (atelier de tissage de Damiette) et une date dont ne subsiste qu'un chiffre (en l'an 9), ce qui semble correspondre à l'an 489 ou 490 de l'hégire (soit pour nous 1096 ou 1097) (Francès, 1935, p. 25-33).

Dans la dynastie des treize califes chiites, qui régnèrent sur l'Afrique du Nord (909-1048) et sur l'Égypte (969-1171) et à qui l'on doit la fondation du Caire, la capitale de leur empire (ils occupent aussi la Syrie), et celle de la mosquée al-Azhar, le calife al-Moustali (1094-1101) fait suite à al-Moustansir (1036-1094) qui vit, durant son long règne, se dégrader gravement la situation économique de l'Égypte à la suite de plusieurs famines. Son avènement même en 1094, favorisé par le vizir al-Afdal (Mourre, 1986, p. 366-368), provoqua un schisme des ismaïliens orientaux au sein desquels se constitua la secte des Assassins (étymologiquement, *hashashin* : fumeurs de haschisch) (Mourre, 1986, p. 1788-1789), qui se développeront en Iran, Irak et Syrie (Sourdel, 1956, p. 82). Cette décadence va faciliter la pénétration croisée et un renouveau sunnite qui se cristallisera, plus tard, autour d'un chef militaire prestigieux, Saladin, qui renversera en 1171 le dernier calife fatimide et rétablira en Égypte l'autorité des califes de Bagdad.

L'homme fort du Caire, sous al-Moustali, durant l'époque qui nous intéresse, est assurément le puissant et corpulent vizir al-Afdal

(«le meilleur»), surnommé *Chahincha* (roi des rois) et épée de l'Islam, qui dirige la nation égyptienne (Maalouf, 1983). C'est un homme jeune, arménien d'une trentaine d'années, lui-même d'origine chrétienne, sans aucune sympathie pour les Turcs qui rognent le territoire fatimide (en particulier Damas et Jérusalem qui furent fatimides durant un siècle), en même temps que l'empire byzantin. Il est l'ami d'Alexis Comnène. Il voit très favorablement la prise de Nicée et l'arrivée des Franj aux portes de la Syrie. Durant le début de 1098, quelques mois avant la prise d'Antioche, «une délégation égyptienne chargée de présents a visité les camp des Franj pour leur souhaiter une victoire prochaine et leur proposer une alliance» (Maalouf, 1983, p. 62). Comme Alexis, il pense que le moment est venu de récupérer, grâce aux croisés, les territoires perdus : aux Egyptiens, la Palestine et Jérusalem ; aux Francs, Antioche et la Syrie (Grousset, 1939, p. 44-45). Comme le note A. Maalouf, «il tenait à présenter son offre le plus tôt possible, à un moment où les Franj n'étaient pas sûrs encore de prendre Antioche. Sa conviction était qu'ils allaient s'empresse d'accepter» (ibid., p. 63). Mais leur réponse fut évasive et Antioche tomba aux mains des croisés.

C'est alors que l'émir des armées al-Afdal quitte l'Egypte à la tête d'une nombreuse armée et met le siège devant Jérusalem. Au bout de quarante jours (août 1098), les Turcs capitulent et tout semble aller au mieux pour les intérêts fatimides. Mais les croisés entendent bien aller de l'avant, refusent de rendre Antioche à Alexis, se taillent des états et foncent sur Jérusalem. Al-Afdal tente de les arrêter par la diplomatie, en prenant contact avec Byzance et avec eux-mêmes, offrant les habituels présents propitiatoires et promettant le libre accès de la ville sainte pour les pèlerins. Mais les croisés ne s'embarrassent pas de ces demandes, ils font le siège, comme les Egyptiens l'été précédent, de Jérusalem (juin 1099), qui résiste. On attend en vain la venue de al-Afdal. La tour de David est prise, Saint-Gilles promet la vie sauve aux assiégés, on accepte. La ville tombe aux mains de Godefroi de Bouillon. Les Egyptiens évacuent mais, dans la cité, c'est un bain de sang. Al-Afdal arrive en Palestine trois semaines trop tard : il s'installe alors au bord de la mer, à Ascalon, et envoie ses émissaires aux vainqueurs. C'est plus qu'un échec. Les croisés se ruent sur Ascalon et housculent les Egyptiens (août 1099). Satisfaits d'avoir soumis Antioche et Jérusalem, les chrétiens s'en tiennent là.

Et le suaire de Cadouin dans tout ça ?

Pour revenir à nos préoccupations périgourdines, les questions qui se posent sont les suivantes :

- Comment le tissu de Cadouin est-il parvenu en France ?

Seule la tradition apporte une réponse. Adhémar de Monteil en est le dépositaire depuis l'affaire d'Antioche (on l'a découvert avec la

Sainte-Lance). Il meurt. Son chapelain reçoit ce que l'on croit être une insigne relique. Celui-ci meurt à son tour et un prêtre périgourdin finit par apporter l'objet dans son église de Brunet, proche de Cadouin. Un incendie détruit l'édifice et les moines de Cadouin récupèrent le suaire et le desservant vers 1117 (la fondation de Cadouin date de 1115). La seule indication à peu près solide est fournie par les inscriptions du tissu : les personnages cités ont gouverné l'Égypte de 1094 à 1101 et la première croisade se situe effectivement dans cette fourchette (1096-1099). Il est donc, effectivement, probable que c'est à cette époque que les chrétiens entrèrent en possession de cet objet. Mais on ne peut dire comment cela se fit.

- Dans cette hypothèse, **quand et comment les croisés auraient-ils pu récupérer ce tissu** (de même éventuellement que le voile d'Apt, qui pose à peu près les mêmes problèmes) ?

On peut résumer les circonstances favorables à cette prise de possession : les croisés auraient pu s'emparer du suaire lors des victoires d'Antioche, de Jérusalem ou d'Ascalon et lors des pillages qui ont suivi ; mais ils auraient pu le recevoir tout aussi bien lors des pourparlers qui précéderent chacune de ces victoires des croisés.

Si l'on tient compte de la date figurant sur le voile d'Apt (1096 ou 1097) et de la tradition du «suaire» de Cadouin, c'est peut-être à l'affaire d'Antioche que l'on pense le plus. Les envoyés du vizir al-Afdal auraient offert aux croisés, en ce début de 1098, entre autres cadeaux, ces deux tissus de grande valeur, à l'époque tout neufs...

B. et G. D.

Bibliographie

- BEAUREGARD M.-A. (1878) *Le guide du pèlerin au Saint-Suaire de Cadouin*, Cassard, frères, Périgueux.
- DELLUC B. et G. (1983) Le suaire de Cadouin, une toile brodée, *Bulletin de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 110, p. 162-179, 10 fig.
- DELLUC B. et G. (1990) *Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord*, édition P.L.B., Le Bugue (avec de nombreuses références supplémentaires).
- DELPIT M. (1868) Essai sur les pèlerinages à Jérusalem in : *Le Saint Suaire* par le vte de Gourgues, Bounet, Périgueux.
- GROUSSET R. (1939) *L'épopée des croisades*, Plon, Paris.
- GROUSSET R. (1944) *Les croisades*, Presses universitaires de France, Paris.
- FRANCES J. (1935) *Un pseudo-linceul du Christ*, Desclée et de Brouwer, Paris.
- MAALOUF A. (1983) *Les croisades vues par les Arabes*, Lattès, Paris.
- MAALOUF A. (1990) Le point de vue des Arabes, *Le Point*, n°1196 du 19 août 1995.
- MAUBOURGUET J. (1936) Le suaire de Cadouin, *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 63, p. 348-363.
- MOURRE M. (1986) *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, Bordas, Paris (notices *Croisades et Fatimides*).
- WIET G. (1935) Les tissus et tapisseries de l'Égypte musulmane, *La Revue de l'Art*, 68, p. 3-14 et 61-68, 11 ill.

Notre excursion du 24 juin 1995 en Bouriane périgourdine

par Louis-François GIBERT

I. Saint-Martial et la Bouriane

La Bouriane est le pays des bories (de «*boveriana*» : domaine où se pratiquait, à l'origine, l'élevage des boeufs). Ce nom s'applique à une zone, historiquement, sous la dépendance des seigneurs de Gourdon et de Milhac-en-Quercy, dès le XIII^e siècle. Cette zone dont l'essentiel est en Quercy, comprend aussi sept paroisses périgourdines. Cinq paroisses étaient du diocèse de Sarlat : Bouzic, Campagnac-lès-Quercy, Gaumier, Florimont, Saint-Martial-de-Nabirat, et deux du diocèse de Cahors avant la Révolution : Nabirat et Saint-Aubin-de-Nabirat.

Cet ensemble fut notamment légué, en 1276, par Hélène de Gourdon à son fils, Guillaume de Thémines. Chacune de ces paroisses a été, avant le XVe siècle, dans la mouvance de seigneurs quercinois : les Thémines, les Salviac, les Bonafous, les Domme, les Guiraudou, le monastère de Souillac... Une grande partie de cet ensemble a été, à la veille de la Révolution, aux mains de la famille des Calvimont de Saint-Martial.

Si Saint-Martial a appartenu jusqu'au XVe siècle aux Thémines, seigneurs de Gourdon, le testament de Marquès de Cardaillac-Thémines (1421), l'a transmis à Frénon de Salignac-Saint-Geniès qui en fit la dot de sa fille Jeanne, épousant Richard de Gontaud, soldat de Charles VII. Les Gontaud-Saint-Geniès ont cédé, en 1542, leur seigneurie aux Prouhet de Saint-Clément, en bas Limousin, qui y ont eux-mêmes installé les Calvimont entre 1545 et 1551. Les Calvimont ont édifié le château de Saint-Martial.

cf. Gibert (Louis-François), «Les mutations seigneuriales dans cinq paroisses périgourdines des confins du Gourdonnais», in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome CX, 1983, p. 221.

II. Le château de Saint-Martial

C'est un de ces édifices dont le souvenir a presque disparu et dont

il ne reste que de minces vestiges. Ce château fut habité par les Calvimont jusque vers 1770. Le dernier Jean de Calvimont résidait plutôt au château de Rigoulières en Agenais qui lui venait de son épouse.

La démolition du château commença fin 1790 lors de l'insurrection contre l'envoi dans le pays d'un détachement du régiment du Languedoc chargé de rétablir l'ordre en Gourdonnais. On peut dater cet événement des 6 ou 7 décembre 1790. L'essentiel de ce qui pouvait subsister a disparu lors de la construction d'une «traverse» au cours du XIXe siècle : percement de la départementale n°1, de Limoges à Cahors.

L'important fonds Calvimont-Saint-Martial, conservé aux archives départementales de la Dordogne, contient notamment des plans et des représentations de l'ancien château, qui permettent de s'en faire une idée. Le bâtiment est situé à l'est de l'église et comporte un bâtiment allongé orienté est-ouest et de nombreuses dépendances. D'autres renseignements sont fournis par un inventaire dressé en janvier 1749, avant le décès de Jean IX de Calvimont.

cf. Guichard (Francis), «Le château disparu des Calvimont de Saint-Martial», in *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome CXXII, 1e livraison 1995, p. 19.

III. L'église de Saint-Martial

On peut remarquer un porche muré sur le mur est de la chapelle nord, sur le fronton duquel les armes des Calvimont ont été buchées. L'église, fort ancienne, a été fort remaniée.

Mobilier : cf. Gérard Moulliac.

IV. L'église de Nabirat

Nabirat, ou encore, anciennement Birac, Ybirac, Nibirac, avait pour seigneur au XIVe siècle, Guillaume de Domme. A partir du XVe siècle, suite à des acquisitions, les seigneurs de Nabirat sont ceux du Repaire, les du Pouget puis les Beaumont. L'église est dédiée au mystère de la Nativité de la Vierge. Cette église est mentionnée dans les Mémoires de Geoffroy de Vivans écrits par son fils Jean. Vivans avait pris Domme le 25 octobre 1588. Deux jours après, le sénéchal de Quercy, M. de Clermont-Toucheboeuf, accompagné par MM. de la Mothe-Fénelon, de Giverzac, et cent-vingt maîtres choisis, se mettent en bataille sur la plaine de Born qui sépare Nabirat de Domme. Vivans ne les attend point et va à leur rencontre avec M. de Guiscard de Calvaignac. Il les surprend et les poursuit jusqu'à Nabirat où ils avaient laissé des gens de pied. L'église était alors fortifiée et l'on avait muré le porche à l'exception d'un étroit guichet. Certains franchirent ce guichet à cheval, en force ; il fallut desseller pour pouvoir ressortir, et l'on avait gardé le souvenir de ce cavalier qui galopait en rond autour du bâtiment en s'écriant : « Cette porte n'a pas d'église... », cf. *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 1902, p. 391.

L'église de Nabirat a été généreusement restaurée au XIXe siècle. Les chapelles latérales sont du XVIIe siècle.

Mobilier : cf. Gérard Mouillac

V. La vieille église de Saint-Aubin

La commune de Saint-Aubin donne l'exemple d'un changement de centre au cours du XXe siècle. Son ancien centre est représenté par sa vieille église située près du village de la Borie (autrefois « Borie de dona Guilelma » puis « Borie-Guillaume »). Au XIVe siècle, le recteur était vassal du seigneur de Salviac qui avait le droit de faire hisser sa bannière sur l'église. Comme Nabirat, Saint-Aubin fut, à partir du XVe siècle, dans le fief des du Pouget puis des Beaumont, seigneurs du Repaire.

Il y a trace d'une visite pastorale d'Alain de Solminihac, évêque de Cahors, à Saint-Aubin comme à Nabirat, le 19 août 1654.

Certains pans de murs de la vieille église portent des restes de peintures et même d'armoiries. C'est dans les années 1920 qu'en raison du mauvais état du bâtiment, il fut décidé d'édifier une nouvelle église par souscription. De l'ancienne église, la nouvelle a recueilli une cloche de 1636 et un tabernacle à ailes. On a exhumé des squelettes de sous le pavé de la vieille église.

Accolée aux ruines, une maison appelée « le tribunal », si elle ne fut pas le dernier presbytère, maintenant rasé, dut faire partie des biens nationalement vendus en messidor an IV. Il n'est pas impossible que le patronyme de l'un des acquéreurs, Jean-Baptiste Juge, soit à l'origine du monogramme du Christ, la date de 1615.

Cf. Guichard (Francis) « La vieille église de Saint-Aubin », in *Bulletin de la Société des Amis de Sarlat et du Périgord Noir*, n°14 (3e trimestre 1983), p. 11.

VI. La nouvelle église de Saint-Aubin

Elle est dédiée à sainte Jeanne d'Arc. Elle fut consacrée le 27 mars 1927. Sa décoration, notamment certains vitraux où se voit un « poilu » à bandes molletières, témoigne de l'état d'esprit « bleu horizon » qui suivit la guerre de 1914-1918.

Mobilier : cf. Gérard Mouillac

VII. Bourg et église de Gaumier

Florimont et Gaumier forment une même commune depuis 1827. Il était question depuis longtemps d'unir les deux paroisses. On conserve encore au moins deux pétitions en 1787 et 1804, des habitants de Gaumier contre ce projet.

Le bourg de Gaumier, qui s'étire le long du Céou, comprend deux parties. Celle qui se trouve près du pont se nomme « la mouline ». Ce nom témoigne de l'industrie du fer qui s'y exerça plusieurs siècles

durant. Vers 1500, les ferriers de Gaumier sont des Mestrebernard et des Auricoste.

Gaumier avait comme seigneurs ceux de Pechimbert. La paroisse comptait une autre seigneurie, celle de Moncalou, dans les coteaux sud-ouest de la commune. Elle fut tenue du XVI^e au XVIII^e siècles par des Vervays de Masclat puis par des Bars de la Gazaille (Carsac).

L'église de Gaumier, dédiée à saint Pierre es liens, a un cœur roman. Le porche est cerné de représentations animalières et du motif, fréquent en Quercy, du bâton écoté. Les paroisses avoisinantes avaient une dévotion pour le saint Roch de Gaumier, dont la statue figure sur le mur sud.

Mobilier : cf. Gérard Mouillac

VIII. Déjeuner en la salle des fêtes de Florimont

Présence des maires des communes visitées : M. Planche (Saint-Martial), Mme Vigié (Nabirat), M. Vanseveren, maire-adjoint de Saint-Aubin, le maire M. Pébere étant empêché, M. Fresquet (Florimont-Gaumier).

Prestation du père Pommarède et anecdotes sur les diverses communes.

IX. Le bourg et l'église de Florimont

Au XIV^e siècle, les seigneurs de Florimont appartenaient aux familles de Bonafos et de Domme. Au début du XVI^e siècle, les Cugnac-Caussade, originaires des environs de Périgueux, s'installèrent dans le pays comme héritiers des Domme. Ils cédèrent la seigneurie au XVII^e siècle aux Belcastel, seigneurs de Campagnac-lès-Quercy. Il existait un château de Florimont au sud-est de l'église. En 1775, il était déjà qualifié de « mesure », donc quasiment en ruines.

L'église romane de Florimont est l'une des plus anciennes de la région. Elle est dédiée à saint Blaise, évêque de Sébaste. On remarque les fines sculptures encadrant le porche nord. Les murs portent à l'extérieur les traces d'une ancienne litre.

Mobilier : cf. Gérard Mouillac, notamment un ancien banc de seigneur ou de notable, une croix de procession, des statues provenant d'un ancien retable.

X. Le château de Pechimbert

La route de Florimont à Pechimbert passe par le village de Boulégan (commune de Salviac, Lot). On a pu remarquer en chemin, deux cabanes de pierre sèche aux toits en cloches.

Pechimbert (*podium Imberti*) est le fief principal des seigneurs de Gaumier. En 1250, Géraud de Gourdon, prévôt du chapitre de Cahors, lègue les rentes sur Pechimbert à ce chapitre. Au XIV^e siècle, le fief est possédé par la famille Salviac, bourgeois de Salviac. Il passe par maria-

ge, vers 1450 aux Rampoux originaires de la vallée proche de l'Orageou, en Quercy. Les Rampoux rachètent certains droits sur Pechimbert au chapitre de Cahors dont ils deviennent les vassaux. Ce sont les Rampoux qui construisent le château. Leurs armes figurent en divers endroits des bâtiments : linteaux, cheminée, fenêtre du colombier. Il y a alors deux corps de logis. Le plus ancien fut démoli vers 1938. Il en reste une carte postale. En 1517, le pape donna l'autorisation de célébrer la messe dans la chapelle située au rez de chaussée de ce bâtiment, à l'occasion du mariage de Jean de Rampoux avec Hélène de Saint-Gily.

Vers 1600, ce sont les Labroue, d'une famille gourdonnaise, qui s'installent à Pechimbert. Ils y demeurent jusqu'après la Révolution. Certaines déprédations furent commises en 1790 : corps de logis découverts, vin volé... Un des derniers propriétaires de Pechimbert disait trouver parfois, en labourant, des plats d'étain enterrés dans les champs.

Le château, son colombier, son parc, ont été restaurés par les actuels propriétaires, M. et Mme Rogers. Intervention de Dominique Audrerie sur le caractère de l'architecture de Pechimbert.

Cf. Gibert (Louis François) : « Le château de Pechimbert », *Bulletin de la Société des Amis de Sarlat et du Périgord Noir*, n°31, 4e trimestre 1987, p. 98, Vieilles demeures en Périgord, Découverte 7, p. 35; P L B 1992.

XI. Le château du Repaire

Les ruines du Repaire n'étant pas accessibles à un groupe important, c'est depuis la terrasse de Pechimbert qu'il est possible de le voir, par delà le ruisseau du Céou.

Ce lieu, de la paroisse de Saint-Aubin, s'intitulait au XIIIe siècle « repaire de Laval ». Il était tenu par la famille de Guiraudou qui devait l'hommage au seigneur de Salviac. Au cours de ce même siècle, il passa, par mariage, aux Ichier de la Braye (village de Saint-Aubin, proche du Repaire), et au siècle suivant aux Cazetou, de Salviac.

Acheté au début du XVe siècle par une famille bourgeoise de Gourdon, il fit partie de la dot d'Alamande de la Manhanie épousant Guillaume du Pouget, d'une famille de notaires de Domme, lui-même notaire et jurispérite.

A la fin du XVe siècle, leur fils Etienne du Pouget, rendait hommage, pour le Repaire, Saint-Aubin et Nabirat, à Dorde de Lauzières-Thémines, seigneur de Gourdon.

C'est en 1575 qu'Antoinette du Pouget se marie avec Charles de Beaumont, venu du Dauphiné. C'est lui qui fut le constructeur du château, et l'auteur de la branche des Beaumont du Repaire. En cette fin de siècle, Charles de Beaumont tenant pour le parti catholique, le Repaire fut pris et repris par les deux partis. Une alliance avec les Beynac amena les Beaumont à résider surtout à la Roque des Péagers, paroisse de Meyrals. Ils n'abandonnèrent point cependant le Repaire. Au cours de la Révolution, le château fut pillé et brûlé. En 1802, il est décrit comme « une maison de maître délabrée et incendiée ». En 1808, le sénateur

Jacques de Maleville l'acheta à Elisabeth-Françoise de Caylus, veuve d'un Beaumont. Le château figurait dans la déclaration de succession d'un des fils du marquis de Maleville. Au cours du présent siècle, il appartient au prince polonais Nicolas Mirski, plus récemment à la famille Coty, avec des rêves de restauration. Il y a peu d'années, un linteau du rez-de-chaussée qui portait la devise « Un bel mourir toute la vie honore », daté de 1575, a été volé.

Cf. : Larigaut (Jean), « La baronnie de Salviac en 1337 », in *Bulletin de la Société des études du Lot, en Périgord et en Quercy*, Colloque : l'anoblissement en France, MSHAI 1985.

XII. La grotte de Pechialet

Intervention de Brigitte Delluc et Francis Guichard. Cette cavité (430 m de développement), sise sur la commune de Groléjac, s'ouvre au flanc d'un massif de calcaire très tendre du Sénonien, non loin de la bordure de la Bouriane périgourdine. Au début du siècle, divers objets rapportés au Paléolithique supérieur y ont été signalés : une petite statuette féminine, une curieuse sculpture sur os représentant une tête humaine à gros yeux enfoncés, nez épais et large dominant une bouche à lèvres proéminentes, et surtout une célèbre plaque en schiste gravée d'une silhouette d'ours et de deux personnages (aujourd'hui conservés au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye). Les circonstances incertaines de leur découverte (objets découverts au hasard des promenades, hors stratigraphie) et le fait qu'au début du siècle un ancien propriétaire avait installé dans la grotte une sorte de petit musée amènent à regarder ces objets avec réserve, du moins en attendant d'éventuels moyens permettant de contrôler leur origine. Une désobstruction en 1984 a conduit à la découverte dans un diverticule latéral d'un important mobilier qui a pu être classé en quatre séries distinctes (1er siècle avant Jésus-Christ, gallo-romain du 1er siècle après Jésus-Christ, gallo-romain du IV-Ve siècle après Jésus-Christ et enfin Moyen Âge), sans apporter d'éléments nouveaux sur les conditions d'occupations de la cavité. Il n'a été signalé aucun indice concernant le Paléolithique supérieur (pour plus de détails, voir « La grotte de Pechialet », Sarlat et le Périgord, par Francis Guichard, 1987, p. 261-270).

L.F. G.

TRAVAUX UNIVERSITAIRES

Un conflit de trois siècles entre le chapitre de Saint-Yrieix et les vicomtes de Limoges (1247-1505)

Mémoire de maîtrise présenté par Jean-Pierre Thuillat, sous la direction de Bernadette Barrière, Faculté des lettres et sciences humaines de Limoges, C.R.H.A.M., 1992.

La chanceuse bibliothèque municipale de Payzac vient de s'enrichir de deux volumes (372 pages) de ce travail édité en un tout petit nombre d'exemplaires. C'est bien regrettable pour les chercheurs des autres régions du Périgord, car il est souvent question dans ce mémoire de faits ayant pour cadre des seigneuries et des paroisses actuellement en Dordogne. En effet, on sait que la maison d'Albret règne, à cette époque, sur ces terres, à cheval entre Limousin et Périgord.

Le même chercheur a soutenu en octobre 1994, un diplôme d'études approfondies de civilisation médiévale devant l'Université de Poitiers. Le sujet retenu est : *La puissance publique en Périgord et en Limousin (1199-1399)*. Hélas ce travail n'a pas fait l'objet de publication. On ne peut que le regretter.

Jacques Lagrange.

VIENT DE PARAÎTRE

Gilles Delluc,
avec Brigitte Delluc et Martine Roques

La nutrition préhistorique

Périgueux, Pilote 24, 1995, 224 p., 29 fig., 4 graphiques
par Denise de Sonnevile-Bordes

Dès le début des recherches au siècle dernier, préhistoriens et anthropologues, souvent membres du corps médical, se préoccupèrent des problèmes alimentaires d'*Homo sapiens sapiens* : techniques d'acquisition de la nourriture par la chasse et la pêche, d'après les restes de faune exhumés dans les sites fouillés, techniques de consommation qu'évoquaient la présence et la configuration des « foyers », pierres brûlées, cendres, charbons. Des comparaisons ethnographiques, alors largement disponibles chez les peuples de chasseurs-pêcheurs, encore non acculturés à l'écart des modes de vie des pays industrialisés, complétaient et explicitaient les modèles préhistoriques. Un ouvrage récent, *La cuisine préhistorique* (A. Bernard, M. Patou-Mathis et M. Pajot, Périgueux, Fanlac, 1992) a agréablement dressé le bilan du chemin parcouru jusqu'à nos jours en envisageant toujours ce qui se passe *en amont* « de la manducation et de l'intégration des aliments proprement dits. »

C'est une démarche inverse et novatrice qu'adopte dans *La nutrition préhistorique* Gilles Delluc en se plaçant *en aval*. La nutrition est le domaine qualitatif et quantitatif de la ration alimentaire, de sa destination et donc du choix de tel aliment et de son mode de préparation. Sa double compétence de médecin des hôpitaux, spécialiste de la nutrition, notamment du diabète, et de préhistorien, auteur de nombreux ouvrages, le plus souvent avec Brigitte Delluc, autorise l'auteur à combiner dans ses exposés démonstratifs les développements récents de la physiologie et de la médecine de la nutrition et les progrès multidisciplinaires actuels des sciences de la nature et de l'homme dans le domaine préhistorique, sans pour autant négliger, mais en usant avec prudence, « les points de repères licites » des chasseurs-collecteurs actuels, à vrai dire désormais pratiquement marginalisés sous des climats extrêmes.

Il est hors de question de rendre compte ici de la richesse des informations rassemblées et commentées comparativement par l'auteur sur un sujet si essentiel à la compréhension des comportements de vie et de survie d'*Homo sapiens*. Elles se complètent de notes nombreuses et copieuses (p. 157-181)

qu'on regrette parfois de ne pas voir participer au texte principal, et d'une bibliographie actuelle très précieuse.

Omnivore et non exclusivement carnivore, avec une consommation vraisemblable de végétaux comestibles dont on trouve une liste utile en annexe (assortie d'observations d'Arlette Leroi-Gourhan), exceptionnellement anthropophage, l'homme paléolithique a bénéficié d'une thermorégulation qu'assurait le port de vêtements chauds (aiguille à chas = couture) et dans l'abri ou à l'entrée des grottes d'une élévation de température, par effet de four, que dispensait l'usage généralisé d'un simple foyer. S'agissant essentiellement d'adultes jeunes, de longévité réduite, et de femmes enceintes ou allaitantes, l'auteur évalue approximativement la ration quotidienne alimentaire moyenne minimum à 3000 Kcal pour l'homme et 2500 Kcal pour la femme, «chiffre pratique pour les calculs», mais sans doute très variable. Comme pour son confrère J.-P. Duhard, l'obésité gynoïde des figures féminines paléolithiques est à mettre au compte des grossesses précoces et répétées et des allaitements prolongés, bien plus qu'à l'expression d'un culte antique de la fécondité.

De quelles ressources alimentaires disposaient donc ces chasseurs semi-nomades ?

Des protides à foison mais seulement de temps à autre sont procurés par la chasse à des gibiers très divers, avec en période de pénurie, d'après Patou-Mathis, le recours à une petite faune d'appoint, léporidés et rongeurs, et, surtout au Magdalénien par la pêche. Glucides ou sucres proviennent des ressources végétales comestibles, presque exclusivement des dicotylédones, attestées par les pollens. Les successeurs néolithiques par contre seront massivement consommateurs de monocotylédones, céréales «maldigestibles», contraints de les transformer en utilisant meules, mortiers, pilons, objets antérieurement destinés exclusivement au broyage des pigments. Indispensables à la lutte contre le froid et aux efforts musculaires, les lipides sont essentiellement d'origine animale mais d'importance variable selon les saisons et les climats, la charge adipeuse des animaux se modifiant selon les époques, avec une importante consommation de la moelle, reconnue et soulignée dès le début du siècle, confirmée dans tous les sites de fouilles récentes, et illustrée jusque de nos jours chez les Esquimaux, chasseurs de rennes, qui «en sont comme fous».

Besoin indispensable à toute vie humaine, l'eau sous nos climats est partout. La ration quotidienne, 2,5 l, est accessible grâce à la proximité générale des points d'eau et des sources, mais son transport jusqu'aux sites d'habitat suppose des récipients en peau, dont quelques forts rares «bouchons d'outres» gravettiens en os ou en ivoire attesteraient le mode d'obstruction. D'ailleurs, l'eau n'est qu'exceptionnellement évoquée par des représentations préhistoriques : cerfs de Lascaux traversant la rivière (H. Breuil), saumons dans les pattes des cerfs à Lortet (E. Piette).

Sodium, potassium, calcium, leur carence n'est pas décelable sur les squelettes paléolithiques indemnes d'ostéoporose et de caries dentaires. Vu leur taille - jusqu'à 1,80 m pour les Cro-Magnons -, ces hommes ne manquaient sans doute ni d'oligoéléments, ni de vitamines liposolubles ou hydrosolubles. Quant aux enfants, le pic de mortalité avant un an se situe probablement en début de sevrage, mais on ne sait rien d'une éventuelle utilisation du lait animal, notamment du lait de renne si énergétique, très riche en lipides.

À l'instar de tous les peuples des régions froides qui constituent des réserves par conservation sèche (pemmican) ou humide (saumure), la conservation dans des contenants ne concernant que les civilisations agro-pastorales productrices postérieures, les Cro-Magnons ont-ils constitué des réserves ?

En Europe centrale et en Ukraine, les caches à viande dans des fosses sont fréquentes. Quant aux dallages, ce sont peut-être des aires de fumage et de séchage de viande ou de poisson dont le site de plein air de Solvieux, en

bordure de l'Isle, nous a toujours semblé un exemple évident. La mise en réserve d'animaux vivants en parcage à la fin du Magdalénien pyrénéen, supposée par E. Piette, demeure controversée (problème du chevêtre) ; elle attesterait des comportements d'avenir chez ces ultimes chasseurs-pêcheurs paléolithiques.

Comme tous les humains, qui sont «les seuls primates à cuisiner», les *Homo sapiens* ont préparé leurs aliments et l'ouvrage s'achève sur un bilan de leurs méthodes de cuisson attestées ou évoquées, restant inconnus condiments, épices, et éventuellement consommation de boissons alcoolisées par fermentation naturelle du miel et de divers fruits.

Ces prédateurs semi-nomades sont indemnes semble-t-il des maladies nutritionnelles ultérieures, obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires et divers cancers. Elles frappent par contre de nos jours de façon considérable des sociétés pré-agricoles qui y échappaient jusqu'ici. En praticien responsable, Gilles Delluc suggère de revenir à des pratiques nutritionnelles de type paléolithique associées à l'exercice physique régulier pour «freiner le processus dans lequel nous sommes engagés» vis-à-vis des affections métaboliques et cardio-vasculaires. Que le lecteur de cet ouvrage savant et convainquant y réfléchisse donc!

D. S-B.

NOTES DE LECTURE

Comte de Saint-Saud. **Généalogies périgourdines**. Tome II, éditions Libro-Liber, Périgueux, 1995, 524 p.

En poursuivant la publication des généalogies périgourdines du comte de Saint-Saud, les éditions Libro-Liber, désormais installées à Périgueux, font oeuvre utile pour les chercheurs. En effet, ces généalogies, publiées en 1925, étaient devenues quasiment introuvables, malgré leur grand intérêt.

Dominique Audrerie. **Visiter la cathédrale Saint-Front**. Editions Sud-Ouest, Périgueux, 1995, 32 p.

Il s'agit de la réédition de l'ouvrage publié naguère à l'initiative du père Beaupuy, curé de la cathédrale. Cette nouvelle édition bénéficie des photographies réalisées par Pascal Moulin et Guy-Marie Renié. Une plaquette pour découvrir et mieux comprendre la cathédrale de Périgueux.

Pierre Pommarède. **Un immortel bien oublié, Charles-Marie de Feletz**. Editions Pilote 24, Périgueux, 1995, 95 p.

Le président de notre compagnie, chercheur passionné et conteur intarissable, entrouvre pour ses lecteurs le livre d'une famille périgourdine à travers Charles-Marie de Feletz. Premier journaliste élu à l'Académie française où il siègea vingt-cinq années, Feletz fut ordonné prêtre en 1791 ; déporté pendant deux ans sur les pontons dans des conditions atroces en 1793, proscrit, journaliste au Journal des débats, académicien en 1826, homme de salon, il mourut en 1850 dans son appartement parisien. Charles-Marie de Feletz n'a pu mourir tout à fait puisqu'immortel... Le père Pommarède sait nous le rendre bien vivant.

Bernard de Montferrand. **Montferrand-du-Périgord**, lieu de mémoire en Aquitaine. Editions P.L.B. Le Bugue, 1995, 105 p. Situé à mi-chemin de Sarlat et de Bergerac, Montferrand-du-Périgord est un village pittoresque de la vallée de La Couze. Bernard de Montferrand, propriétaire du vieux château qui domine le bourg, retrouve, grâce à de patientes recherches aux Archives nationales et départementales, l'histoire de cette seigneurie du Moyen Age, animée par les incessantes rivalités entre les partisans du roi d'Angleterre et ceux du roi de France.

Henri Mazeau. **La châtellenie de La Rochebeaucourt, La Rochebeaucourt-et-Argentine**, chez l'auteur, 1995, 230 p et 258 p.

Originaire de La Rochebeaucourt, Henri Mazeau a rassemblé avec beaucoup de sensibilité les documents relatifs à ces deux communes, qui n'en forment plus qu'une : La Rochebeaucourt-et-Argentine. Les pas des Périgourdins connaissent mal routes et chemins de cette petite région proche de la Charente, pourtant chargée d'histoire et de monuments. Rappelons que le magnifique château de La Rochebeaucourt a disparu au lendemain de la dernière guerre et qu'il n'en reste plus que le parc et une partie des communs. Ces deux ouvrages, illustrés de photographies, de plans et de dessins, combinent un vide dans nos bibliothèques.

Le château de Mellet, édition du syndicat d'initiative de Neuville-sur-l'Isle, 1992, 48 p.

Le syndicat d'initiative de Neuvic-sur-l'Isle a eu l'heureuse initiative de rassembler les études de Géraud Lavergne, Jean-Louis Galet et Pierre Matignon sur le château de Mellet, devenu aujourd'hui une institution médico-éducative et un centre d'accueil, comme le rappelle Robert Croizier, directeur de l'institution. Un parc botanique, d'un réel intérêt, vient d'ouvrir ses portes aux abords du château.

Périgord par coeur, numéro hors série de la revue *Le journal du Périgord*, Périgueux, 1995, 168 p.

Intéressant surtout la moitié sud du département, ce petit guide, précieux à bien des égards, propose des circuits de visite et s'attarde sur quelques sites prestigieux, sans oublier bien-sûr la gastronomie.

Le livre imprimé à Périgueux, de 1498 à 1842, éditions Libro liber, Périgueux, 1995, 36 p.

Publié à l'initiative d'Alain Lamongie, ce petit historique des imprimeurs périgourdins est venu compléter l'exposition-animation «Arts et métiers du livre en Périgord», qui s'est tenue au Nouveau Théâtre de Périgueux, les 25, 26 et 27 mai 1995.

Roland Nespoulet, **Visiter la grotte du Grand Roc**, éditions Sud-Ouest, Bordeaux, 1995, 32 p.

Cette plaquette, richement illustrée de photographies couleur d'Alain Roussot, présente sous tous ses aspects, la magnifique grotte à cristallisation du Grand Roc. Découverte à une date relativement récente, la grotte couvre une surface de 1000 m² environ. Les concrétions, d'une grande variété, défient parfois les lois de la pesanteur.

Paul Thibaud, **Aux caprices de la plume**, éditions René Dessagne, Limoges, 1975, 238 p.

L'auteur nous propose une série de chroniques vagabondes sur le Périgord, où le rêve rejoint la poésie.

Miton Gossare, **Un siècle de chroniques villageoises**, éditions l'Hydre, Castelnau-la-Chapelle, 1995, 126 p.

L'auteur a dépouillé vingt procès ; plaintes, interrogatoires, procès-verbaux s'étalant de 1670 à 1792. Au fil des dossiers, c'est toute la petite histoire d'autrefois qui apparaît. Ces récits ont pour cadre Le Coud, Mouzens, Siorac, Paleyrac, Le Buisson, Cadouin, Cussac, Badefol, Bigaroque, Audrix et Campagnac.

Madeleine Lajard, **Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme**, éditions Fayard, Paris, 1995, 412 p.

Madeleine Lajard, professeur émérite de littérature à l'université de Paris-Sorbonne, auteur d'ouvrages remarqués sur le XVI^e siècle, nous livre une des meilleures biographies de Pierre de Bourdeille, gentilhomme périgourdin toujours en quête de gloire, de guerre et d'aventure, qui finit sa vie sur ses terres de Brantôme et de Richemont. Au milieu des sièges et des combats, des fêtes de cour et des palais, revit une société riche en contrastes, à la fois violente et raffinée.

(D. Audrerie)

LES PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- Nous rappelons que, le 1er novembre étant un mercredi, nos activités de novembre seront décalées d'une semaine : notre réunion mensuelle aura lieu le 8 novembre et la soirée le 15 novembre.

- Noter dès aujourd'hui sur votre agenda les dates de nos réunions et assemblées du début de l'année 1996 :

3 janvier 1996 à 14h, réunion de travail ordinaire;

4 janvier 1996 à 14h, assemblée générale ordinaire. Ordre du jour: compte rendu moral, compte rendu financier, élections. Le président recevra les **lettres de candidatures au conseil d'administration** jusqu'au 30 novembre, délai de rigueur.

1er février 1996 à 14h, report automatique de l'assemblée générale ordinaire dans le cas où le quorum n'aurait pas été atteint le 4 janvier.

7 février 1996 à 14h, réunion de travail ordinaire.

Le présent avis tient lieu de convocation.

- **Nos prochaines soirées à 18h30 au siège : le 15 novembre** une soirée sur «La nutrition préhistorique» par M. Gilles Delluc (avec la collaboration de Mmes Martine Roques et Brigitte Delluc) ; **le 10 janvier 1996** une soirée sur «La batellerie sur la Dordogne» par M. Yan Laborie; **le 13 mars 1996** sur un thème non encore précisé.

DEMANDES DES CHERCHEURS ET COURRIER DES LECTEURS

- Dr Christa Schiesser-Till (Fehrenstrasse 12, 8032 Zürich, Suisse) souhaite obtenir des informations biographiques sur Albert Laporte, né en 1837 dans notre région (?), auteur de l'ouvrage *En Suisse, le sac au dos* publié à Paris en 1875.

- M. Y. Jockin (allée de Buzet, n° 19, 4600 Richelle-Visé, Belgique) recherche d'éventuels porteurs de ce nom en Dordogne.

- Mme M. Lazard (présidente de la Société internationale des Amis de Montaigne, B.P. Paris Bourse 913, 75073 Paris cedex 02) recherche tous renseignements bibliographiques sur Jacqueline de Montbron, femme d'André de Bourdeille, belle-soeur de Brantôme.

Pour toute correspondance concernant la rédaction des *Petites Nouvelles*, écrire à Mme Brigitte Delluc, secrétaire générale adjointe, au siège. Tenir compte du délai qui s'écoule entre la rédaction du texte et sa parution (environ un mois et demi).

B. D.

Le directeur de la publication: Jacques Lagrange
S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 PERIGUEUX
Offset Joucla - Boulazac
Commission paritaire n° 63667